

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé.  
Périodes nuageuses  
Min.: 30 — Max.: 40

Gracieuseté de  
SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

S. Fidèle de Sigmaringen  
martyr

F. PILON  
INC.

Fournitures de bureau



L'Inde, d'hier et d'aujourd'hui, ne saurait être mieux évoquée que par ce document croqué sur le vif à l'inauguration du pavillon, tout entier consacré à l'habileté des mains indiennes, depuis la cueillette des noix jusqu'à la construction des moteurs à réaction. Un pavillon élégant, presque recueilli, sage et dynamique tout à la fois. (Nos informations à la page 3) (Photo Le Devoir, Keystone)

## Lesage indique les limites que les militants ne doivent franchir s'ils veulent rester dans le parti libéral

M. Jean Lesage a indiqué hier soir, de façon plus explicite qu'il ne l'avait fait ces dernières semaines, les limites que ne sauraient franchir les militants libéraux s'ils veulent garder une place dans le parti.

"Le parti libéral du Québec... ne sera ni séparatiste, ni d'extrême-gauche, ni d'extrême-droite; il demeurera ce qu'il a voulu être, ce qu'il est, un parti de centre gauche", a déclaré M. Lesage à l'occasion du dîner-bénéfice de la Fédération libérale qui réunissait dans les salons du Reine-Elizabeth quelque 2.000 convives, ayant chacun déboursé \$50 le couvert.

"C'est par l'action concrète, a-t-il dit, par le dynamisme de nos programmes plutôt que par l'élaboration d'une savante doctrine que nous pouvons le mieux servir les intérêts du Québec." Ces programmes d'action sont basés sur des principes généraux à l'égard des questions nationales, sociales, économiques et individuelles.

Sur le plan national, a-t-il dit, le parti croit que le statut particulier "doit prévaloir à l'intérieur d'une Confédération canadienne répondant aux exigences d'un Canada moderne"... "un Québec évoluant à l'intérieur d'un Canada uni".

Sur le plan économique, l'action de l'Etat est essentielle, notamment pour coordonner, innover et suppléer, mais ne doit pas enrayer l'initiative individuelle.

Sur le plan social, M. Lesage rappelle que son parti croit à l'égalité des chances pour tous, au droit des familles et des citoyens à un minimum de revenus pour garantir leurs besoins essentiels, à l'assistance aux économiquement dépourvus, à la récupération de la sécurité sociale sous la juridiction des provinces.

Sur le plan individuel, le parti insiste sur les libertés essentielles, notamment celles de la langue, de la culture et de la région; aussi, le parti est-il favorable à une déclaration des droits de l'homme et à une commission des droits de l'homme.

Les principes généraux sur lesquels sont fondées ces quatre grandes positions, a-t-il dit, "constituent le corridor assez large à l'intérieur duquel les libéraux évoluent".

"A l'intérieur de ce corridor, nous possédons toutes les structures démocratiques qui permettent à tous les membres du parti de se faire entendre et de faire valoir leurs points de vue.

"Je ne crois pas qu'il y ait de principes démocratiques qui autorisent les membres du parti, à quelque niveau qu'ils soient, d'élaborer ou de discuter publiquement, à l'extérieur de nos cadres démocratiques, de l'orientation de nos programmes d'action, et encore moins des principes fondamentaux dont je viens de donner les points essentiels.

"Ceux qui, par leur idéologie ou leurs convictions personnelles, se sentent incapables d'évoluer démocratiquement à l'intérieur de ce corridor n'ont pas de place dans le parti libéral du Québec."

S'adressant aux militants anglophones de son parti, M. Lesage a fustigé MM. Loubier et Tremblay qui, a-t-il dit, ont fait appel à des préjugés racistes pour attaquer l'ancien ministre de la justice, M. Wagner. Ce sont, a-t-il dit, "les attaques les plus basses dont j'aie été témoin au cours de ma longue carrière politique."

Il a soutenu que "l'explosion verbale" du 18 avril à l'Assemblée législative était inévitable car il existe "des courants sourds de racisme et d'antisémitisme dans les rangs des ministériels depuis le début de la session". Ces "courants sourds se manifestent soudainement dans l'Union nationale depuis des années, et ils ont finalement éclaté au grand jour".

Il a rendu hommage aux anglophones du Québec qui, a-t-il dit, ont toujours accepté et soutenu les mesures progressistes de son gouvernement. A cet égard, l'opposition des Québécois de langue anglaise au bill 25 est élogieuse, a-t-il dit.

Le chef du parti libéral a longuement dénoncé l'Union nationale. Après avoir évoqué les réformes apportées par les libéraux au financement, M. Lesage a demandé: "Quel est le député de l'Union nationale, de la nouvelle vague ou de la vieille garde, quel est le militant qui va se lever pour réclamer que son parti fasse ce que nous avons fait dans le nôtre? Quand la presse va-t-elle tourner ses réflecteurs du côté des finances de l'Union nationale?"

Le parti libéral, a-t-il poursuivi, est la seule solution viable pour le Québec. D'un côté, le peuple trouve l'Union nationale, "parti essentiellement de droite, conservateur, réactionnaire, sans aucune structure démocratique et vouée aux intérêts de ses bailleurs de fonds".

"D'un autre côté, il s'offre à la population du Québec un certain nombre d'options politiques mal définies, largement utopiques dont l'approche idéologique représente, surtout pour les jeunes, un certain attrait... ce sont les partis d'extrême-gauche, les partis séparatistes, ou encore fascistes de droite."

"Entre cette droite réactionnaire et les extrémistes de gauche, se situe le parti libéral."



## La perception des fonds du parti est confiée à une commission des finances

par Michel ROY

M. Jean Lesage a annoncé hier soir que la perception des fonds nécessaires à la "bonne marche" du parti sera confiée exclusivement à la commission des finances de la Fédération libérale, commission à laquelle il propose de confier un mandat de quatre ans car elle aura "besoin d'une certaine permanence... pour effectuer un travail efficace". Elle sera présidée par M. François Cleyn; M. Ted Ryan en sera le secrétaire-trésorier.

M. Lesage a précisé, au cours du dîner-bénéfice de son parti, en l'hôtel Reine-Elizabeth, que le Comité exécutif et le Conseil supérieur de la Fédération libérale ont approuvé à l'unanimité cette nouvelle formule, assortie des modalités suivantes:

- seul le président et le secrétaire-trésorier, MM. Cleyn et Ryan, pourront connaître la provenance de toutes les souscriptions et, souligne M. Lesage, "cette règle devra être scrupuleusement observée";
- tous les fonds recueillis par la commission des finances seront déposés dans un compte en fiducie, les fiduciaires étant, outre le président et le secrétaire-trésorier, le trésorier de la Fédération, M. Jean Morin, et le chef du parti;
- les retraits qui seront effectués sur le compte en fiducie devront être autorisés par au moins deux des fiduciaires: ou bien le président et la commission et le chef du Parti; ou bien le secrétaire-trésorier de la commission et le trésorier de la Fédération;
- la commission des finances sera secondée par un "comité consultatif" composé de MM. Roger Létourneau, Peter Thomson et René Hébert;
- la commission des finances et le comité consultatif travailleront en étroite collaboration et feront rapport au comité des finances du Parti, créé lors du dernier congrès de la Fédération libérale, en novembre.

Suite au congrès

"Tous ces importants changements à la formule des finances du parti, a dit M. Lesage hier soir, sont faits dans le but de donner suite aux décisions prises démocratiquement lors du dernier congrès de la Fédération libérale du Québec."

Il reste d'autres étapes à franchir sur la voie de la démocratisation complète du financement du parti, a reconnu M. Lesage qui a ajouté: "D'autres gestes pourront être posés dans la voie d'une plus grande démocratisation lorsque nos adversaires auront manifesté de façon concrète leur désir de nous suivre sur la route que nous avons prise il y a déjà quelques années en vue de démocratiser le financement des partis politiques."

"En ce qui concerne le parti libéral, nous sommes disposés à étudier très sérieusement des propositions qui assureraient une démocratisation encore plus complète de nos finances mais... nous franchirons une autre étape seulement lorsque nous aurons l'assurance que les règles que nous suivrons deviendront la loi, et la loi s'applique de tous les partis."

"En attendant, et de façon à presser le gouvernement au pouvoir de proposer une loi que seul peut présenter un gouvernement au pouvoir en vertu de notre système constitutionnel... un comité de caucus des députés est à mettre la dernière main à une résolution qui sera soumise à l'Assemblée législative après que le caucus en aura définitivement approuvé la teneur."

M. Lesage faisait par là allusion à une formule en vertu de laquelle les partis révéleraient les sources de financement, les montants dont ils disposent, l'usage qu'ils en font, etc. Une telle formule était déjà envisagée par une résolution, conçue par M. René Lévesque et adoptée lors du dernier congrès libéral. C'est à M. Lévesque, croit-on savoir, qu'appartient d'animer le comité de caucus dont M. Lesage a fait état dans son discours.

Nouveau régime

Le nouveau régime de perception du parti libéral — qui s'applique aux dépenses ordinaires et à la caisse électorale — avait été en partie rendu public par M. Eric Kierans lors de son passage à Chicoutimi le 8 janvier dernier. (Le Devoir en avait résumé l'essentiel dans son édition du 9 janvier).

Dans le passé, la perception des fonds du parti était confiée à M. Roger Létourneau, Peter Thomson et René Hébert qui faisaient rapport au chef du parti. Désormais, leur rôle consistera essentiellement à cautionner la commission des finances. L'une des huit commissions permanentes de la Fédération. Cette caution apparaît d'autant plus importante que les souscripteurs du parti avaient accoutumé de transiger avec MM. Létourneau, Thomson et Hébert en qui ils avaient pleine confiance. S'ils devaient se retirer

Voir page 2: La perception

## Nouveau satellite russe habité

### D'autres cosmonautes rejoindraient bientôt le colonel Komarov

MOSCOU — L'Union soviétique a mis en orbite, dans la nuit de samedi à dimanche, un satellite d'un type nouveau, le "Soyouz-1", piloté par le colonel Vladimir Komarov. Le "Soyouz" avait effectué, tard hier soir, plus de 17 orbites autour de la terre et l'on s'attendait généralement à ce que les savants de la base de Baïkonour choisissent ce moment pour lancer une deuxième capsule habitée. Les deux "Soyouz" seraient appelés à effectuer des manoeuvres de jonction et les observateurs n'excluent pas la possibilité d'un transfert d'un ou plusieurs cosmonautes du "Soyouz-2" au véhicule piloté

par Komarov, celui étant de grande dimension (45 pieds par 9 pieds de large). L'agence Tass qui, contrairement à la tradition, a annoncé le lancement du Soyouz-1 en pleine nuit, a précisé que la période de révolution de l'engin spatial était de 88,6 minutes. Il s'agit du premier lancement d'un satellite habité, par l'URSS, depuis le premier trimestre de 1965. De plus, c'est la première fois qu'un cosmonaute soviétique effectue un deuxième vol spatial. Le colonel Vladimir Komarov avait en effet piloté le vaisseau spatial "Vostok-1", lancé le 12 octobre 1964. Les "Soyouz" constituent la

troisième génération de satellites soviétiques, après les "Vostok" et les "Voshkod". Pendant que les observateurs s'attendaient hier soir à ce qu'un second satellite du type Soyouz soit lancé, 24 heures après la mise en orbite de Soyouz-1, des sources sûres affirmaient que sept cosmonautes soviétiques devaient participer à l'expérience spatiale russe en cours. On ignorait alors si les six cosmonautes soviétiques, outre le colonel Vladimir Komarov, aux commandes de Soyouz-1, seraient envoyés dans l'espace dans un même vaisseau ou si les savants russes ne lanceraient pas un troisième Soyouz.

Soyouz signifie en langue russe "union". C'est à la fois une référence au premier mot de l'expression Union soviétique et une référence symbolique à l'opération de jonction qui devait être tentée par les savants soviétiques. Soyouz-1 a été lancé de la base de Baïkonour, en Asie centrale à 3 h 35, heure de Moscou, par un satellite de cette espèce repasse toujours sur son orbite initiale durant sa 17e révolution autour de la terre. Le lancement d'un second satellite capable de rejoindre Soyouz-1 devait donc se faire dans la nuit de dimanche à lundi.

### La querelle Saulnier-CSN s'envenime

par Jean-Claude LECLERC

L'opposition à l'administration Drapeau-Saulnier, qui n'existe manifestement pas au conseil de ville, vient de prendre corps, semble-t-il, du côté de la CSN. La première passe d'armes entre le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, qui s'en est pris vendredi dernier à "l'administration à huis clos" de la ville de Montréal, lors du 9e congrès du conseil central des syndicats nationaux de Montréal portant sur "la démocratisation de la politique municipale", et le président du comité exécutif de la ville, M. Saulnier, risque cependant de s'enlisier autour de la convention collective non encore signée des fonctionnaires municipaux affiliés à la CSN. "La CSN, qui n'a pas ouvert la bouche depuis qu'elle a fait perdre \$2,000,000 aux cols blancs de la ville et qui risque ainsi de perdre 5,000 membres, ne trouvant rien à Voir page 2: La querelle

## Les artisans de la planification ont essuyé un douloureux échec à Cabano

De notre envoyé spécial, Paul CLICHE

CABANO — Députés et notables en tête, un groupe des représentants de corps intermédiaires des comités de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, ont infligé hier un douloureux échec aux artisans de la planification dans la région du Bas-St-Laurent et Gaspésie. Par un vote de 99 contre 92 les députés qui participaient au congrès de fondation du conseil de développement du Grand Portage, ont décidé en effet que l'organisme serait "autonome" du reste de la région, s'opposant ainsi aux recommandations du plan du BAEQ sur cet aspect essentiel.

Immédiatement après le vote, la plupart des députés représentant les mouvements populaires, l'UCC et la CSN, se sont retirés en expliquant qu'ils ne pouvaient participer aux travaux d'un organisme dont la création compromettrait dangereusement l'application d'un plan préparé pendant trois ans avec le concours de milliers de citoyens. Le congrès s'est terminé dans un demi-chahut, près de la moitié des députés ayant quitté les lieux. Les vainqueurs n'ont cependant pas exclu une certaine "association et consultation" avec le reste du territoire-pilote mais sur une base purement volontaire — un peu dans le genre de la Corporation de Montréal métropolitain — formule que le plan du BAEQ rejette catégoriquement comme inefficace et propre à perpétuer le marasme existant. Une résolution adoptée à la dernière minute, toutefois, prévoit qu'il y aura des négociations avec l'UCC et la CSN pour les inciter à maintenir leur participation.

## Prenant pour acquise la parité des salaires:

## Les ouvriers de l'auto chercheront à contrôler les cadences de travail

de notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

WINDSOR. — "Même si on nous offre la plus forte augmentation de salaire jamais vue, nous ne signerons pas de contrat cette année à moins d'obtenir ce que nous voulons comme conditions de travail." Cette déclaration de l'un des chefs syndicaux des ouvriers canadiens de General Motors résume bien les délibérations qu'on tenues hier les membres canadiens du Syndicat international des travailleurs-unis de l'automobile.

Selon le projet du BAEQ et de son successeur, le comité de liaison de l'est du Québec, les deux conseils économiques déjà existants dans la région doivent être restructurés sur la base de quatre conseils de développement pour chacune des sous-régions: la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, la Métis (Matane, Rimouski, Mont-Joli et Matapédia) et Grand Portage (Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata). Rendus vraiment représentatifs de tous les secteurs de la population, ces quatre conseils territoriaux doivent, le 28 mai prochain, se fusionner en un conseil de développement, qui deviendra l'unique interlocuteur de la population de la région lorsque le gouvernement provincial se décidera à mettre le plan du BAEQ en exécution, décision qui devait être prise en janvier mais qui retarde depuis sans que l'on fournisse des explications. Or, les gens du Grand Portage ont décidé hier de demeurer autonomes, mettant en péril le projet de création d'une seule région administrative considérée par tous les experts comme nécessaire à l'application du plan et mettant ainsi en péril la création d'une métropole administrative régionale. Les trois principaux vainqueurs de la journée d'hier furent les députés de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, libéral aux Communes, et M. Gérard Lebel, unioniste à l'Assemblée législative, ainsi que M. Montcalm Simard, député unioniste de Témiscouata.

La "conférence économique canadienne" réunissait les quelque 300 délégués qui avaient assisté, dans un silence presque total, au congrès international spécial de leur syndicat tenu à Détroit de jeudi à samedi. Les objectifs définis à ce congrès spécial seront également ceux des membres canadiens lors de leurs négociations avec les filiales canadiennes des fabricants d'auto et cet automne. La rencontre d'hier avait donc pour but de discuter des problèmes spécifiquement canadiens. Parmi ceux-ci, il y en a un qui jouit d'une évidente priorité: les normes de production que fixent les compagnies, c'est-à-dire les cadences

Durant le congrès, ils ont été assistés principalement par des professionnels, les avocats Antonio Dubé et Bertrand Laforest, de Rivière-du-Loup, le Dr Yvea Godbout et par le président de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, M. Jean Rioux, qui a présenté la résolution. Le député Lebel, vice-président de l'Assemblée législative, est opposé au principe de la régionalisation administrative. Je préfère à la formule des planificateurs, a-t-il dit, la formule de l'Église catholique, dont l'administration est centralisée au Vatican. Ainsi, il faut que notre administration reste centralisée à Québec. Il a reproché à ceux qui ont conçu le plan du BAEQ de vouloir faire une province du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il a même invoqué au cours d'une entrevue le témoignage du principal fonctionnaire responsable de la planification au Québec, M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique, qui lui aurait déclaré dernièrement qu'il approuvait le projet de trois régions pour le territoire-pilote contrairement aux recommandations du BAEQ. Il a aussi invoqué l'appui de ses collègues libéraux de la région, les députés Gérard-D. Lévesque de Bonaventure, et Louis-Philippe Lacroix, des Îles-de-la-Madeleine.

Aux États-Unis, il est permis de déclencher une grève pendant la durée d'un contrat collectif, et les ouvriers de

Voir page 2: Les ouvriers

Voir page 2: Les artisans de la

La querelle

Les ouvriers

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

reprocher à l'administration de Montréal, la qualité d'administration à huis clos... Le conseil central de Montréal (CSN), dans une déclaration adoptée dimanche, a formulé sept griefs contre l'administration municipale.

l'auto le font régulièrement sur la question des normes de production. On estime que ces problèmes dont les données changent constamment ne se prêtent pas aux mécanismes trop lents de l'arbitrage.

Voici les sept griefs formulés par le conseil central: 1) absence d'une saine politique de logement; depuis 1961 plus de 2.000 taudis ont été démolis mais non remplacés...

Le directeur canadien des TUA, M. George Burt, et le vice-président international Leonard Woodcock, ont tous deux souligné que le syndicat a demandé aux "grands de l'auto" de rapprocher les dates de négociations des contrats canadiens pour que les pourparlers se poursuivent simultanément des deux côtés des frontières.

La perception

La perception

(Suite de la première page)

(Suite de la première page)

ble — aux Etats-Unis. A cause de l'intégration de la production qu'a entraînée le pacte canado-américain de l'automobile, un débrayage au Canada pourrait paralyser une importante partie de la production américaine.

Il est possible, toutefois, que ce comité consultatif ait un caractère transitoire. Outre MM. Cley et Ted Ryan, les autres membres de la commission des finances seront MM. Gilles Vandry, de Québec, Jacques David, Byron T. Kerr et Jean Morin de Montréal, ainsi que Pierre Bourque, de Hull, M. Lesage a précisé hier soir que d'autres personnes pourront se joindre à eux plus tard.

Bertrand

Contrecarrer

(Suite de la page 11)

(Suite de la page 20)

On se souviendra que la création de ce comité des finances et l'étendue du mandat qui lui fut confié avaient fait l'objet d'âpres débats avant et pendant le congrès libéral, débats qui divisèrent profondément le parti.

Quant aux Soviétiques, ils soutiendront à fond l'offensive de propagande anti-RFA qui est l'objectif no 1 de la conférence de Karlory Vary. Mais pour eux, cette conférence ne représente qu'une première étape sur la voie de l'unité; la seconde étape sera la conférence mondiale dont le projet, mis en veilleuse pendant quelque temps, vient d'être relancé avec vigueur à Berlin-Est par M. Brejnev.

Les artisans de la

(Suite de la première page) Quant au député fédéral, M. Gendron, il a invoqué au cours d'une entrevue l'appui de sa thèse du chef libéral, M. Jean Lesage, du chef du RIN, M. Pierre Bourgois, du politologue montréalais Guy Bourassa, qui a fait des études pour le BAEQ et même du principal artisan du plan, M. Guy Coulombe, directeur du bureau d'études en aménagement à Québec qui a dirigé les travaux du BAEQ.

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES pour la recherche industrielle ministère de l'Industrie Ottawa Traitement jusqu'à \$17,400 ELECTRONIQUE ET TELECOMMUNICATIONS GENIE MECANIQUE TECHNOLOGUE DES METAUX

VOYAGEUR DE COMMERCE bilingue, gradué d'université catholique préféré, pour représenter l'une des plus grandes compagnies de cierges pour le district de la ville de Québec et Chicoutimi. Nos vendeurs ont en moyenne 25 années de service.

VENDEUR ACCESSOIRES ET SERVICES POUR ORDINATEURS On offre un poste vacant de préférence à un diplômé universitaire dans la vingtaine afin d'augmenter les ventes et le service technique d'un important distributeur canadien de cartes pour statistiques, rubans, rubans magnétiques et services.

DES ACCUSATIONS DE PATRONAGE De l'autre côté, la déception fut très vive. Le maître Guy Michaud de Cabano a déclaré dans une entrevue que les députés s'opposaient à l'application des recommandations du plan parce qu'ils veulent maintenir leur patronage.

EMPLOIS DISPONIBLES IMMEDIATEMENT — Une Physiothérapeute diplômée — Une Diététiste diplômée Hôpital de 225 lits Excellentes conditions de travail Salaire selon expérience et responsabilités

REPRESENTANT POUR PUBLICATION LEGALE Une importante publication légale a un poste vacant pour un représentant vendeur à Montréal. Le candidat choisi recevra un excellent traitement, commission et avantages sociaux usuels.

INGENIEUR DE CHANTIER GUADELOUPE Notre client est une importante firme canadienne d'ingénieurs-conseils à Montréal. On demande un ingénieur bilingue, expérimenté, pour diriger un projet de construction à la Guadeloupe dans les Antilles françaises.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE LASALLE demande pour septembre 1967 TRAVAILLEUR SOCIAL Toutes personnes possédant les qualifications nécessaires à l'exercice de cette fonction devront communiquer avec: M. Raymond Rheault, Directeur général des écoles, LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE LASALLE, 7644, rue Edouard, LaSalle, Tél.: 365-4600, poste 200

PROFESSEUR D'ASSURANCE L'Institut d'Assurance de la Province de Québec en quête d'un homme bilingue, ambitieux, ayant expérience d'enseignement et certaines connaissances d'assurance générale. Le candidat élu sera titulaire d'un cours déjà conçu pour la fondation de la toute nouvelle Ecole d'assurance commanditée par l'ensemble des sociétés d'assurance faisant affaires au Québec.

ingénieur industriel On demande un ingénieur industriel ayant plusieurs années d'expérience, de préférence dans l'industrie textile. Le candidat doit être bilingue et pouvoir prendre, sous sa responsabilité, le service du génie industriel d'usines situées dans la Mauricie.

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX... Si vous êtes forcé de remplacer votre montre à l'heure tous les jours, soit qu'elle avance ou recule trop, nous sommes en mesure de la remettre en parfaite condition. Grâce à nos appareils électroniques ultra-modernes ainsi qu'à nos horlogers experts, votre montre vous donnera désormais entière satisfaction!

GERANT DE L'ENTRETIEN et de "L'ENGINEERING" La position: Une compagnie de produit chimique située dans une ville des environs de Montréal a besoin d'un ingénieur pour prendre charge de son département de l'entretien. La responsabilité attachée à ce poste comprend la section des bouilloires avec 9 employés et un contremaître; la section des ouvriers de l'entretien avec 50 employés, 5 contremaîtres et un contremaître général; la section de "l'engineering" avec 7 employés y compris 2 ingénieurs dont un ingénieur de 4 ans d'expérience comme surintendant de la section.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES requiert les services de PROFESSEURS D'INFORMATION CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES SCOLAIRES Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à: M. Jacques Chartrand, Directeur Général des Ecoles, 17A, rue Boisvert, VAUDREUIL, P.Q.

Wabasso CANADA On demande un ingénieur industriel ayant plusieurs années d'expérience, de préférence dans l'industrie textile. Le candidat doit être bilingue et pouvoir prendre, sous sa responsabilité, le service du génie industriel d'usines situées dans la Mauricie. Il habitera Trois-Rivières. Salaire proportionnel à l'importance du poste; nombreux avantages sociaux. Communiquer avec: THE WABASSO COTTON COMPANY LTD. K. G. K. Baker, C. R. Vice-Président Relations Industrielles 2055 Peel Tél.: VI 2-9411

REPRESENTANT SERVICE MEDICAL LA POSITION — Présenter une ligne de produits de spécialité aux hôpitaux et aux médecins à Montréal et la province de Québec. L'HOMME — De 25 à 35 ans, vaste expérience dans la représentation pour l'industrie pharmaceutique, connaissance de la pharmacie, la médecine ou la chimie. LA COMPAGNIE — Pharmacia (Canada) Ltée récemment établie au Canada est une filiale de Pharmacia A. B. Uppsala, Suède, manufacturier pharmaceutique de renommée internationale. TERRITOIRE — Montréal et la province de Québec. SALAIRE — A discuter. Excellents bénéfices, auto fournie, dépenses payées. L'homme que nous voulons devra avoir la volonté et être capable d'accepter les responsabilités. Pour fixer une entrevue, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à: PHARMACIA (CANADA) LTD. L.TEE 110 Place Crémazie, Montréal, Québec Toute demande sera traitée confidentiellement.

COMPONNETTE J. Brassard, président 256 est, Ste-Catherine — 861-9293



AUJOURD'HUI — Inauguration de l'autoroute Décarie, appelée à devenir la plus importante artère nord-sud de l'île de Montréal. L'événement attirera diverses personnalités de marque, dont le premier ministre Daniel Johnson et le ministre de la voirie Fernand J. Lafontaine...

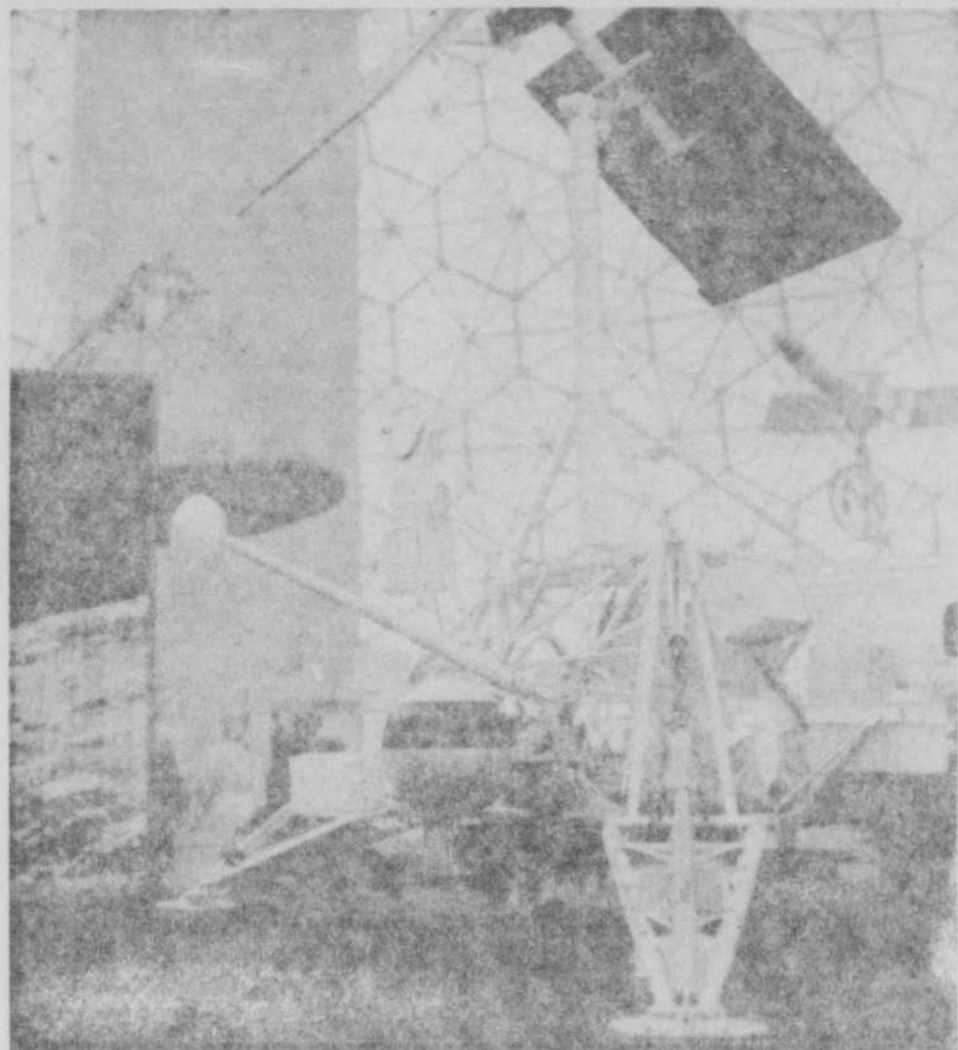
réal, MM. Gérard Rancourt et Guy Dupuis, participeront à une assemblée générale de l'Union canadienne des aveugles, à sept heures 30, à la salle des Charpentiers-menuisiers (3560, boul. Saint-Laurent).

Petit détail qui vous aura sans doute échappé: les 62 drapeaux, qui flottent au-dessus de la marquise du magasin centre-ville Morgans, sont disposés dans l'ordre où les pays ont annoncé leur participation à l'Expo... L'Association des rédacteurs de devis du Canada tiendra son congrès à Montréal à compter du 26 avril, avec la participation de représentants de différents secteurs de l'industrie nord-américaine de la construction...



Le directeur du service de la voie publique de la ville de Montréal a été choisi par un jury de l'American Public Works Association au nombre des "dix hommes" qui se sont le plus signalés dans le domaine des travaux publics tant au Canada qu'aux États-Unis.

Des représentants des professeurs de français de tout le Canada, et oeuvrant à tous les degrés, de la maternelle à l'université, réunis à Montréal sous les auspices de l'ACLEF, ont désigné un comité provisoire de cinq membres, chargé de préparer la formation d'une association québécoise de professeurs de français. Ils ont également chargé la commission permanente de la langue française de l'ACLEF de faire un inventaire complet des associations de professeurs de français déjà existantes par tout le Canada et d'entrer en contact avec leurs dirigeants.



Le Surveyor III, à qui l'on doit les premières photos en rapproché du sol lunaire est exposé dans le pavillon des E.-U., dans un décor qui reconstitue authentiquement la croûte du satellite terrestre.

Les plus petits cratères y sont. A l'arrière-plan, les treillis du dôme géodésique, un splendide, le soir, vu de l'extérieur, tout illuminé.

(Photo Keystone)

Les Américains: discrétion complexée Les Indiens: art, culture et paix...

par Jean-V. DUFRESNE

Les États-Unis et l'Inde ont inauguré presque en même temps hier leur pavillon. Autant le premier a choisi les demi-teintes de la discrétion, autant l'autre cherche à affirmer les progrès qu'il a réalisés dans le secteur manufacturier, sans pour autant passer sous silence les richesses inépuisables de son art et de sa culture.

Le pavillon américain — c'est l'opinion générale qu'on exprimait hier — vous laisse un peu sur votre faim. Son dôme géodésique est une réalisation remarquable mais que l'on apprécie davantage de l'extérieur, à quelque distance, le soir, car illuminé de l'intérieur il ressemble alors à une planète toute douce qui s'est posée gentiment sur la Terre sans déranger personne.

Qu'importe le Texas, les Américains ont choisi la discrétion, mais peut-être ont-ils poussé trop loin cette rare vertu. Un stand évoque l'art indien, mais ignore totalement la magnifique tradition de la poterie amérindienne que les céramistes contemporains ont si hardiment renouvelées. On consacre plusieurs vitrines et tout un montage aux poupées du XVIIIe siècle, mais on passe sous silence l'art pictural si riche des primitifs américains. (Les modernes y sont).

Peut-être dans ce pays qui inventa l'art du bricolage et cultiva l'ingéniosité comme une vertu morale, était-il difficile de choisir, mais les souvenirs que nous conservons de la participation américaine à l'Exposition de Bruxelles, en 1958, nous rendent difficile, quant à nous, la tâche de juger objectivement des USA à l'Exposition de Montréal. A Bruxelles il y avait de l'humour, et grâce à l'humour la surcharge passait admirablement. Elle avait quelque chose d'humoristique en soi.

Le pavillon de 1967 en est dépourvu, si l'on excepte quelques vignettes qui expliquent tout un jeu de photographies consacrées aux grandes vedettes du cinéma américain. La tête la plus sympathique: Bogart. A l'écran, une réalisation exceptionnelle: un film de Art King, ancien maquetteur de la revue pour adolescents "Seventeen", qui en neuf mois (et un "miserable" \$250,000), nous a-t-il confié a réalisé un film presque poétique sur les jeux d'enfants. King a utilisé le procédé à trois écrans qui courtise l'oeil d'une manière d'abord affolante, mais tout se tient parfaitement. On y voit non seulement des enfants qui jouent à des jeux universellement répandus dans le monde souque-à-la-corde, la queue-leu-leu, la marelle, le chat perché — mais des enfants américains dans les yeux de qui scintille l'éclair déjà très vivace de la compétition individuelle. Il est fascinant d'observer comment ces "kids", attendant le coup du sifflet, ou l'atta-

quets comme cirés par des religieuses, aux moquettes épaisses, n'a coûté que \$1.5 million. M. M. Rana, l'architecte, en est très orgueilleux et avec raison. Le pavillon est simplement construit, avec beaucoup d'élégance. L'on y respire dans une ambiance profondément respectueuse de l'art et de la culture, car le thème qui pivote autour de l'habileté des mains indiennes est une rétrospective de cinq millénaires. Ainsi le pavillon même qui évoque la paix du temple offrit-il malgré tout un caractère contemporain.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER À CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI (Pour mieux réaliser toutes vos ambitions) L'enthousiasme (Pour vivre pleinement votre vie) L'esprit de décision (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef) L'art des relations humaines (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux) L'art de persuader par la parole (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public) VOUS AUSSI Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit. Ce n'est pas un cours théorique mais un cours pratique de 15 semaines UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

VENEZ ASSISTER A UNE DEMONSTRATION GRATUITE Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez le bus 604 (Venez en MÉTRO, descendez à la station Berri-Dumontigny (à l'ouest de la sortie Ontario) mercredi le 24 avril à 8 heures, s. m. Pour être sûr d'avoir une place, téléphones à 842-8186

Jean-Guy LEBOEUF, B.A., L.S.C., président Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur!" et croyez au succès! L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ Pour des résultats plus dynamiques en pensées, en paroles et en actions

qu'il importe le Texas, les Américains ont choisi la discrétion, mais peut-être ont-ils poussé trop loin cette rare vertu. Un stand évoque l'art indien, mais ignore totalement la magnifique tradition de la poterie amérindienne que les céramistes contemporains ont si hardiment renouvelées. On consacre plusieurs vitrines et tout un montage aux poupées du XVIIIe siècle, mais on passe sous silence l'art pictural si riche des primitifs américains. (Les modernes y sont).

Peut-être dans ce pays qui inventa l'art du bricolage et cultiva l'ingéniosité comme une vertu morale, était-il difficile de choisir, mais les souvenirs que nous conservons de la participation américaine à l'Exposition de Bruxelles, en 1958, nous rendent difficile, quant à nous, la tâche de juger objectivement des USA à l'Exposition de Montréal. A Bruxelles il y avait de l'humour, et grâce à l'humour la surcharge passait admirablement. Elle avait quelque chose d'humoristique en soi.

Évitez les dégâts causés par la pluie Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU" Galvanisé • Cuivre • Aluminium Estimation gratuite \* MONTRÉAL — 322-4160 \* QUÉBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

qu'importe le Texas, les Américains ont choisi la discrétion, mais peut-être ont-ils poussé trop loin cette rare vertu. Un stand évoque l'art indien, mais ignore totalement la magnifique tradition de la poterie amérindienne que les céramistes contemporains ont si hardiment renouvelées. On consacre plusieurs vitrines et tout un montage aux poupées du XVIIIe siècle, mais on passe sous silence l'art pictural si riche des primitifs américains. (Les modernes y sont).

Peut-être dans ce pays qui inventa l'art du bricolage et cultiva l'ingéniosité comme une vertu morale, était-il difficile de choisir, mais les souvenirs que nous conservons de la participation américaine à l'Exposition de Bruxelles, en 1958, nous rendent difficile, quant à nous, la tâche de juger objectivement des USA à l'Exposition de Montréal. A Bruxelles il y avait de l'humour, et grâce à l'humour la surcharge passait admirablement. Elle avait quelque chose d'humoristique en soi.

Évitez les dégâts causés par la pluie Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU" Galvanisé • Cuivre • Aluminium Estimation gratuite \* MONTRÉAL — 322-4160 \* QUÉBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

qu'importe le Texas, les Américains ont choisi la discrétion, mais peut-être ont-ils poussé trop loin cette rare vertu. Un stand évoque l'art indien, mais ignore totalement la magnifique tradition de la poterie amérindienne que les céramistes contemporains ont si hardiment renouvelées. On consacre plusieurs vitrines et tout un montage aux poupées du XVIIIe siècle, mais on passe sous silence l'art pictural si riche des primitifs américains. (Les modernes y sont).

Peut-être dans ce pays qui inventa l'art du bricolage et cultiva l'ingéniosité comme une vertu morale, était-il difficile de choisir, mais les souvenirs que nous conservons de la participation américaine à l'Exposition de Bruxelles, en 1958, nous rendent difficile, quant à nous, la tâche de juger objectivement des USA à l'Exposition de Montréal. A Bruxelles il y avait de l'humour, et grâce à l'humour la surcharge passait admirablement. Elle avait quelque chose d'humoristique en soi.

Évitez les dégâts causés par la pluie Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU" Galvanisé • Cuivre • Aluminium Estimation gratuite \* MONTRÉAL — 322-4160 \* QUÉBEC — 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

Margot donne une leçon de politesse

Pour que l'on vous adresse la parole en français, au pavillon des pâtes et papier, il faut le demander. C'est précisément ce qu'on fait hier les spectateurs invités à l'inauguration de la snail-foret, à l'Exposition universelle de Montréal.

"Margot" s'est alors écrié comme s'il mandait la bonne le président de l'association, (ou quelque "officiel" du même genre, dans leurs complaisants, ses types se ressemblent comme des épiphetes), en suppliant une jolie hôtesse d'attendre l'inspecteur.

Margot n'est pas folle, mais pas du tout. Charmante, désarmante même, après un joli bond sur la scène, elle s'exécute avec aisance de ne pouvoir traduire en français ce que le personnage officiel venait de dire; elle ne comprendrait elle-même point l'anglais. Du tac au tac, et les spectateurs amusés s'esclaffèrent.

Ceci dit, les "public relations" de nos grandes compagnies de pâtes et papier vont sûrement corriger la situation, car si les arbres poussent pour les Américains, ils poussent aussi pour tout le monde, pas vrai?

Nous avons jeté un coup d'oeil rapide sur le pavillon, et le spectacle tout entier auquel nous avons assisté nous a réjoui. Encore mal rodé — les projecteurs viennent tout juste d'être installés — la petite saynète qu'interprètent dans les deux langues, en synchronisme, un comédien et une comédienne, est tout simplement excellente. En quelques minutes, on apprend d'instinct le papier. Les deux personnages s'entre-voient, tantôt entre eux, tantôt avec l'écran circulaire qui s'élève au gré de leurs réparties et de leurs refrains.

Il a rendu d'abord hommage à qui de droit, le gâche — mais quelle mouche l'a piqué? — premier fabricant naturel du papier (sans nul), et dont le Francis Bismarck, sans doute celui du thermomètre, observe avec sagacité que les guêpes les plus venimeuses dans cet art existaient en grand nombre au Canada. Depuis lors, notre pays produit les quatre cinquièmes du papier journal dans le monde, et toutes les guêpes canadiennes sont synchrises.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Le pavillon des pâtes et papier qui simule une forêt de confères stylisés renferme également un laboratoire. Dans un pavillonnet distinct, on fabrique le papier fait à la main. On dirait un stand de pizza, mais priez de ne pas marcher le papier.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Le pavillon des pâtes et papier qui simule une forêt de confères stylisés renferme également un laboratoire. Dans un pavillonnet distinct, on fabrique le papier fait à la main. On dirait un stand de pizza, mais priez de ne pas marcher le papier.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Le pavillon des pâtes et papier qui simule une forêt de confères stylisés renferme également un laboratoire. Dans un pavillonnet distinct, on fabrique le papier fait à la main. On dirait un stand de pizza, mais priez de ne pas marcher le papier.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Le pavillon des pâtes et papier qui simule une forêt de confères stylisés renferme également un laboratoire. Dans un pavillonnet distinct, on fabrique le papier fait à la main. On dirait un stand de pizza, mais priez de ne pas marcher le papier.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Le pavillon des pâtes et papier qui simule une forêt de confères stylisés renferme également un laboratoire. Dans un pavillonnet distinct, on fabrique le papier fait à la main. On dirait un stand de pizza, mais priez de ne pas marcher le papier.

Un spectacle amusant, qui se moque un peu de lui-même, très gai. Cinq comédiens et cinq comédiennes se partagent l'affiche en équipes de deux, car la représentation est continue. Nous avons apprécié, hier, Yvonne Lafontaine et Jean Leclerc, sympathisés avec le régisseur Yvon Lelièvre qui à quelques jours de la grande ouverture, change follement les lutins qui peuplent encore l'arrière-scène ou se sont réfugiés dans les projecteurs. Les auteurs sont MM. Bob Hills et Paul Sullivan.

Lucien Saulnier ouvre une douche froide en parlant de Montréal après l'Expo

Surpassant de l'amas de félicitations que les conseillers venaient de faire pleuvoir sur lui lors du vote sans discussion du budget, vendredi soir, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a ouvert une brève douche froide en évoquant la situation qui peut tomber sur Montréal après l'Expo.

Précisant que le premier ministre Johnson n'avait pas promis une évacuation totale des commissions scolaires du champ de la taxation foncière, M. Saulnier a fait part de sa crainte que ce réaménagement fiscal, bénéfique pour bon nombre de municipalités, laisse Montréal dans les mêmes difficultés. "Si après l'Expo il n'y a pas une reprise vigoureuse dans le secteur privé, il se pourrait que l'on ait des problèmes... Il serait sage d'analyser rapidement cette proposition", a dit M. Saulnier.

Rappelant de son côté que sur un budget de \$250 millions, les fonds versés par le gouvernement provincial allaient atteindre cette année plus de \$53 millions (taxe de vente, bien-être, subvention pour l'Expo, lieu de taxes), le conseiller de Côte-des-Neiges, M. John Lynch-Staunton, a exprimé le désir de voir la ville acquiescer une plus grande autonomie fiscale. Prenant la parole peu après le conseiller Robert qui venait à nouveau de tourner vers Ottawa la conversation grandissante des municipalités et du Québec, M. Staunton a lancé: "C'est le devoir du gouvernement fédéral de se mettre davantage au courant des besoins municipaux".

A côté des fleurs lancées au président du comité exécutif, quelques larmes (verbales) ont aussi été versées sur le sort des districts défavorisés. Après l'appel à la conscience des Montréalais lancé par

le conseiller de Saint-Anne, M. Frank Hanley, ce sont les conseillers F. Alie, de Saint-Louis, E. Laliberté, d'Aboussir, et Y. Lamarre, de Saint-Henri, qui se sont acquittés de cette tâche.

"Quand viendra enfin le tour d'un district comme le nôtre?" a demandé M. Alie. "Des parcs, une attention dans les services, c'est apprécié de cette population... mais la pauvreté devient relativement plus grande... Après les exploits du métro et de l'Expo, les gens disent qu'il n'y a pas de raison pour ne pas en sortir."

Reconnaissant ce problème — "c'est ça les classes sociales" — le conseiller Laliberté s'est inquiété de l'éventualité que le service du bien-être social soit transféré au gouvernement provincial. "Je crois qu'il y a des cas qui devraient toujours être réglés par Montréal", a-t-il dit.

Le conseiller de Saint-Henri, signalant que les défavorisés comptent pour 21% des familles de la métropole, et que "la pauvreté a progressé au même rythme que Montréal", a dit qu'une telle question "devrait être une priorité pour l'administration".

A ce chapitre de la pauvreté, le président Saulnier a répondu que la ville était "la seule à s'étirer le cou", que les solutions étaient beaucoup au-dessus des moyens de l'administration. "Le paradis, ce ne sera pas demain matin", a dit M. Saulnier, rappelant que même en Suède "il manque de toutes sortes de choses".

Outre ce budget de la ville, le conseil a aussi voté, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le budget de la commission de transport de Montréal. La CTM prévoit des recettes de \$84 millions, des dépenses de \$83 millions, un surplus de \$316,425, ainsi que 341 millions de passagers.

Advertisement for Vichy Célestins mineral water. Includes an illustration of a child and text: 'Aussi saine que Célestins VICHY CÉLESTINS, l'eau minérale alcaline absolument naturelle, légère et rafraîchissante, convient à tous, aux enfants comme aux adultes. Les sels minéraux et les oligo-éléments qu'elle contient contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada. Méfiez-vous des imitations, exigez toujours VICHY CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien! 32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢'

Advertisement for Jolicoeur pest control services. Includes an illustration of a cat and text: 'GARE AUX PILLARDS! MENAGÈRES AVISEES, avis vous est par la présente donné que les malfaiteurs notoirement MITES, POUSSIÈRE, FEU et VOL conviennent vos précieuses fouritures, ainsi que vos manuels de drap. JOLICOEUR vous offre toute la protection de son service d'entreposage. Réparations et nettoyage de fouritures au besoin. LA. 1-2161 Jolicoeur 1907-1967 100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir'

Advertisement for 'MONTREAL-GUIDE' by Eloi de Grandmont and Louis-Martin Tard. Text: 'VIENT DE PARAITRE... MONTREAL-GUIDE par ELOI DE GRANDMONT et LOUIS-MARTIN TARD. Tout ce que Montréalais et visiteurs doivent savoir! "Les auteurs de ce guide ont su allier l'agréable à l'utile". (Jean Drapeau). En vente partout à \$1.00 — Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394 ...AUX EDITIONS DU JOUR' Includes a large 'G' logo and 'JOUR' text.

# EDITORIAL

## La politique scientifique n'est pas d'abord affaire de dollars

Il est particulièrement heureux que la commission mixte franco-québécoise, qui vient de tenir à Paris sa réunion la plus fructueuse apparemment depuis deux ans (l'accord de février 1965 prévoit que la commission se réunit deux fois par année, tour à tour à Québec et à Paris), ait commencé d'étendre la coopération à certains aspects de la grande industrie et de la recherche appliquée. Ce doit être la qu'on début, car si vastes et si pressants soient nos besoins dans le domaine de l'éducation, et, plus largement de la culture, ils sont peut-être plus aigus encore en matière de recherche scientifique, de technologie, de politique du développement.

Aux accords (ou "ententes", pour reprendre leur prudente appellation officielle) de février 65 entre les ministères québécois et français de l'éducation et de novembre 65, entre ceux des affaires culturelles, devrait s'en ajouter un autre en matière de coopération scientifique et technique. Faute d'un accord formel dans l'immédiat, les liens sont assez étroits entre l'éducation et la culture, d'une part, la science de l'autre, et les ententes de 1965 sont assez larges et souples pour autoriser une extension progressive des rapports franco-québécois à la recherche, à la valorisation et aux applications de la recherche. On doit souhaiter et on peut espérer que cette extension ne tardera pas et que, dans l'élaboration de sa politique scientifique comme dans l'initiation aux nouvelles disciplines et aux industries de pointe, le Québec pourra bénéficier du remarquable essor que la France connaît depuis quelques années.

Un Etat qui n'a pas de politique scientifique et qui ne fait pas du développement de la recherche un de ses hauts soucis, se prépare un destin de satellite ou consent implicitement à l'accroissement de sa dépendance; un gouvernement qui, avant théoriquement juridiction sur l'enseignement supérieur, n'a pas de politique, ni d'organismes, ni de crédits de recherche, ne conserve que l'illusion de cette juridiction.

On ne répétera jamais assez qu'une politique scientifique dynamique est la condition du progrès intellectuel, de la prospérité matérielle et de l'autonomie, tant politique que culturelle. C'est assez dire que le Québec n'a plus de temps à perdre s'il entend garder des chances réelles d'être et de durer, s'il veut avoir un avenir véritable en termes du XXI<sup>e</sup> siècle, qui est déjà parmi nous.

Certains, hypnotisés par l'avance énorme et les moyens fantastiques de quelques grands pays — et spécialement du géant voisin — jettent déjà le manche après la cognée et incitent leurs compatriotes à la résignation, à l'abdication, lorsqu'ils ne tournent pas en dérision les efforts tentés par des moyens et même de petits pays en matière de recherche et de développement. La Suède, pourtant, pour ne prendre que cet exemple, enseigne eloquemment qu'il est possible, même dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à un petit pays, de prospérer, de progresser en restant libre, d'avoir sa politique propre de recherche et d'apporter même, à certains moments, une contribution originale et importante au capital humain. D'autres, effrayés par la masse des crédits engagés ailleurs dans les divers types de recherche et aux diverses étapes de celle-ci, estiment que jamais le Québec ne pourra disposer des ressources matérielles indispensables à une politique scientifique même modeste.

C'est trop aisément réduire toute la complexe question de la recherche scientifique à ce qui n'est qu'une des conditions d'une politique de la science, condition importante assurément mais pas la seule, il s'en fait, et pas la première non plus qu'il faille remplir. Les tâches de réflexion, de formation des spécialistes, de coordination et d'animation, de sélection judicieuse des secteurs d'intervention, d'exploitation de la documentation, important au moins autant à la mise en oeuvre d'une politique scientifique que le volume des ressources financières disponibles. Au reste, les pouvoirs publics n'ont pas à dégrager seuls tous les crédits nécessaires à la recherche et au développement; ils doivent savoir canaliser, influencer, orienter habilement les investissements affectés aux mêmes fins par le secteur privé.

Ainsi, on peut penser que le premier temps d'une politique scientifique au Québec pourrait consister en un

geste tout simple mais qui, judicieusement accompli, aurait valeur déterminante. Ce serait la création d'un poste de conseiller scientifique auprès du premier ministre, ou encore d'un bureau ou d'un "office" scientifique, coiffé par un comité interministériel réunissant les ministères les plus directement intéressés à ce problème: présidence du Conseil, éducation, industrie et commerce, richesses naturelles, affaires culturelles, santé, agriculture. Le conseiller scientifique ou le directeur de l'office scientifique devrait être à la fois un authentique homme de science (et ici, il y a sans doute lieu de rappeler que les sciences humaines font aussi partie de la science), qui ait lui-même fait de la recherche, et un administrateur dynamique en plus d'être un "prospectif" et un humaniste: bref, un grand universitaire. Cet homme et sa petite équipe (deux ou trois collaborateurs, un secrétariat) auraient essentiellement trois tâches à remplir: inventaire, documentation, réflexion, dont l'heureux accomplissement préparerait la claire définition et l'application efficace, après deux ou trois ans, d'une politique québécoise de la science.

Il faudrait d'abord dresser l'inventaire des ressources actuelles du Québec en matière de recherche scientifique, dans l'ordre de la recherche fondamentale comme dans ceux de la recherche orientée et de la recherche appliquée: les hommes, les institutions et leurs moyens, les crédits, cela aussi bien dans les universités et les ministères que dans les entreprises publiques et le secteur privé. L'inventaire s'accompagnerait d'une analyse des politiques suivies, de l'examen des programmes de recherche, d'une étude de rentabilité. La documentation, ensuite, permettrait de rassembler et d'exploiter une masse d'informations sur ce qui se fait ailleurs, à l'étranger (non seulement chez les "grands" mais aussi dans des pays comparables au Québec par leur taille et leur situation), dans le secteur public, le secteur privé, les universités, les formules existantes de coopération et de concertation, l'influence respective des divers "pouvoirs", etc.: cela permettrait aussi de constituer un centre documentaire sur tous les aspects des politiques contemporaines de recherche.

Viendrait enfin la réflexion sur une politique de recherche au Québec, qui supposerait un long dialogue avec les hommes clés déjà engagés chez nous dans la recherche, avec des spécialistes de l'étranger, politique définie à la lumière des priorités et des ressources — humaines et matérielles — qui sont nôtres. Disposons-nous, par hypothèse, de centaines de millions de dollars à investir dans une politique de recherche que ces diverses tâches, ces trois étapes ne seraient pas moins nécessaires; combien plus ne s'imposeraient-elles pas quand nous savons que pour très longtemps, il faudra penser en termes de quelques millions, puis de quelques dizaines de millions par année.

Une fois déposé le rapport, une fois adoptée une politique de la recherche, le moment viendrait de former quelques organismes indispensables, coiffés par un Centre québécois de la recherche. Dans la mise en oeuvre d'une telle entreprise, et déjà dans la phase préliminaire, il sera essentiel au Québec de disposer d'une armée sans cesse grandissante de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens et de leur permettre de participer à la science qui se fait. C'est ici que prend tout son sens et que revêtirait tout son prix une coopération France-Québec étendue à l'ensemble de la recherche scientifique et du développement technologique. Dans des domaines aussi divers que le pétrole, les minéraux, les ressources hydrauliques, la sidérurgie d'une part, ou, de l'autre, l'informatique, les sciences nucléaires, l'exploration spatiale, l'océanographie, les nôtres pourraient être associés aux multiples aspects d'une activité qui a fait de la France la troisième puissance scientifique du monde, après les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il ne s'agit évidemment pas de "s'enfermer" dans le monde francophone mais c'est tout naturellement de l'effort français que nous pourrions tirer le plus d'avantages et le plus de bénéfices.

Les possibilités offertes par la coopération franco-québécoise en ce domaine, associées à l'action d'étude et d'inventaire d'un bureau scientifique, ne seraient-elles pas la seule façon d'aborder sérieusement et promptement l'énorme et pressante question d'une politique de la science au Québec?

Jean-Marc LEGER

### L'assurance-maladie: obligatoire ou facultative?

Plusieurs associations de médecins ont présenté ces jours derniers à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social des mémoires où elles s'opposent à un système obligatoire et public d'assurance-maladie. Alors que le Collège des médecins a modifié son attitude antérieure et a donné son appui à un régime d'assurance universel et obligatoire, d'autres groupes: la Fédération des médecins spécialistes du Québec, l'Association médicale de la province de Québec, l'Association des médecins de langue française du Canada, filiale du Québec, et l'Association des psychiatres du Québec, demandent que le régime éventuel soit facultatif.

On peut fort bien diverger d'opinion sur les délais et les étapes nécessaires dans la mise en marche de l'assurance-maladie, soit à cause des budgets nécessaires, ou encore parce que le personnel médical et hospitalier est insuffi-

### BLOCS NOTES

que les soins médicaux paraissent exiger l'universalité. Autrement, on affaiblit plus ou moins l'efficacité du système.

L'adhésion obligatoire et universelle dans le groupe de population concerné, celui de la province, assure le jeu de la loi des grands nombres qui est à la base de toute assurance. Si l'on optait pour l'adhésion libre à des régimes privés, beaucoup d'imprévoyants négligeraient de s'assurer, et les inconvénients de la situa-

# Les Acadiens en quête d'une véritable justice scolaire

par René MAILHOT

MONCTON. — Les Acadiens viennent de demander au ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick une division immédiate du district scolaire de la région de Moncton, dont la population étudiante est à 38 pour cent francophone.

Les Acadiens ont décidé qu'ils avaient fini de faire des courbettes et de plier l'échine devant l'intransigeance de cette commission scolaire unilingue anglaise. Ils veulent donc s'en séparer.

On peut se demander ce qui pousse les Acadiens de la région de Moncton à vouloir former leur propre commission scolaire. La réponse est simple. Depuis plusieurs années, on leur avait promis un représentant de langue française au bureau d'administration. La commission scolaire de l'endroit vient de se donner un bureau d'administration unilingue anglais. Et en dépit du fait que plusieurs éducateurs francophones seraient compétents pour remplir des fonctions administra-

tives au sein de la commission scolaire, pas un n'a eu l'occasion de poser sa candidature puisque les nominations ont été faites à leur insu.

La commission scolaire a donc agi comme si l'élément francophone n'existait pas. Et comme le souligne le président de la Société nationale des Acadiens, le docteur Léon Richard: "Une fois de plus, les Acadiens se sont fait passer un beau saquin."

On pourrait se demander également pourquoi les Acadiens veulent avoir leurs propres écoles françaises, puisque le système d'écoles polyvalentes mixtes recommandé par le gouvernement semble respecter à première vue l'élement francophone. Dans ces écoles mixtes, les élèves français et anglais auraient leurs professeurs et leurs classes respectives. Les Acadiens rejettent en bloc ce système puisque ces écoles polyvalentes risquent d'avoir dans la majorité des cas des administrations unilingues anglaises qui seraient une menace constante à l'identité acadienne. L'attitude actuelle de la commission scolaire de Moncton en est une preuve, disent-ils.

Ce sont là autant de raisons sérieuses et valables, pensent les Acadiens, pour qu'ils puissent une fois pour toute jouir de leurs propres écoles régies par une commission scolaire française et celle-ci administrée finalement par un des leurs.

Ils vont même plus loin. Ils formulent l'espoir que les au-

tres districts scolaires à prédominance française dans la province fassent les mêmes revendications auprès du ministère de l'Éducation.

Les revendications acadiennes n'ont pas eu l'heure de plaire aux Anglais qui soutiennent que ce serait là décentraliser le système scolaire lorsque les réformes scolaires du gouvernement recommandent le contraire.

Le ministre de l'Éducation a d'abord répondu aux Acadiens qu'il était prêt à les rencontrer pour discuter de la situation. Lors de cette rencontre toutefois, le ministre Wendell Meldrum a été loin de se rendre aux revendications acadiennes. Il était prêt à faire quelques concessions. Mais la commission scolaire française, il ne fallait pas y songer. Du moins pas à quelques mois près d'une élection provinciale qui pourrait être fortement contestée. C'était risquer de se mettre à dos une partie importante de l'électorat anglophone. Les Acadiens devaient patienter.

Mais les Acadiens ne veulent plus patienter. Ils sont décidés à continuer la lutte. Et ils entretiennent l'espoir qu'éventuellement ils seront maîtres de leurs propres institutions dans le domaine de l'éducation. Reste à voir quelle bataille livreront les porte-parole des associations anglaises pour faire échec à cet élan à tendance séparatiste qu'ils ne prennent guère.

# lettres au DEVOIR

## Manifestation oecuménique à Rouyn

Paraissait dans Le Devoir du 11 avril un article "Manifestation oecuménique à Rouyn malgré les séparatistes", où sont passablement mal rendus les événements qui agitent depuis quelques semaines les villes de Rouyn et Noranda. Je suis né à Rouyn et je suis québécois présentement à Montréal, je garde un contact étroit avec l'actualité de mon coin de pays. Je vous expose donc, au meilleur de ma connaissance, ce qui en est.

Le Comité du centenaire de Rouyn décida, au début de l'année, de patronner l'organisation d'une célébration religieuse à l'occasion du centenaire de la Confédération, célébration qu'on projetait pour la mi-mai en reconnaissance pour les bienfaits que le ciel nous a accordés au cours des cent dernières années. Un prêtre que je connais intimement pour avoir été son élève pendant quatre ans, l'abbé Joseph Guibo, était à son insu le président du comité d'organisation de la fête. Ayant été mis au courant de l'affaire, il n'hésita pas à se désister pour des raisons qui lui sont évidentes: fêter religieusement les bienfaits connus au cours des cent dernières années par le Canada sous-entend, d'une façon générale et sous le rapport politique, la célébration d'un système confédératif actuel, or, et la question est fortement d'actualité, tout n'est pas clair au sujet de la Confédération. Si d'aucuns la vénèrent, d'autres — je situe ici des positions extrêmes — au-delà de son idéal bon et juste, la tristesse et l'impossibilité de son application.

Il est de toute façon évident que les pensées sont divergentes à ce sujet; encore pourrait-on admettre que chaque individu est libre de remercier Dieu de ses grâces, chacun personnellement. Mais vouloir unifier des pensées politiques diamétralement opposées sous le chapitre de la religion, par une célébration publique et oecuménique — je n'ai rien contre l'oecuménisme, le problème n'est pas là — voilà bien un manque de respect pour l'individualité de pensée.

Il fait bien voir que ceux qui doutent de la Confédération actuelle s'alarment du fait que, si le terme "Confédération" n'est pas exprimé, cette réalité ne peut qu'être sous-entendue dans l'expression "cent dernières années canadiennes"; en s'adonnant à de telles manifestations religieuses, ils renouvellent leur conviction politique de gens croyant que les choses sont la religion, sous l'importance laquelle de ses manifestations, ne doit pas brimer les convictions, politiques ou autres, des personnes. Or, c'est ce que ferait une telle manifestation, celle qui célébrerait "cent ans de prospérité canadienne".

Il est à noter que les organisateurs qui tiennent mordicus à leur fête, voient dans toute opposition des menaces d'un groupe "infime de séparatistes", solution de facilité qui n'a pas sans leur valeur des appuis, puisque partout au Québec le mot "séparatiste" prononcé, une certaine catégorie de gens prennent le mors aux dents. Ce n'est un groupe de gens leur reproche — un seul s'est prononcé publiquement et personnellement contre le projet de fête, l'abbé Guibo, professeur au Séminaire de Rouyn — c'est leur manque de respect pour l'individu. Encore que ce manque de respect soit un euphémisme, dans un autre sens, quand on sait que l'abbé Guibo a été non seulement débordé de lettres anonymes et morbides, mais publiquement calomnié à la radio, dans les

journaux; on le traite de jeune prêtre abîmé, de sale robe noire, d'écoeurant... ce qui ressemble plus à une campagne de diffamation qu'à une confrontation de pensées.

Il est évidemment aisé de vérifier la triste rigueur de ce que je viens d'avancer. Les trois derniers numéros de La Frontière, hebdomadaire de Rouyn ou ont paru dans leur intégrité les deux positions du débat, sont mes principales sources d'information.

Pour en revenir à l'article, anonyme, publié dans Le Devoir du 11 avril, il est encore remarquable de s'apercevoir qu'on y a tu la voix de la S.S. J.B. de Rouyn qui s'oppose à la manifestation religieuse projetée, pour les raisons que je viens de donner. La Société a d'ailleurs fait connaître sa position dans Le Devoir, au début de mars, et n'a cessé de le faire dans La Frontière. Elle a même envoyé une lettre au clergé du diocèse de Timmins — Rouyn en fait partie — pour l'informer de sa position.

Enfin, il est faux de dire — mais l'auteur de l'article du Devoir du 11 avril l'affirme pourtant, — que les membres du clergé ne voyaient en cette semaine d'action de grâces aucun motif politique. L'abbé Guibo, pour un confédéré, cette thèse, et il est sûr qu'il se fait aussi le porte-parole d'autres membres du clergé qui préfèrent garder l'anonymat.

Par cette lettre, je veux lancer un appel à ceux qui n'ont pas de l'eau de vase dans les veines, leur demander de se porter à la défense de cette cause de quelque façon que ce soit, mais vite.

Je compte, monsieur le directeur, sur l'appui de votre pensée et de votre plume.

Pierre Larièvre, étudiant, Montréal

principe de l'impôt progressif est excellent, mais dans certaines limites, ce serait un abus que de financer ainsi un trop forte partie de la sécurité sociale.

### Le choix du médecin

Dans plusieurs mémoires, et notamment dans celui du Collège des médecins, on insiste sur la liberté du patient de choisir son médecin. Dans un régime facultatif d'assurance, cela va de soi et ne pose guère de problème. Comme cette demande est tout à fait légitime, il faudrait que la liberté du patient soit protégée dans un éventuel régime d'assurance-maladie obligatoire.

Le Collège des médecins demande aussi que les médecins soient libres d'adhérer ou non à un régime d'assurance obligatoire. Dans ce cas, comme tous les citoyens sont assés, les clients de ces médecins non inscrits au régime public seraient exposés à payer deux fois pour leurs soins, puisqu'ils auraient payé leur prime. Cela paraît une limitation excessive de la liberté de choisir son médecin. Après avoir payé le compte de son médecin, le patient ne pourrait pas avoir le droit de se faire rembourser l'équivalent de ce que la régie d'assurance aurait payé s'il avait consulté un médecin inscrit? Après tout, c'est le client qui est assés, et s'il a le droit de choisir son médecin, il ne devrait pas subir trop d'inconvénient.

# À la recherche du français

par Jacques POISSON

## Check-up

Le Comité d'étude des termes de médecine nous a aimablement communiqué sa fiche sur le mot "check-up", qu'il propose de rendre par examen de santé, examen complet. Le bilan ne serait que le résultat de cet examen. Nos plus vifs remerciements au docteur Georges Desrochers.

## Investigation

Une lectrice de Québec demande si investigation peut correspondre à "check-up". Il ne semblerait pas, car le Grand Larousse définit examen: investigation médicale. Le terme serait trop général pour rendre l'idée d'examen complet.

## Stylistique comparée...

du français et de "l'américanais", terme dont nous déléguons dorénavant la langue de nos manuels traduits. Empruntons nos premiers exemples à des ouvrages de biologie. En américain:

"Pendant que (1) les populations humaines augmentent géométriquement (2), la quantité de nourriture produite (3) n'augmente qu'arithmétiquement" (BSCS ou Biologie, des Molecules à l'Homme, p. 49).

En français:

"La population, d'après Malthus, s'accroît en proportion géométrique; les moyens de subsistance en proportion arithmétique" (Esquisse d'une histoire de la Biologie, Jean Rostand, p. 149).

## ... et pédagogues

Or, le parti de l'américanais prétend qu'il faudra une longue transition pour adapter nos écoliers à la limpidité du français français; cette langue serait trop claire pour les petits Québécois.

D'où la nécessité de traduire des manuels américains, et sans trop de soin non plus, car le choc de la qualité pourrait traumatiser nos enfants à jamais.

Heureusement, et comme par hasard, les maisons McGraw-Hill et Holt, Rinehart & Winston surviennent à point nommé pour conjurer avec nous les dangers du français français.

Patience! Nos écoliers seront assez endurcis dans une génération ou deux pour se mesurer au français. Entre-temps le Ministère pourra bien faire une enquête sur la langue des élèves à l'aide d'appareils électroniques. On introduira donc et inventurera à la tonne dans de gigantesques ordinateurs et nous saurons en l'an 2000 "what is wrong with the French of our grandchildren".

Après quoi, nous disposerons d'une bonne base scientifique pour amorcer la réforme du français au Québec. Il s'agit d'y penser.

## Claudel à la sauce américaine

Pour mieux concevoir les effets de la traduction sur la langue de nos écoliers, ayons recours à un procédé "pédagogique": la comparaison.

Voyons d'abord ce que peut devenir Claudel en traduction de l'anglais:

"Mais je veux grandement établir la vérité à l'égard de l'incident qui occasionna le bris"

Puis remontons à l'étape intermédiaire, à la traduction: "But I want very much to establish the truth concerning the incident which brought about the break"

Enfin, retrouvons le vrai Claudel: "Mais sur l'incident qui a consommé la rupture je tiens à établir la vérité" (Mort de Judas).

Que s'est-il passé? L'ordre de la phrase et les tours idiomatiques se sont perdus. De là un sensible affaiblissement stylistique.

"Occasionna" (verbe neutre, au passé défini) remplace à consommé (verbe actif, au passé indéfini); "voulait grandement" se substitue à tenir; "à l'égard de", à sur; "bris" (anglais) à rupture.

Par quelle aberration et en vertu de quel pacte avec la laideur nos "pédagogues" sont-ils si enragés de l'américanais et osent-ils le présumer plus accessible à nos écoliers?

Pour répondre, il faudra tenir compte du syndrome de la demi-assimilation.

## Droïterie scientifique

Vous êtes-vous jamais demandé, chers lecteurs, sur quelles solides réalités reposait notre (?) puissante industrie chimique?

De toute façon, voici la réponse que propose à vos enfants le plus grand éditeur de manuels scolaires du monde (the biggest of them all):

"... le chimiste allemand Kekulé se mit au lit une nuit "après une fête bien arrosée, il vit en rêve six singes se pourchassant l'un l'autre, en cercle, alors que (4) chacun tenait entre ses dents la queue du précédent. Toute (5) notre industrie chimique se fonde pratiquement (5) sur ce rêve..." (Éléments de biologie, Paul B. Weisz, édition McGraw-Hill, p. 6).

Une culture en moins dans la vie d'un savant, et nous serions peut-être privés des grandes merveilles de l'âge chimique, dont les savons "qui lavent plus blanc" et les dentifrices au "riminium".

Conclusion. — Si vos enfants montrent du talent pour les sciences, initiez-les aux vertus d'une bonne petite "brosse" périodique: en cueillant leur alcool, ils poseront peut-être les bases d'une nouvelle industrie bienfaisante.

Quant à moi, je reprocherai à McGraw-Hill, c'est son manque d'innovation créatrice. Pourquoi ne pas avoir mis son nouveau en "rimettes"? Voici ce que ça pourrait donner:

Grande industrie fondée pratiquement Sur six singes se pourchassant La queue du précédent. Entre les dents Dan dan

(Droits de traduction réservés).

## La propagande dans nos écoles

Les préfaces de nos manuels traduits renferment le plus souvent un thème de propagande de la veine que voici: seuls un institut gigantesque, une fondation puissante ou une association multinationale permettent l'incomparable qualité des méthodes U.S.A., dont bénéficient les écoliers de la grande "Amérique", qui sont mises à la disposition de tous les peuples de la terre.

A mon sens, il s'agit là d'intimidation impérialiste. A'un procédé propre à avilir le sens des valeurs, la notion du travail intellectuel et l'esprit critique chez tous les propagandisés, élèves et maîtres.

Voici un exemple de cet abus: "La réforme des programmes scolaires est à l'ordre du jour. Face aux difficultés rencontrées (sic) par nos élèves, nous avons examiné ensemble pendant de longs mois les efforts tentés dans divers pays pour renouveler, améliorer et vitaliser l'enseignement de la chimie. Divers auteurs, qu'il serait trop long de citer, ont fait, dans un travail admirable. Leurs efforts, cependant, n'ont pu être couronnés d'un plein succès, faute d'avoir eu à leur disposition les moyens dont seule une grande organisation peut se prévaloir (6). L'American Chemical Society et National Science Foundation ont pris en charge, dès avant 1960, ce travail gigantesque de repenser en profondeur l'enseignement de la chimie au niveau 8<sup>e</sup> année. Il a abouti à la publication de Chem Study..." (Le chimiste, sciences expérimentales, avant-propos, p. vii).

Quant à l'impérialisme et le gnosticisme s'infiltrant jusque dans les livres de classe, il est grand temps d'envisager une campagne de civisme et une révolution culturelle.

Du moins, fermons les portes de nos écoles aux fumisteries internationales, aux pratiques du mercantilisme, exigeons que soient respectées les intelligences des élèves.

- 1) Opposition pesante dont le français international se passe volontiers.
- 2) Abus de latence.
- 3) Abus de ponctuation.
- 4) Alors que, sans nominalisme, à marquer une opposition.
- 5) Traduction fautive de "practically" qu'on aurait pu rendre par "voilà", "presque", "à peu près", "à l'envi", "probablement". Pourquoi pas? dont seule peut disposer une grande organisation. Intimidation pour intimidation, respectons au moins le sens des mots.
- 6) Ibidem.

MONTRÉAL, LUNDI, 24 AVRIL 1967

# LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN          André LAURENDAT  
Directeur             Rédacteur en chef

Généraliste en chef adjoint: Paul SAUREL  
Directeur de l'information: Marc CARDINAL  
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 431 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est le titulaire, sous la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bathurst 12 mois \$25.00 6 mois \$13.00 3 mois \$6.00. Ailleurs au Canada 12 mois \$26.00 6 mois \$14.00 3 mois \$7.00. À l'étranger 12 mois \$35.00 6 mois \$18.00. Édition du samedi: 12 mois \$6.00.

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 644-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

"Du duplessisme au johnsonisme"

2. — Au temps des bouillonnements (1)

par Gérard BERGERON

Voici un nouvel extrait de l'ouvrage de G. Bergeron, "Du duplessisme au johnsonisme", récemment publié aux Editions Parti Pris.

Pour ce qui est de bouillonner!

A la "stagnation" d'il y a dix ans a succédé le "bouillonnement" d'aujourd'hui. Mais un "bouillonnement", qui évoque un principe de chaleur ou de pulsion par en bas, n'est pas un mouvement linéaire. C'est justement ce qui est à voir. Pour ce qui est de bouillonner, ça bouillonne au Canada, et dans le Québec en particulier, depuis quelques années! Certains jours, à la lecture de nos gazettes de Montréal et de Québec, la société québécoise nous apparaît comme un monstrueux porc-épic qui serait toujours en instance de darder...

A la veille de notre "glorieux" Centenaire

En cette année du centenaire, l'heure étant venue des rétrospectives séculaires, on ne se fait pas faute d'opérer des retours dans le passé. Ainsi donc, pendant le premier demi-siècle de la "Confédération" jusqu'en 1921, les gouvernements canadiens, par la simplification du strict jeu bipartiste, purent jouir d'une majorité stable; les gouvernements de la seconde phase de l'ère Mackenzie King à partir de 1935, que perpétua l'ère Saint-Laurent jusqu'en 1957, furent en aussi confortable position malgré l'existence des tiers-partis. Mais dans le second demi-siècle de 1921 jusqu'à maintenant (et pour combien de temps?), rien n'est assuré dans l'ensemble d'une période de 46 ans: le Canada aura été gouverné par des équipes ministérielles minoritaires pendant 19 ans. Et cela risque de continuer un certain temps...

Le "prophète" Diefenbaker, mystique du Canadianism without hyphen, n'exerce plus la "magie" de 1959. Rejeté par les éléments vitaux de son propre parti, il se cramponne à sa barque de façon pathétique, se ménage en tout cas une bien triste sortie. Il n'y a que deux fins possibles pour les prophètes: on les brûle de leur vivant pour les magnifier après leur mort ou on les magnifie en leur vieillesse. Or M. Diefenbaker est septuagénaire. Le "diplomate" Pearson n'a pas la densité colérique du "prophète" dont l'épithète le ferait s'esclaffer et tout le monde avec lui. Mais du diplomate il a la "sensibilité" des problèmes, ce qui le rend en une situation ultra-difficile un très utile amortisseur des chocs qu'il ne peut pas prévenir. Passé l'Expo, ses flons-flons, sa cohue, son général refrain (Un jour, un jour... Hey friends, say friends!), il faudra relancer le Canada s'il mérite sa survie.

Qui peut le faire? Les journaux canadiens-anglais n'ont pas fait Jean Marchand, qui existait par lui-même et ses oeuvres avant d'entrer dans la politique. Si ce n'est pas lui, ce devrait être quelqu'un qui ait un sens en quelque sorte visionnaire du leadership à exercer pour la relance de la "chose historique Canada". A la vérité, je ne suis pas sûr que l'état actuel de détérioration de la "chose" politique en question permette le succès d'un leader même charismatique...

La preuve positive que le Canada est ou n'est pas viable, avec "nous du Québec" dedans, va nous être administrée sous peu. Et si on la voit clairement dans un sens ou dans l'autre, ce sera parce que quelques-uns de nos meilleurs esprits, en leur âge mûr, auront assumé ce risque qui valait d'être pris pour qu'on ait d'autres certitudes que celles que secrète le "confort intellectuel" et idéologique. Par dessus tout, il faut avoir en horreur toute espèce de manichéisme et de dogmatisme de pensée. La "chance au cœur", je l'accorde à un autre coureur sur la piste d'écrit, bien que la course soit en sens inverse. Il faut de tout pour faire un monde: de ceux qu'on peut appeler des "sécuristes à court terme" (nos fédéralistes québécois) et des "sécuristes à long terme" (nos indépendantistes du cru).

C'est entendu: les uns et les autres ne peuvent avoir raison en même temps, indéfiniment et sous tous les rapports! Mais justement, aucun courant irréversible ne s'affirmant, il est trop tôt pour en juger. On ne sait pas l'histoire positive qu'on fait quand on s'inscrit dans son courant, ni, non plus, à contre-courant de ce qu'elle fut. De toute façon, on n'a pas lieu d'être fier de ce que nous n'avons pas fait à Ottawa aussi bien que ce que nous avons fait à Québec. Sur place, nous avons mis passablement de temps à nous éveiller. Quand on dit "Canada pays d'avenir", on a plus raison qu'on ne pense mais pour d'autres "raisons" que celles auxquelles on pense. Les chances futures d'un continent-pays, sous-peuplé et sous-développé en rapport à ses richesses potentielles très incomplètement inventoriées, sont certes grandes en une époque où l'espace et les ressources alimentaires commencent à manquer un peu partout dans le monde pour faire tenir en bonne santé tous les hommes à la verticale.

Le Canada est "pays d'avenir" dans un autre sens, qui n'est pas celui de ses promesses mais de son devenir — si, toutefois, il y a un futur.

C'est même de "devenir nécessaire" qu'il faut parler. Le Canada n'a eu d'existence que par ce qu'il devenait; il n'aura de réalité cohérente que par ce qu'il deviendra. Pour être, pour perdurer, il lui faudra devenir plus qu'il n'a été. Devenir quoi? Quelque chose. Un "quelque chose" qui rende naturel, sinon en tous points attrayant, une canadianté. Il est né, malgré, à grand contre, se maintient en dépit de toute une accumulation de paradoxes historico-géographiques dont on trouverait difficilement une somme équivalente ailleurs dans le monde. Aujourd'hui, il doit être en devenant avec: avec le voisinage trop intime, constant, oppressant pour sa culture et son économie, du colosse du sud, avec son hétérogénéité d'origine, qui, loin de s'homogénéiser avec le temps, est destinée à s'accroître. Selon les points de vue qu'on le considère, il y a onze Canadas: un plus dix (provinces); ou six Canadas: un plus cinq (régions géographiques-économiques); ou trois Canadas: un plus deux (celui des "parlant anglais" et celui des "parlant français").

Son principe d'unité lui est venu de l'extérieur: d'abord par un statut intra-impérial, puis un statut de droit international l'un et l'autre non complètement donnés ou arrachés, mais tout au moins octroyés avec lenteur et sans drame. Cela dure depuis trois siècles et demi, deux siècles ou un siècle — selon qu'on prend comme point de départ les premiers établissements français, la conquête ou la "Confédération".

Le johnsonisme ne peut ni relancer ni transcender le lessivage en matière d'autonomie dont il n'est qu'un relais, puisqu'ils se trouvent d'accord sur le rejet de la "solution extrême".

C'est le Canada, ou les Canadas tout cela? Bien entendu. Mais il n'est pas nécessaire que son statut d'état civil, sa "constitution", soit à tout propos remis en question. Mais il n'est pas nécessaire que son organe d'unité, le gouvernement central, soit principe de division quand il prend des initiatives législatives majeures. Mais il n'est pas nécessaire que, lorsque tout ce beau monde, que la vox populi a mis à la tête de nos onze gouvernements, se rencontre à nos désolés mais folkloriques conférences fédérales-provinciales que cela prenne l'allure d'une "foire de magiciens". Il me semble que nous avons un contentieux bilatéral assez grave et peut-être destiné qu'à s'aggraver sans que nous ayons à subir longtemps encore les entraves d'une constitution vétuste, devenue carrément vicieuse.

Dans la marmite de l'Etat du Québec

Dans leur examen de conscience à tonalité masochiste, les libéraux passent à côté ou minimisent le facteur primordial de leur "défaite", primordial à ce point que tous les autres en conjugaison n'auraient pu le causer: l'inconnu du vote des jeunes; le facteur de grande nuisance pour eux du R.N.; et celui de faible nuisance pour les Unionistes du R.N.; et même la méthode systématique et fine des organisateurs de l'Union nationale qui sont allés à la guerre avec une cartographie exacte du "terrain" et de ses zones critiques, "arrachant" l'élection à la marge, comté par comté "pool" par "pool". Leurs "militants de base" ont poussé au degré d'un des beaux arts leur sens de la tactique électorale au plan local. Seuls les "apôtres crédulistes", avant que leurs "prophètes" ne s'entre-déchirent, ont montré une maîtrise comparable. Avec la disparition de la génération contemporaine de Louis-Alexandre Taschereau, les libéraux ont à refaire ou à faire leurs classes électorales...

Justement, la révolution était devenue trop "silencieuse" pour les uns et trop "révolutionnaire" pour les autres. Après l'élection "pour rien" de novembre 1965 et l'élection "à qui perd gagne" de juin 1966, les deux partis libéraux devraient être convaincus que la véritable astuce est la grosse et naïve honnêteté: à moins d'être battu en chambre, un parti gouvernemental doit aller jusqu'au bout de son mandat dont la durée coutumière est de quatre ans. Tout effet de surprise recherché est à double tranchant. Tout "calcul", même s'appuyant sur des sondages, n'a pas plus de consistance que le sérieux d'un tuyaou de bourse. En 1960, c'était "le temps que ça change!" En 1962, il nous était proposé de commencer à être enfin "matres chez nous". En ce printemps 1966, nous étions conviés à un "Québec plus humain, plus efficace, plus prospère", pourquoi arrêter l'ennemi à ce trinôme aussi vide de sens? Pourquoi pas aussi pour un "Québec plus heureux, plus progressif, plus vertueux, etc..."

Le 5 juin 1966? Une journée des dupes pour tout le monde — sauf pour le R.N. qui n'avait rien à perdre, mais qui n'a peut-être pas tant gagné qu'il le croit en accédant à l'existence politique. Il aura tout le temps pour apprendre

à n'être pas trop pressé. M. Johnson se gardera bien de réviser le mode du scrutin uninominal à un tour qui passe au laminoir les tierces formations. Chaque soir, il doit faire ses invocations devant l'icône libérale de Sainte-Croix Electorale...

Le 5 juin 1966, c'est aussi ce jour fameux où M. Lesage s'est mis "en ballottage", mais sans avoir, dans les deux semaines, le recours de la revanche d'un second tour...

Tous, nous n'en sommes pas encore revenus, vraiment. Pas plus que Johnson que Lesage qui, involontairement, a joué à son adversaire le plus vilain des tours en se battant lui-même. Ce n'est pas tellement qu'il lui a laissé une situation confuse — ce n'est que l'histoire qui enregistre des situations (d'ailleurs fausement) "claires". Il a fait pire: il lui a laissé une situation en principe de mouvement, sans la détermination des mobiles. Johnson, prisonnier de ce mouvement doit s'inventer ses

propres mobiles, aussi bien au sens premier d'un "corps qui est en mouvement ou qui est susceptible de l'être" qu'au sens second de "corps communiquant à un autre corps le mouvement dont il est animé" (d'après les définitions du Quillet-Flammarion). Le plus malheureux des deux n'est pas celui qui le pense...

Les libéraux jouaient, par dédoublement et atténuation, le rôle d'un parti de gauche que nous n'avons pas, d'où inévitablement, un paquet de contradictions et d'ambiguïtés. Les Unionistes, partis d'une droite plus épaisse — oh! combien! — n'acceptaient sans le plus infamie de l'étiquette encore plus infamie de la gauche abhorrée. Puis est venu un "troisième homme" que les deux colosses ne prenaient guère au sérieux: le R.I.N., ramassés de "pseudo-intellectuels" au visage "en toundra", etc... N'empêche que ce petit "troisième homme" débordait déjà, sur le plan national, l'Union nationale, et, sur le plan social, les libéraux au pouvoir (et par la même opération, le P.S.Q.). Le R.I.N., lui, restait en deca de tout...

M. Jean-Jacques Bertrand entrerait définitivement le passé devant un club social de Montréal. Qu'on ne vienne plus parler d'un groupe qui

pratique l'immobilisme. Trente ans, c'est le passé... Il ne faut pas pratiquer l'esprit de parti. Il faut plutôt chercher à mettre un peu plus d'esprit dans les partis... De quoi faire frémir les mânes du fondateur de l'Union nationale, lui qui aurait déjà prédit que son parti ne lui survivrait pas, en quoi, il avait peut-être raison, mais bien autrement qu'il ne le craignait!

Le style très commun man — on dirait un "fiabile" secrétaire-trésorier d'une petite municipalité — de M. Johnson avec les journalistes et le public en général contraste avec celui de M. Lesage. Avec une simplicité et une nonchalance qui ne paraissent pas encore affectées. M. Johnson semble obéir à la coquette de pousser la dissimulation des public images des deux premiers ministres à son maximum...

A un "accident imprévu", peut s'en ajouter un second, qu'on ne veut pas prévoir, et qui serait que le chef d'opposition Jean Lesage ne soit pas à la hauteur du chef du gouvernement du même nom. Il devra s'habituer au risque premier du jeu: l'alternance. D'avoir été au pouvoir pendant toute une vie politique active prépare mal à un assouplissement nécessaire à l'âge ou le risque de la psycho-rigidité pointe.

Avoir plus d'une fois forcé le signe d'un destin, et en avoir mérité les succès, ne devrait pas rendre inapte à en encaisser le plus ironiquement inattendu des coups durs. Le destin est une ligne, qui est une succession de points, qu'on peut tout autant infléchir vers le haut que vers le bas.

Du sens du "tragique" dans des situations non "dramatiques"

Après les flonflons des deux festivités, qui vont nous distraire — et peut-être nous égayer, nous allons de nouveau entendre des couplets moins réjouissants: "L'heure est plus grave que jamais pour le Canada — C'est sans enthousiasme que nous entamons la marche vers le deuxième centenaire (comme si nous n'étions pas tous morts, alors...) — Faut-il donner sa chance au Canada par la dernière chance du Québec? etc..." Comme produits de deux histoires également grises, les Canadiens des deux langues donnent volontiers dans le genre dramatique dès qu'il y a une tension ou une crise persistante. En fait, la situation canadienne est plutôt, de sa nature, tragique, au sens premier des tragédies antiques qui nous montrent le héros menacé d'un péril grave, d'habitude la

mort, sans qu'il s'en rende compte. Ni géographiquement, ni historiquement, ni économiquement, ni culturellement, il n'y a une naturalité canadienne, une canadianté. Et pourtant, il y a un Canada qui dure depuis 100 ans. Contre les défis de la nature, c'est quand même établi: un style de vie "canadien", constitué du principal ingrédient du britannisme que recouvre et pénètre de plus en plus l'américanisme avec l'assaisonnement plus ou moins piquant d'une québecitude — comme on dit "négritude" depuis qu'Aimé Césaire a lancé le mot. Le Canada est né contre les Etats-Unis, se maintient encore grâce à la "distraction" américaine. Notre unique voisin est de plus en plus notre propriétaire...

Nous, Canadiens, nous sommes de grands spécialistes de la vie par procuration: par procuration politique de Versailles, puis de Londres; par procuration économique de Washington ou de New York. Nous, Québécois, vivons depuis un siècle par demi-procuration d'Ottawa et par demi-procuration de Québec. En réalité, comme involontaires mandataires, nous avons trois mandataires: celui de Washington envers lequel nous n'avons pas de recours direct — M. Kierans, par son "incartade" récente, nous l'ayant

confirmé, celui d'Ottawa envers lequel nous avons un recours direct, mais non total, au tiers, à moitié, au dixième — selon le point de vue auquel on se place et... à l'idéologie à laquelle on fait obédience; celui de Québec enfin, envers lequel nous avons direct et plein recours. "On se retrouve donc en famille" dans notre Etat de Québec. Pour en faire quoi, ou quoi avec lui? (...)

La signification en profondeur de la "révolution tranquille" c'est que le Québec, peuple et gouvernements, sent qu'il peut commencer à agir, à conditionner et non plus seulement d'être complètement agi, conditionné. A l'intérieur de certaines limites, bien sûr; elles nous arrivent en plein visage dès qu'on voudrait "pousser" un peu fort. Il y en a qui repoussent les limites en les faisant mentalement plus ou moins. Ils sont nécessaires en nous rappelant sans cesse qu'il n'y a pas que des limites à l'agir, et qu'il ne faut pas partir que d'elles, ce qui est le moyen de s'empêcher de partir: ce n'est pas le lieu de rappeler notre lourd héritage d'inhibitions collectives. Il y aurait de quoi en brailler un autre siècle ou deux (...)

(Suite à la page 10)

# Contre la pluie, Avis vous offre plus que deux essuie-glace.



Ne comptez pas pouvoir le ré-utiliser.

Avis vous offre aussi un imperméable. Mais ne comptez pas sur une coupe seyante. En fait, il a plutôt l'élégance d'un sac à patates. Mais, au moins, une chose est sûre. Vos vêtements resteront secs... s'il ne pleut pas trop fort et si vous ne restez pas trop longtemps dehors. Ces imperméables, vous les trouverez dans chacune de nos pimpantes voitures, nos Pontiac Parisienne par exemple.

Il n'y a guère que chez Avis que vous trouverez cet extra. C'est compréhensible. Quand on n'est pas le plus important loueur de voitures, il faut faire plus pour satisfaire ses clients.

C'est pourquoi Avis offre des manteaux de pluie. Ils ne sont peut-être pas aussi fiables que nos essuie-glace. Mais, dans le fond, n'est-ce pas l'intention qui compte?



AVIS A LUTTE CONTRE LA PLUIE

# Les ouvriers unis de l'auto s'engagent dans la réjuvenation du syndicalisme américain

de notre envoyée spéciale Evelyn DUMAS-GAGNON

DETROIT — Le congrès spécial du syndicat des travailleurs unis de l'automobile a endorse samedi le programme que propose le président Walter Reuther pour la réjuvenation du mouvement syndical américain, et a autorisé le conseil exécutif à briser l'affiliation des TUA avec la confédération AFL-CIO si et quand il le juge à propos.

Cette décision, qui fait suite aux démissions des représentants des TUA aux comités directeurs de l'AFL-CIO, est une étape de grande importance dans l'évolution du syndicalisme nord-américain. Les TUA, avec leur 14 million de membres, sont le plus gros syndicat de la confédération américaine. Ils sont aussi l'un des syndicats les plus puissants au sein du Congrès du travail de l'auto. Même si M. Reuther a donné l'assurance que pour l'instant rien n'est changé dans les rapports entre son syndicat et le CTC, et que tout changement serait sujet à l'approbation des membres canadiens, le virage des TUA aura inévitablement des répercussions au Canada comme en ont eu la création du CIO il y a 30 ans et la fusion des deux centrales américaines en 1955.

Dans un long discours aux 3.000 congressistes, et ensuite devant les journalistes, M. Reuther, après avoir décerné un zéro de conduite à l'AFL-CIO, a précisé le contenu de son programme de rechange. "C'est une véritable tragédie que les grands espoirs suscités par la fusion n'ont pas été réalisés, et que cette chance historique a été gaspillée, a-t-il dit. Quand on examine le dossier de l'AFL-CIO, il faut reconnaître en toute honnêteté que la confédération a failli à la tâche sur le front de l'organisation; elle a failli à la tâche sur le front de la négociation collective; elle n'a pas accompli une oeuvre efficace sur le front législatif."

"Malheureusement, dans les 11 ans depuis la fusion, nous croyons que l'AFL-CIO a végété. En termes simples et compréhensibles, elle souffre d'un durcissement des artères. Je crains que l'opulence a gravement touché le mouvement syndical américain et qu'en trop d'endroits, il est devenu le gardien confortable et complaisant du statu quo."

Depuis les premiers coups de feu de M. Reuther contre l'AFL-CIO, les commentateurs ont expliqué la crise de diverses façons. Les uns y ont vu un conflit de personnalité entre le président des TUA, âgé de 59 ans, ancien ouvrier fraiseur dans l'automobile, ancien président général de la centrale industrielle CIO, et le président de l'AFL-CIO, M. George Meany, âgé de 75 ans, ancien plombier, ancien président de la centrale des syndicats de métiers de l'AFL. D'autres ont cru que Reuther en voulait surtout aux politiques internationales archiréactionnaires de l'AFL-CIO, qui consacrent 35% de son budget aux activités internationales et est financé par le CIA. D'autres enfin ont soutenu que Reuther nourrissait des rêves de grandeur et cherchait à créer une nouvelle centrale, formée des teamsters, des métallos, des ouvriers des salaisons, de l'électricité et du caoutchouc, dont il serait le président.

M. Reuther s'est employé samedi à démolir chacune de ces thèses. Il ne s'agit pas d'un conflit de personnalité, mais de principes, a-t-il dit. "Je suis parfaitement capable d'entretenir des relations personnelles harmonieuses avec chacun des dirigeants de l'AFL-CIO en tant qu'individus. Mais quand ils s'assoient sur leur derrière rouillé et refusent d'adapter l'organisation aux conditions nouvelles, je ne marche plus."

La politique internationale n'est pas non plus un problème urgent: ce sont les problèmes intérieurs qui préoccupent les TUA. Quant au projet d'une nouvelle centrale et aux luttes de pouvoir, M. Reuther a souligné que les TUA avaient délibérément évité de chercher des appuis chez leurs alliés naturels au sein de la division des syndicats industriels de l'AFL-CIO (les dirigeants des métallos, par exemple, leur reprochent amèrement de faire cavaliers seuls). "Je connais aussi bien que n'importe qui les mécanismes des caucus et des cabales. Je ne les ai pas utilisés parce que je veux parfaitement démontrer que nous menons une lutte de principe, pas une lutte de pouvoir."

Mais les TUA ne veulent pas pour autant s'isoler des autres syndicats. M. Reuther a déclaré avoir déjà reçu de nombreuses lettres d'appui venant des cadres intermédiaires d'autres syndicats. Cette semaine les documents exposant les propositions des ouvriers de l'auto seront adressés à tous les dirigeants de l'AFL-CIO et des syndicats affiliés. "Nous explorerons toutes les avenues possibles en vue de faire adopter notre programme par le mouvement ouvrier américain, a dit M. Reuther. Nous combattrons au sein de l'AFL-CIO. Mais nous ne convoquerons pas nous-mêmes des caucus; il faudra que ceux de nos amis qui nous appuient en prennent l'initiative."

pas encore partie de syndicats. Il estime que par avarice et par paresse, la Confédération a raté le principal objectif qu'elle s'était fixé au moment de la fusion. Il faut maintenant une véritable "croisade", semblable à celle qui a créé les syndicats industriels il y a 30 ans, pour organiser les pauvres des ghettos urbains, les fonctionnaires, les enseignants, les travailleurs agricoles, et mettre un frein au déperissement du mouvement syndical.

A cette fin M. Reuther propose de consacrer automatiquement un quart du budget de l'AFL-CIO (environ 3 millions de dollars) à l'organisation, et d'y ajouter une taxe per capita spéciale de 7 p.c. par mois par membre (11.4 millions de dollars), soit un total de quelque 15 millions de dollars par an pendant six ans, afin de doubler le nombre de membres dans la confédération (elle en compte présentement 13 millions). Il a dénoncé la "mentalité de banquiers" de certains chefs syndicaux qui mesurent la puissance de leur groupe aux dimensions de son compte en banque, et refusent d'investir dans l'organisation.

Il faudra aussi surmonter les obstacles à l'organisation qui découlent des conflits de juridiction à l'intérieur de la

Confédération. Aux syndicats qui empêchent les autres d'organiser les travailleurs de leur secteur, mais ne les organisent pas eux-mêmes, M. Reuther déclare: "Si vous pensez que vous pouvez vous assier sur vos titres de papier et nous barrer le chemin, continuez à vous tourner les pouces; nous allons organiser les gens de votre juridiction." C'est un défi ouvert au pacte de non-agression sur lequel la Confédération est fondée.

### La négociation

Mais une fois les ouvriers organisés, la centrale ne peut pas les abandonner. Présentement l'AFL-CIO refuse même de simples déclarations d'appui à des ouvriers en greve. M. Reuther propose de créer un fonds de défense constitué à même une taxe per capita de 1 dollar par mois qui servirait à soutenir des ouvriers qui affrontent un patron manifestement anti-syndical. Compte tenu du nombre actuel de membres, on aurait ainsi un fonds de 13.6 millions dollars par an.

Il faut aussi une politique coordonnée de négociation collective pour tous les syndicats représentant les employés d'une même compagnie. Les fusions de sociétés prennent une tournure nouvelle aux Etats-Unis; elles se faisaient autrefois à l'intérieur d'une

même branche, mais maintenant elles échevauchent les branches, créant ces "multi-corporations" dont parlent les magazines financiers; par exemple la Wilson Packing Company a acheté le plus grand fabricant d'équipement sportif du pays.

"Les sociétés sont de plus en plus liées entre elles. Aucun syndicat isolé ne peut faire face à ces structures corporatives complexes." La division des syndicats industriels de l'AFL-CIO (division que Reuther préside), a vu à coordonner les négociations dans 70 "multi-sociétés". Le président des ouvriers de l'auto propose que cette formule soit étendue à tout le mouvement.

Enfin M. Reuther propose l'extension du centre d'information en négociation collective mis sur pied par la division des syndicats industriels. Chaque contrat du pays serait analysé électroniquement et ainsi on pourrait obtenir en cinq minutes des données que les équipes de recherches mettraient trois semaines à recueillir.

"C'est ainsi que doit fonctionner un mouvement syndical moderne, a déclaré M. Reuther. Mais pour cela il lui faut des idées et des concepts nouveaux, un peu d'imagination, un peu de vitalité et surtout, la volonté..." La réforme doit s'étendre non seulement à l'organisation et

à la négociation, mais aussi à l'engagement politique et social: lutte pour l'éducation, la rénovation urbaine, l'extension de la sécurité sociale et la défense des droits civils.

A ce dernier sujet, M. Reuther déclare qu'au moment de la grande marche sur Washington des mouvements de droits civils en 1963, le président Kennedy lui avait demandé d'assurer la participation du mouvement ouvrier mais que malgré tous ses ef-

forts et malgré la volonté majoritaire du conseil exécutif de l'AFL-CIO "un seul homme a fait triompher ses vues et la confédération a abandonné une partie de son ascendance morale. Nous aurions dû être aux premiers rangs, parce que (cette marche) était une lutte pour la dignité et les droits humains, et dans de telles luttes le mouvement ouvrier ne devrait pas traîner la patte, mais battre la marche".

(Suite à la page 10)

## RECOMPENSE DE \$10,000

Pour tous renseignements menant à l'arrestation et à la condamnation d'une ou des personnes qui ont participé au vol à main armée de la Brink's Express Company of Canada, Limited, au 977 ouest, rue Ste-Catherine à ou vers 10h.20 a.m., le 17 avril 1967.

Toutes personnes possédant quelques renseignements sont priées de communiquer avec la Brink's Express Company of Canada, Limited au 1000 ouest, Ottawa, Montréal ou à n'importe quel département de police du Canada.

Dans le cas de duplication dans les renseignements ou de dispute, le Conseil d'Administration de la Brink's Express Company of Canada, Limited sera le seul à juger à qui payer la récompense ou si cette récompense devra être divisée.

Brink's Express Company of Canada, Limited

1000, rue Ottawa, Montréal, Téléphone: 861-1791



**ESTHETIQUE EN AFFAIRES INC.**

Associés en recherches d'idées pour aménagements de bureaux et magasins.

Planification fonctionnelle d'espace et esthétique d'intérieur.

DECORATEURS-ENSEMBLIERS DIPLOMES

M. Bélanger, S.D.E. Claude Pichette, S.D.E.

Paul Gosselin, S.D.E.

5645, Christophe-Colomb — Tél: 274-2576

# Vous avez peut-être remarqué beaucoup d'annonces de banques dernièrement.



## Celle-ci mérite d'être lue.

Ainsi, le taux d'intérêt sur le nouveau Compte d'Épargne prioritaire BNE est de 4¼%. Voilà qui devrait susciter votre intérêt!

Ce compte d'épargne — à un taux d'intérêt exceptionnel — rend l'épargne vraiment intéressante. Sur les Comptes d'Épargne prioritaires BNE, l'intérêt de 4¼% est calculé tous les trimestres. Mais attention! pas de chèques. C'est un compte d'épargne sérieux! (Si vous tenez absolument à tirer des chèques, nous avons d'autres comptes d'épargne qui vous permettront de faire ce que bon vous semble.) Par contre, si vous mettez votre argent dans un Compte d'Épargne prioritaire BNE — sans y toucher — nous pouvons vous garantir un des comptes en banques les plus "rentables" du Canada.

Il y a aussi les hypothèques ordinaires sur habitations particulières. Les prêts peuvent atteindre \$50,000. Ou jusqu'à 87½% de la valeur de la propriété. Peut-on vraiment appeler un tel prêt "ordinaire"?


La plupart des hypothèques ordinaires ont été limitées à 75% de la valeur estimative, ou valeur de revente de la propriété. Quant à nous, c'est là ce que nous appelons ordinaire. A la Banque de Nouvelle-Ecosse, vous pouvez obtenir une hypothèque ordinaire couvrant jusqu'à 87½% de la valeur de la propriété, et un prêt maximum de \$50,000. Et alors? dites-vous. Eh! bien, ceci pourrait vous éviter les frais énormes d'un emprunt secondaire.

Nos hypothèques ordinaires sont consenties pour la construction de maisons neuves, comme pour les propriétés existantes. Par ailleurs, si vous voulez une hypothèque de la LNH, nous pourrions aussi vous accommoder.

Encore une chose: notre intérêt de base sur hypothèques ordinaires sera exactement le même partout au Canada. Avant de faire un pas — en quelque direction que ce soit — consultez le Directeur de votre succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

# La Banque de Nouvelle-Ecosse

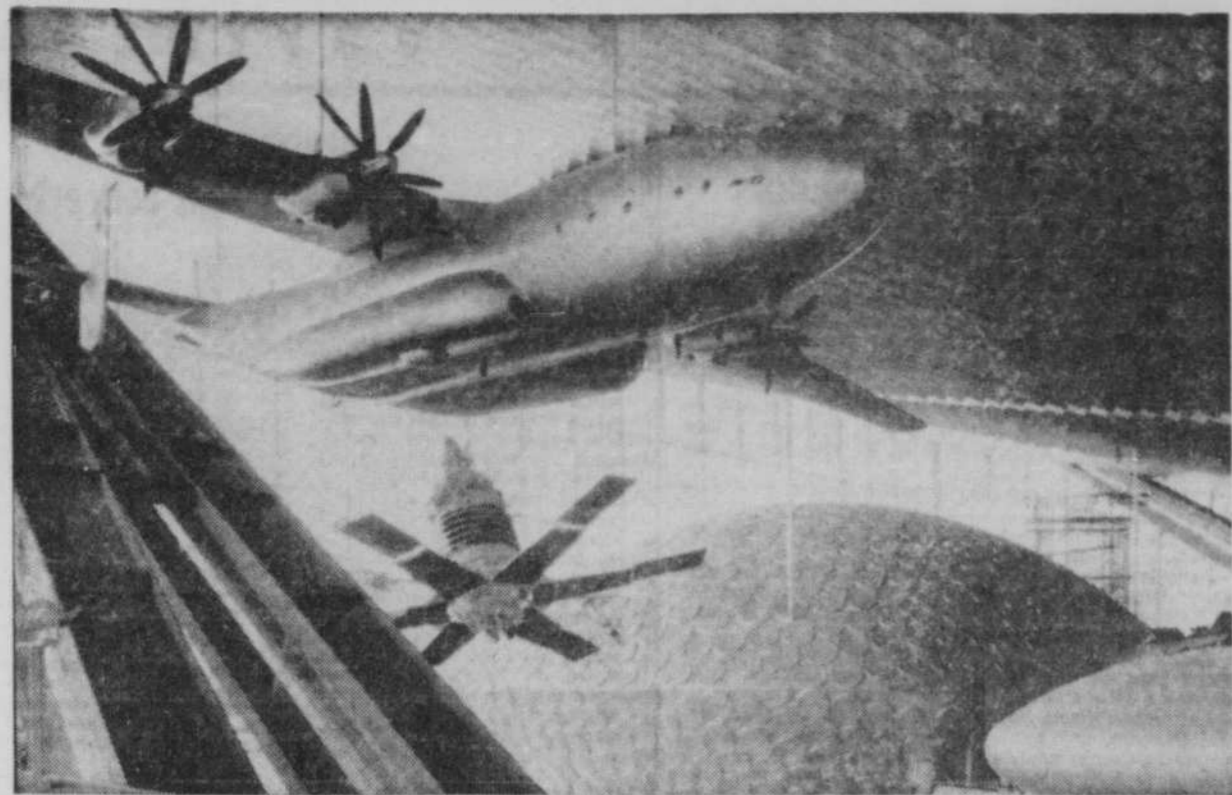
Nous travaillons au mieux de vos intérêts



**Le programme**

Les propositions de M. Reuther couvrent trois secteurs: l'organisation, la négociation collective et le fonctionnement interne de l'AFL-CIO.

Le président des TUA reproche amèrement à l'AFL-CIO de n'avoir pas consacré assez de fonds à l'organisation des travailleurs qui ne font



## L'URSS à l'Expo: plus qu'un pavillon, un monument à la gloire de l'ère technologique

Vous pouvez voler vers la lune, en admirer la face cachée, voir la terre depuis son satellite et toucher un modèle de la capsule noircie par la friction de l'air dans laquelle a voyagé Yuri Gagarine, tout cela sans quitter le pavillon de l'Union soviétique à l'Expo '67.

La section la plus passionnante de l'immense pavillon, érigé au coût de \$15 millions, est celle de l'espace, située près du sommet du toit rectangulaire qui descend en glissade sur 138 pieds.

Cependant, les 140.000 pieds carrés de l'édifice couvrent

quatre étages et mezzanines d'une variété d'étalages attractifs et de pièces exposées qui montrent toute l'activité et les réalisations des Soviétiques.

Une sculpture géante représentant la faucille et le marteau veille sur l'entrée principale d'où deux escaliers roulants transportent les visiteurs à travers des murs en panneaux de verre suspendus vers le premier étage. Là, une grande gravure sur cuivre de Vladimir Léline domine un secteur où sont exposés les minéraux et autres ressources de la Russie.

Une carte électrifiée de la Russie s'allume ca et là pour désigner les sources hydroélectriques du pays.

Au pied de cette carte, un modèle à échelle réduite de la station hydroélectrique de Krasnoyarsk est actionné par l'eau qui remplit constamment ses turbines. Avec sa capacité de six millions de kilowatts, cette usine située sur le fleuve Jenisseï, en Sibérie, a été décrite par M. Yevgeny Ruzhnikov, agent de presse du pavillon, comme "la plus importante au monde".

### L'URSS sera prête

M. Ruzhnikov a également assuré la presse que, malgré les décrets de toutes sortes qui entourent l'édifice de la participation soviétique, "nous serons prêts pour l'ouverture, le 28 avril."

Quelque 400 employés spécialisés et administratifs venus d'URSS travaillent à la phase finale de la construction.

Ailleurs au premier étage sont exposés des modèles réduits de réacteurs nucléaires soviétiques, des cartes de mines de charbon et de minerai et de larges cadres en câbles d'acier contenant des pierres précieuses et semi-précieuses provenant des monts Oural et d'autres régions.

L'étage supérieur contient le matériel spécial, dont des modèles grandeur nature de plusieurs satellites qui sillonnent le ciel, et l'histoire du petit spoutnik qui a l'air vieux de plusieurs années-lumière, même s'il n'a été lancé que le 4 octobre 1957.

Au centre de la section est situé un théâtre sphérique qui transportera 66 personnes à la fois dans un voyage comparable à celui que procure, dit-on, le LSD.

### Le voyage de demain

Passant par de lourdes portes étanches, le visiteur prendra fauteuil pour se faire balancer en tout sens pendant qu'on l'emmènera à travers le ciel bleu parsemé de nuages, puis dans le noir espace interstellaire où seules les étoiles lointaines meublent l'infinie solitude. L'air frais qui fouette le visage du voyageur et toutes les autres sensations lui donnent l'impression d'un véritable voyage de 20 minutes dans l'espace.

Hors du théâtre, qu'on appelle salle du Cosmos, deux appareils de couleur argent, ressemblant à des soucoupes volantes au repos, permettront au visiteur de contempler la surface de la lune et de Vénus, modelées de plâtre dans un large bassin éclairé de façon diffuse.

Dans le toit, les étoiles scintilleront et la terre, estompée dans les nuages, apparaîtra à l'échelle où on pourra un jour la voir de ces planètes.

Tout près, une sphère argentée permet au profane de comprendre tant soit peu le sens de ces images grenues de la face cachée de notre satellite. Cette sphère est un modèle de la lune, où la face cachée est couverte d'ombre. Reproduite des photographies prises par un satellite Lunik, la surface désoignée est parsemée de cratères baptisés, par l'Académie des Sciences de l'URSS, des noms de Mer Moscovie, Edson, Pasteur, Jules Verne et Joliot-Curie.

### L'exploit de Gagarine

Le modèle de la capsule spatiale de 1961 de Yuri Gagarine, noircie pour montrer l'effet des fortes températures de la rentrée dans l'atmosphère, renferme un modèle costume de voyageur de l'espace. Juste à côté se trouve un modèle du traineau auquel a été attaché Gagarine pour

être catapulté de sa capsule quatre milles au-dessus de la zone d'atterrissage en Sibérie et de là terminer la descente en parachute.

## L'Italie à l'Expo: grâce et hardiesse

Grandeur de la civilisation passée, hardiesse de l'avenir: le pavillon italien à l'Expo de Montréal présente, sous un toit blanc montant comme une voile, une synthèse de l'Italie d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Trois pavillons intitulés "Poésie", "Us et coutumes" et "Progrès" ont été préparés. Le premier, image de la tradition artistique et poétique de l'Italie, ne compte que quelques objets, mais d'une rare valeur: un bronze de Donatello (1386-1466) représentant l'Amour, prêté par le musée florentin du Bargello, un luth du 15e siècle, des autographes du musicien Monteverdi, des poètes Petrarque et Giacomo Leopardi, des reproductions de dessins de Raphaël et de Michel-Ange, une recette de cuisine de Gallée, une page de Machiavel.

Les "us et coutumes" sont consacrés à la vie quotidienne de l'Italien à travers les siècles — y compris le vingtième: mode, religion, rapports avec les autres peuples, Commedia

Dell'Arte et marchés à l'époque de la Renaissance, jusqu'au Concile oecuménique. Outre les

L'audace des novateurs italiens est symbolisée d'ailleurs par le pavillon lui-même et

de trois secteurs sont déterminées par des jeux de lumières: quatorze projecteurs lancent des faisceaux lumineux de couleurs différentes qui créent littéralement un "espace-lumière". Trois compositions ultra-modernes non figuratives introduisent aux trois secteurs: une sphère de bronze d'Arnaldo Pomodoro, devant la "Poésie", une céramique de Leoncillo Leonardi devant "Us et coutumes", une composition d'acier inoxydable de Cosimo Carlucci devant le "Progrès".

# L'EXP

documents photographiques, des marionnettes siciliennes et les bannières du Palio (course de chevaux moyennâgeuse, toujours en honneur) de Sienne illustrent ce secteur.

par son agencement lumineux. Sous la grande "voile" métallique (300 mètres carrés) qui s'élève doucement, les zones

Côté "progrès", l'avant-garde est présente dans tous les domaines: automobiles, hélicoptères, un grand modèle de polymère (matière plastique) inventé par le prix Nobel de chimie Giulio Natta, un robot, "Mascotte Un" présenté par le comité national pour l'énergie nucléaire, un écran solaire pour le satellite européen Eldo créé par Fiat.

QU'EST-CE QUI FAIT QUE LES RENSEIGNES DANS LE DOMAINE DE L'INVESTISSEMENT TOUCHENT DES REVENUS PLUS ELEVES ? ... NOUS LES FORMONS EN CE SENS !

- La seule exigence: un vif désir d'améliorer sa situation.
- Les Fonds Mutuels prennent de plus en plus d'importance et offrent des possibilités d'avancement illimitées.

COURS GRATUIT DE SIX SEMAINES SUR L'INVESTISSEMENT

- Cette formation professionnelle sera donnée à notre bureau des ventes de Montréal le samedi matin de dix heures à midi, à compter du samedi 6 mai 1967.
- Pour renseignements téléphoner ou écrire à:

**SERVICE D'INVESTISSEMENTS DIVERSIFIES LTEE**

Bureau Social: 1 Place Ville Marie, Suite 2201, Montréal, P.Q.  
Bureau des ventes: 850 Pariser, Suite 810, Montréal, P.Q. 362-1334  
Succursales — Ottawa — Québec — Toronto

**ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES**

La plus grande variété d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ECRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 26 pages abondamment illustrées, prix \$0.50, remboursable avec achat de \$3.00 ou plus.

(61) **W. H. PERRON & Cie Ltée**  
GRANDEUR & PÉPINIÈRES  
815 BOUL. LAFLEUR, CHOMÉDEV, P.Q. TÉL. 881-1815

## OFFRES D'EMPLOI

**ETUDE LEGALE**

Secrétaire légale bilingue, expérimentée, âgée de 27 à 35 ans. Salaire élevé pour poste senior. Bureau: Sherbrooke et Green. Téléphoner à: 937-9219

**SECRETARE-STÉNO-DACTYLO**

pour correspondance française et anglaise. Emploi pour bureau U.S. de représentation d'une firme française internationale située à Schenectady, N.Y. Prière d'adresser curriculum vitae en français et en anglais à:

Case 562, Le Devoir, Montréal

**STENO-DACTYLO BILINGUE**

Qualités exigées:

- connaissance parfaite du français et de l'anglais
- au moins 5 années d'expérience
- initiative, tact, jugement
- traitement à négocier
- bénéfices sociaux usuels
- avancement au mérite.

Tél.: 731-9648 (M. Benoit)

**VENDEUR**

Fabricant d'envergure internationale de machines et fournitures à photocopier demande un vendeur très énergique pour visiter un secteur présentement libre à Montréal.

Connaissance de l'anglais. Une auto. Salaire et commission.

Prendre rendez-vous en téléphonant à:

M. Postma — 747-1163

**APECO OF CANADA LIMITED**

**WEST ISLAND SCHOOL COMMISSION**

Cette commission scolaire protestante située à Pointe-Claire et Beaconsfield inaugure cette année des maternelles bilingues.

On demande des professeurs bilingues, qualifiés en maternelle.

Veuillez vous adresser à:

**E.W. Caron,**  
Directeur du personnel,  
450, rue Church,  
Beaconsfield, Qué.  
Tél.: 697-2480

**GERANT ADJOINT**

Une occasion unique de faire carrière au sein d'une importante maison spécialisée dans le domaine des placements. Nous gérons notre propre groupe de quatre fonds mutuels canadiens bien connus. Notre excellent rendement a su attirer grands et petits investisseurs.

Le candidat choisi exercera une des professions les mieux rémunérées au Québec grâce à notre mode de répartition des commissions. À nos sur-commissions, renouvellements et bonis.

Entre 35 et 45 ans, bilingue de préférence, notre candidat possède les aptitudes requises pour mettre sur pied, entraîner et secondar une équipe de représentants.

Vous vous croyez apte à relever le défi... alors n'hésitez pas à adresser votre curriculum vitae, à titre confidentiel, à:

Case 558, Le Devoir, Montréal

## aux ouvriers de l'impossible



S. E. Pierre Dupont, C.M.A., Ambassadeur et Président

De l'Ambassadeur au simple constable, quelque 3,000 personnes (sans oublier Monsieur le Maire) nous ont bâti une terre des hommes. Et elle est belle. Là où il y avait un fleuve, il y a maintenant une île et sur cette île... le monde entier! Sont-ils magiciens? Ou auraient-ils travaillé 18 heures par jour? A tout ce monde qui a pensé, discuté, organisé, transporté, arrangé, érigé, cimenté, jardiné, et travaillé sans compter... nous disons merci! Merci de nous avoir préparé le plus beau cadeau qu'on puisse faire à une ville... à tout un pays:



Serge Rapp, constable

notre expo à nous autres

Publié par un groupe de communicateurs | BCP Publicité Ltée | Commercial Art Center Inc. | Fred F. Esler Ltd. | National Standard Photo Engraving Inc.

# LE DEVOIR

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville
INSOLUBLES
A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle, "Les insolubles" de Roger Du-

LANCEMENT
L'agence du livre français et les éditions Parti Pris lance- ront, demain soir, un volume d'Yves Jamin intitulé "Les coeurs empaillés".

horraires des spectacles
THÉÂTRE
COMÉDIE-CANADIENNE — Jus- qu'au 14 mai "Un simple soldat" de Marcel Dubé.

CINÉMA
CINÉMA THEATRE IMPERIAL — Ruslan Adventure tous les soirs — 8.30, Mer. et sam. 2.00 — Dim. 1.00 — 4.45 — 8.30

RADIO-SELECTION
LUNDI 24 AVRIL
3.30 — L'Assiette à musique, Serge Deygoun vient présenter sa collection de disques. Animatrice: Sabine Paquet.

HORAIRES DE LA TELEVISION
Lundi
12.00 Deuxième Edition
12.15 Cine-Roman

CBFT
le sigle (C) marque une émission en couleurs.
10.00 Télévision scolaire: "Géographie à ans".

CFM
7.30 M/je Musique
8.00 M/je matin
8.45 M/je midi

THÉÂTRE
"Un simple soldat" de Dubé
par Jean BASILE
Tout séduisant, sans rides, que soit "Un simple soldat" (repris à la Comédie-canadienne), il apparaît dès l'abord que cette oeuvre ancienne de Marcel Dubé n'a pas encore

Voilà le grand mot lâché: poésie. Mais c'est une autre histoire.
Pour simplifier, "Un simple soldat" n'est qu'une première mouture sur le mode mineur des obsessions qui caractériseront plus tard Marcel Dubé: l'amour impossible, l'éternel départ et le problème du retour.

Malgré la présence de Gilles Pelletier, la distribution est dominée avec une aisance stupéfiante par Juliette Huot; son interprétation du rôle de Bertha, mère de famille éprouvée, est remarquable de simplicité et de vérité. Quant à Gilles Pelletier, on le sent qui n'a pas la pleine possession de son personnage ou bien on l'imagine gêné parfois par un maillon qui lui manque; son interprétation qui le conduit par instant à des moments d'intensité exceptionnelle (la scène de l'ivresse qui pourtant fait un peu "mélée" quant au texte), manque de li-

Cinq paraboles portées à l'écran
ROME. — Cinq paraboles de l'évangile seront portées à l'écran sous le titre "Évangile 70", par les metteurs en scène Ongmar Bergman, Bernardino Bertolucci, Jean-Luc Godard, Carlo Lizzani et Pier Paolo Pasolini.

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

CE SOIR
A 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche 2h.15 — Pas de courses le jeudi

Les 2 comédies de l'année
LE CORNIAUD
LES BONS VIVANTS
Empire
Directrice: AMALIA HERNADEZ
ARENA RICHARD
PRIX (taxe incl.)
SOIRS: \$8.00, \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.50
MAT: \$5.00, \$4.00, \$3.50, \$2.50, \$2.00

GAGNANT DE 2 OSCARS
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO
38e SEMAINE
un homme et une femme
le 7e SEMAINE
le bestiaire d'Anouir
LA VIE SEXUELLE DES ANIMAUX

Résultats du 8e concours national de Radio-Canada
On a proclamé vendredi soir, en la salle Claude-Champagne, les lauréats du 8e concours national de Radio-Canada dans les quatre catégories inscrites au programme: chant, instruments à clavier, instruments à cordes et instruments à vent.

ADAMO A LA COMEDIE-CANADIENNE
Tangos rigolos et romantisme
Salvatore Adamo, un interprète populaire de chanson française, donnera un tour de chant à la Comédie-Canadienne le 16 au 26 mai.

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

MUSIQUE
Istomin et Pelletier en concert
par Jacques THÉRIAULT
Ce fut un véritable plaisir d'assister à ce dixième concert de la Communauté des écoles juives, samedi soir, à la salle Wilfrid-Pelletier: nous avons pu remarquer chez le pianiste américain Eugene Istomin des qua-

Pauline Julien, une interprète qui ne cesse d'évoluer sera la première vedette canadienne à présenter son tour de chant à la boîte à chansons de la Ronde. Elle sera à l'affiche du 28 avril au 6 mai inclusivement.

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

VENDOMME
FESTIVAL DU CINÉMA SOVIÉTIQUE
le 27 avril
DEMAIN SOIR
et jusqu'à
SAMEDI SOIR
Matinée: 10 heures 2 h. 30

# Les jeunes boudent-ils les bals de fin d'année scolaire?

par Solange CHALVIN

En octobre dernier, un sondage effectué auprès des étudiants a révélé que \$60,000 avaient été dépensés dans 19 institutions de niveau collégial de la région de Montréal pour défrayer les bals et "parties" de fin d'études secondaires. Le coût moyen par institution avait été de \$3,000, et le coût moyen par couple de \$60. On nous disait également que 70 p.c. des finissants y participaient. Ces chiffres révélés par la Fédération de la jeunesse étudiante de Montréal s'accompagnaient de recommandations incitant les jeunes à plus de modération, compte tenu de leurs bourses financées et surtout des non-participants à ces fêtes.

Il semble que ces recommandations aient reçu l'appui des étudiants. En effet, le responsable du secteur collégial à la JEC, M. Pierre Richard, nous informe que quelques coups de téléphone donnés ici et là nous permettent de croire que les étudiants "boudent" cette année les bals de fin d'études et que plusieurs institutions ont décidé tout simplement de les enlever à l'horaire. On les remplace par des repas au res-

taurant, en groupe, avec toute sa classe; on s'offre collectivement une soirée dans une boîte de chansonniers ou dans une discothèque, en organise un "party" à domicile, mais le bal proprement dit — avec robe longue, fleurs, etc. — semble réservé à une classe privilégiée d'étudiants.

"Ces activités de fin d'année sont tout à fait légitimes, nous dit M. Richard. Les jeunes veulent faire ensemble une étape importante de leur vie, mais nous croyons que si le coût de ces bals est trop important il devient un élément d'injustice dans une société où tous les étudiants ne sont pas également favorisés".

L'ampleur financière de telles manifestations pose également la question de la responsabilité sociale chez les étudiants. Un tel comportement entre en contradiction avec les revendications étudiantes sur la démocratisation de l'enseignement et sur le gratuit scolaire; il y a aussi opposition entre le coût de ces activités (on y ajoutait des photos de bal, des bagues de fin d'études, des albums, etc.) et l'appui fourni par les étudiants à différents groupes défavorisés de la société québécoise.

## ET LES PARENTS ?

Certains parents s'inquiètent de la disparition des bals et de leur remplacement par des sorties de groupes, fréquentation de discothèques ou repas avec alcool, etc. Le bal, bien que trop coûteux, était surveillé, plus "sécurisant" pour les parents que les "parties" improvisées avec plus ou moins de surveillance.

A ce sujet, les jeunes rétorquent avec raison que les parents ne réussissent jamais à acheter leur tranquillité, ni la soumission des adolescents avec de l'argent.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que tous les jeunes aient accepté de bonne foi de se soumettre aux directives de la JEC. En effet, la tradition, le désir de participation à une manifestation sociale et mondaine, le mythe du "premier bal" sont autant de raisons qui militent en faveur du bal de fin d'année.

Les parents auront-ils le courage d'orienter leurs finissants et finissantes vers des activités plus en accord avec leurs revendications sociales, au risque de voir diminuer leur tranquillité d'esprit ?



Pierre Balmain, le grand couturier, au centre, jette un coup d'oeil critique sur les plans de la première boutique qu'il ouvrira en dehors de Paris. Il est accompagné du directeur du magasin, M. S. Medalsy, à droite, et de M. K. V. Dubinsky, directeur de la location de Place Bonaventure.

## Pierre Balmain ouvre à Montréal sa 1ère boutique en dehors de Paris

Pierre Balmain, un des grands noms de la haute couture, ouvrira aux Galeries Bonaventure de la Place du même nom sa première boutique en dehors de Paris. Ce sera une entreprise tout à fait nouvelle pour le couturier puisqu'il s'agit d'une boutique de modes masculines.

M. Balmain, de passage à Montréal à l'occasion du concours de modes Du Pont, a expliqué que ses créations pour hommes se vendent de par le monde, mais que ses boutiques de Paris sont exclusivement consacrées aux modes féminines.

"J'ai longtemps songé, dit-il, à ouvrir une boutique pour hommes et je crois que la vague de renouveau et de progrès qui règne présentement à Montréal favorise particulièrement ce genre d'entreprise".

M. Balmain a, bien sûr, visité la nouvelle boutique en voie de construction et s'est déclaré satisfait. Le magasin donnera sur le "boulevard" des galeries Bonaventure et doit ouvrir ses portes en juin.

"Les modes que nous offrons, explique M. Balmain, s'adressent bien entendu à un certain type de personne, c'est-à-dire l'homme qui tient à être à la page en tout et par-

tout. On ne peut établir n'importe où ce genre de boutique. Cela doit être dans un endroit sophistiqué, facile d'accès et en plein centre-ville".

M. Balmain est d'avis qu'hommes et femmes sont plus conscients que jamais de la mode.

"Les hommes d'aujourd'hui

ne sont davantage que ceux d'hier, ce qui m'incite à ouvrir à Montréal une boutique de modes exclusivement masculines. Nonobstant les succès que remportent mes boutiques de Paris, je tiens à ce que celui-ci soit en tout différent — un véritable original Balmain et non une copie".

## Le travail, marque de rang social ?

REGINA. — Il se peut qu'à cause de l'importance croissante qu'on accorde aux loisirs, le travail devienne en l'an 2000 la marque d'un rang social, a dit cette semaine le Dr W. A. Preston, vice-recteur et doyen de la faculté des Arts de l'université Bishop à Lennoxville, Québec.

Les loisirs sont nécessaires dans une société en progrès et devraient constituer un principe agissant et non une condition passive de la vie canadienne,

a-t-il dit devant les clubs canadiens masculins et féminins de Regina.

"Il se peut qu'en l'an 2000 le travail soit devenu la marque d'un rang social et que la plupart des travailleurs poursuivent des activités créatrices." Il a dit que l'étude des langues, des mathématiques, de la philosophie et d'autres matières pourrait contribuer à dissiper l'angoisse de l'homme moderne.

## Le nouveau sénateur Mary Kinnear croit au rôle politique des femmes

PORT COLBORNE, Ont. — La nouvelle femme-sénateur canadienne est une personne extrêmement versatile, qui vit dans une maison dont elle a elle-même conçu le plan, et dont la vie mouvementée a été remplie par les occupations les plus diverses.

Mary Kinnear, dont la nomination récente au Sénat, a remporté à cinq la représentation féminine à la Chambre haute, est une libérale de vieille souche, qui a pris le goût de la politique à la suite de conversation quotidienne entendues autour de la table de famille.

Elle a travaillé de façon très active, quoique discrètement, depuis le moment où elle s'est jointe à l'Association libérale féminine de Port Colborne, en 1921. A cette époque, elle ne prévoyait certainement pas devenir un jour présidente de la Fédération nationale libérale féminine.

De 1919 à 1929, elle occupa le poste d'expéditeur à la Ca-

nada Cement, travail rarement accompli par des femmes.

Le nouveau membre du sénat a toujours été convaincue que les femmes doivent jouer un rôle de plus en plus important dans la vie publique. Infatigablement, elle a travaillé à les encourager dans ce sens.

Le sénateur Kinnear habite une jolie maison de briques à deux étages, d'où l'on voit le lac Erie.

Mme Kinnear parle de sa nomination au sénat avec modestie: "Cet honneur reconnaît la participation de toutes les femmes aux affaires publiques, et particulièrement la Fédération des femmes libérales du Canada", dit-elle.

Ses collègues féminines au Sénat sont Mmes Muriel Ferguson, du Nouveau-Brunswick, Olive Irvine, du Manitoba, Josie Quart, du Québec et Elsie Inman, de l'île du Prince-Edouard.

## Un besoin urgent de garderies d'enfants

OTTAWA — M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a déclaré en fin de semaine, qu'il existait présentement un "besoin criant" de garderies d'enfants pour aider les mères de famille travaillant à l'extérieur de leur foyer.

"A moins de subvenir à ce besoin, nous serons coupables d'une injustice sociale que nous regretterons," a-t-il dit lors de l'assemblée annuelle du Conseil canadien du bien-être.

Des agences privées ont rendu certaines expériences possibles, mais les agences gouvernementales devraient, lorsque cela s'avère nécessaire, combler les lacunes dans le domaine des services de bien-être.

## Soirée pré-EXPO au profit de la Fondation du coeur

La fondation des maladies du coeur présentera mercredi le 26 avril, une journée avant l'ouverture officielle de l'Expo 67, un bal dont tous les profits seront versés à la recherche en cardiologie. Plusieurs personnalités marquantes de toutes les nations prenant part à l'ouverture de l'Expo assisteront à cette manifestation mondiale.

La soirée porte le nom de "Salut des célébrités à EXPO 67" et aura lieu en la salle Concordia de la place Bonaventure qui sera décorée de motifs de la "Terre des hommes".

Ce premier événement mondial qui précède l'ouverture officielle de l'Expo veut exprimer la gaieté et la joie de vivre que l'on trouvera à Montréal à la veille de l'Expo. La plupart des artistes invités à la tête de laquelle nous trouvons Guy Lombardo ont offert gracieusement leurs services en vue d'apporter leur aide au fonds de secours des maladies du coeur.

Ce livre traite de la psychologie de la femme enceinte, fournit des renseignements personnels très utiles pour la future maman et la prépare à mieux accueillir la naissance de son enfant.

Cette nouvelle édition de La mère canadienne et son enfant, qui est distribuée par l'entremise des ministères provinciaux de la Santé, sera disponible à travers le Canada d'ici quelques semaines. Les ministères provinciaux de la Santé ont l'intention d'en distribuer des exemplaires gratuits aux femmes enceintes de leur premier enfant. On pourra également s'en procurer des exemplaires, moyennant 75 cents, dans les librairies de l'imprimeur de la Reine.

Imprimé pour la première fois en 1940, ce petit livre de chevet de la majorité des mères de familles canadiennes vient d'être réimprimé pour la troisième fois. "La mère canadienne et son enfant". Cette dernière édition a été complètement révisée et se présente sous format de poche.

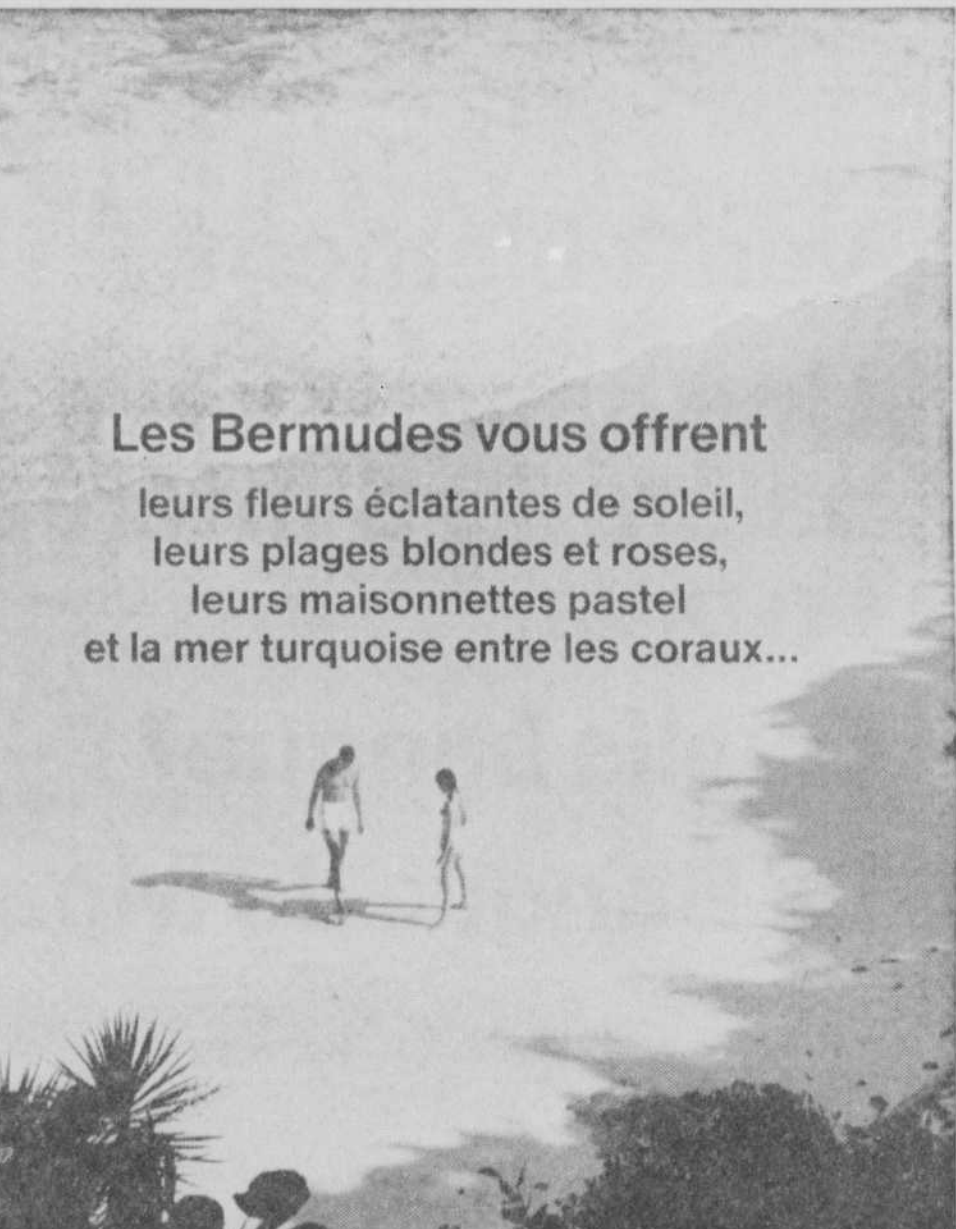
Une nouvelle édition de : "La mère canadienne et son enfant..."

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au complet. Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322

COURS DE FORMATION SOCIALE par correspondance. Reconnu par le Ministère de l'Éducation. Annexe à l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. Diplôme en fin d'études. Pour renseignements: INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC. (Séminaire Social Pie XII) C.P. 610, Nicolet, P.Q.

Montréal: 2650 est, rue Sherbrooke Téléphone: 527-8831

Dans les revues spécialisées en décoration d'intérieur, et les étalages spécimens en montre dans les magasins, on offre plusieurs suggestions pour aménager la chambre-studio dont rêvent les adolescents.



## Les Bermudes vous offrent leurs fleurs éclatantes de soleil, leurs plages blondes et roses, leurs maisonnettes pastel et la mer turquoise entre les coraux...

Air Canada vous offre jusqu'à 4 vols sans escale par semaine, le service "Club Calypso" à bord de l'avion, le plan "Voyage maintenant - payez plus tard", et des voyages "tout compris", comme le voyage IT-ACS-3: 7 jours et 6 nuits aux Bermudes (chambre d'hôtel à deux, transports entre l'aéroport et l'hôtel et deux repas par jour). Le prix? Pour le séjour \$83 (E.-U.), par personne, et pour le billet d'avion \$124, au tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique, du 16 mars au 31 octobre. Voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 931-4411.

Bureaux de vente de billets d'Air Canada: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 H. Services gratuits UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272



A l'anglaise... GIGGLES, c'est la mode de Londres à Montréal, c'est la boutique à l'atmosphère discothèque, c'est le style "mod" pour un prix raisonnable. Une nouvelle boutique GIGGLES qui ouvrira ses portes le 30 mai prochain, rue Sherbrooke ouest à Montréal.

DECORATEURS ENSEMBLIERS LAURENT LAMY DECORATEUR-ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC. Décoration intérieure Esthétique industrielle 1550-A, boul. St-Joseph, MH 525-4222

VIAU, MORISSET INC. décorateurs - ensembleurs Jacques Viau Bernard Morisset Laurent Béroux Marquerite Senay Luc Sauvé Pierre Leduc (assistant) 720 boul. Décarie Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL — 866-9854

PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE GRANBY — 372-5888 MONTREAL — 276-6013

Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau Dobush, Stewart, Bourke 506 est, rue Sainte-Catherine Montréal 24 842-9528

BRUNET DE COTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT ECONOMISER LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée Angle Decelles et Reine-Marie Fondée en 1877

## L'élégance de l'heure



No A 924 et A 931 Nous vous offrons aujourd'hui deux patrons qui forment un ensemble robe et manteau. Une création Andrew Arkin, les deux vêtements sont de coupe simple et jeune.

Les patrons imprimés n. A 924 et A 931 sont offerts pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 14 requiert 2 7/8 verges de tissu de 39 pouces de largeur pour la robe et 4 5/8 verges d'un tissu de même largeur pour le manteau.

Ces patrons sont en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

UNIQUE... LA CUISINE EN COULEUR ou La cuisine qui parle aux yeux

Collection de 100 cartes en couleur avec au verso, la photo des ingrédients entrant dans la composition des plats et, au verso, la recette en poésie culinaire. Collection très utile aux cuisiniers et appréciée des ménagères. Prix de la collection: \$9.90 plus taxe provinciale de 8%. Liste des sujets envoyée sur demande

AU CEP D'ANJOU 478, Avenue Ogilvy, Montréal 15 Tél.: 276-1224 ou 276-1127

Les ouvriers

(Suite de la page 6)

En dernier lieu, le président des ouvriers de l'auto...

Unis, un "melting pot" où l'on trouve toutes sortes d'éléments...

"Nous ne vivons pas dans une société monolithique...

"Quand on nous demande pourquoi nous voulons diviser le mouvement syndical...

Au temps des bouillonnements

(Suite de la page 5)

Non pas de "donner sa chance" au Canada par la dernière chance...

Evidemment, pour un doctrinaire du séparatisme québécois...

Il y a une terrible rationalité dans cette émotivité-là...

même si elle n'est pas faisable, il faut faire comme si elle l'était...

jusqu'à la générosité, ce à quoi on ne peut pas s'attendre...

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967...



VILLE DE MONTRÉAL

re: Expropriation et possession préalable pour fins de rue...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 7 mai 1967...

AVIS

Aviz est par les présentes donné que le 17ème jour d'avril...



VILLE DE MONTRÉAL

re: Expropriation et possession préalable d'un immeuble...

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 7 mai 1967...

Le greffier de la ville, ROBERT BOUCHARD...

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 12.491 Ex Parte

JEAN-CHARLES ROY, gérant de crédit...

MADAME DOROTHY GLADYS MANFIELD ROY...

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

Aviz est donné à DAME DOROTHY GLADYS MANFIELD ROY...

Montréal le 19 avril, 1967

PIERRE ROCH

protonotaire adjoint, c.s.m.

Mes CHABOT & DOWNS

395 St-Jacques

Montréal, Québec

Montréal le 24 avril 1967

Le greffier de la ville, ROBERT BOUCHARD...

Montréal, le 24 avril 1967

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 729.959

MADAME YVETTE BELAIR, veuve non remariée de PAUL GUILBAULT...

Demanderesse

RAYMOND BOUCHARD, résident et domicilié au numéro 4195 de la 44e rue...

Défendeur

DAME THERÈSE MATHIEU, veuve de LEO BELAIR...

Défendeur

GERARD BELAIR, résident et domicilié au numéro 1185 rue St-Marc...

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RAYMOND BOUCHARD et la mise-en-cause DAME THERÈSE MATHIEU...

Montréal, 19 avril, 1967.

NORMAND DESROCHES

Protonotaire adjoint C.S.M.

GUERIN, MORIN, CARON & DESLONGCHAMPS,

Avocats,

100 rue St-Jacques, Suite 400,

Montréal, Québec

Procureurs de la demanderesse

DÉCÈS

BEAUDRY — A Montréal, le 22 avril 1967 à l'âge de 66 ans...

NORMANDEAU — A Outremont, le 22 avril 1967 à l'âge de 92 ans...

Les travailleurs de l'auto distribueront donc leur "grande charte"...

AVIS par les présentes donné conformément à l'article 1519 du Code Civil...

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10126

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 16 mai 1967

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10142

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 9 mai 1967

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10125

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 16 mai 1967

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-67-10119

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 16 mai 1967

un très grand champagne CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen...

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen...

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen...

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen...

VILLE DE MONTRÉAL

re: Expropriation et possession préalable, en vue de l'agrandissement du boulevard Gouin...

Table with columns: Item, Numéro de cadastre, Subdivision, Numéro de rue, Description

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

ADRESSE DOMESTIQUE DISPONIBLE, ANTIQUES CANADIENNES, AUTO A VENDRE, A LOUER, EXPO 67 A LOUER, 5 MINUTES DE L'EXPO, APIS ST-ANDRE-CHERRIER, A VENDRE, DEMENAGEMENT

Véritablement... Une banque vous paiera 1/3 d'intérêt en plus. Quelle banque? La Banque de Montréal. Le Compte d'Épargne véritable à 4% à partir du 1er mai

Une question du ministre de l'éducation :

## Ne doit-on pas mettre l'accent sur la formation d'auxiliaires plutôt que de "professionnels"

par Jean-Claude LECLERC

Prenant la parole à la clôture du colloque des diplômés de l'université de Montréal sur le thème de "l'enseignement universitaire et le monde professionnel", le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, a soulevé le problème posé aux administrateurs publics par la hausse croissante des exigences professionnelles dans les sciences de la nature et les sciences de l'homme et l'utilité de telles exigences, si l'on peut dire, pour les tâches moins complexes que peuvent exécuter des "professionnels" qui n'ont pas atteint le sommet de leur profession.

"Est-il opportun, sur le plan humain ou psychologique comme sur le plan économique, d'exiger de tous les membres d'une profession une formation d'un niveau supérieur, alors que plus de la moitié de ces professionnels accompliront toute leur vie des tâches d'un niveau moyen", a demandé le ministre.

"Songez un instant aux économies que la société québécoise pourrait réaliser aux plans de la formation des maîtres et des budgets d'opération des institutions d'enseignement, si 25 p.c. des tâches confiées jusqu'ici aux 75,000 enseignants du Québec pouvaient être accomplies par des auxiliaires".

M. Bertrand a rappelé que plusieurs professions ont depuis longtemps créé des professions auxiliaires de la profession principale. "Ne serait-il pas temps d'entreprendre une étude approfondie de ce problème dans chacune des grandes professions et d'élaborer un programme d'action conjointe des corps professionnels et des facultés universitaires", a suggéré le ministre aux participants du colloque.

Il semble bien que sans nécessairement prendre la direction sinon l'initiative d'un tel programme, le ministère de l'éducation entend le stimuler. Dans une première réflexion, en effet, M. Bertrand a dit que le ministère "a

taires", a suggéré le ministre aux participants du colloque.

Il semble bien que sans nécessairement prendre la direction sinon l'initiative d'un tel programme, le ministère de l'éducation entend le stimuler. Dans une première réflexion, en effet, M. Bertrand a dit que le ministère "a

(Suite à la page 2)

## Claude Morin : Québec n'entend pas négocier des accords qui ne sont pas de sa compétence

PARIS — Le sous-ministre des affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a démenti en fin de semaine que l'institution d'un tel ministère signifiait que le Québec allait désormais traiter de tous les problèmes avec l'étranger sans en référer au gouvernement d'Ottawa.

M. Morin, qui présidait la délégation québécoise aux travaux de la commission permanente de coopération franco-québécoise, a apporté cette précision au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion de deux jours de la commission à Paris.

"Le Québec, a-t-il précisé, n'envisage nullement de négocier avec l'étranger des accords qui ne sont pas constitutionnellement de sa compétence, mais il entend traiter directement des questions qui sont de son ressort avec tous les gouvernements : que ce soit le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou les gouvernements étrangers."

La délégation québécoise comprenait, outre M. Claude Morin, M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation, M. Guy Fregault, sous-ministre des affaires culturelles, M. Jean Chapelaine, délégué général du Québec à Paris, et plusieurs experts.

Deux experts québécois devaient demeurer à Paris pour mettre au point avec leurs homologues français, plusieurs des initiatives énoncées dans le communiqué.

## Comités faculté-corporation et recyclage font l'unanimité au colloque des diplômés

Lors du colloque annuel des diplômés de l'université de Montréal tenu samedi dernier sur le campus, et auquel s'étaient inscrites plus de 300 per-

sonnes, une vingtaine d'ateliers de travail ont procédé "à une étude généralisée des problèmes que suscitent de nos jours les relations entre les facultés universitaires et les organismes professionnels qui groupent la majorité de leurs diplômés", comme les y invitait Me Jules Deschênes, président du conseil interprofessionnel du Québec, organisme groupant 18 corporations professionnelles.

Chaque atelier groupait en principe le doyen de la faculté, un professeur et un étudiant, les représentants des associations professionnelles et les participants.

Deux recommandations sont revenues presque constamment d'un atelier à l'autre lors de la séance plénière: il faut instituer, là où ils n'existent pas déjà, des comités conjoints consultatifs entre les facultés et les organismes professionnels correspondants; de même, il est

devenu nécessaire de permettre aux diplômés de se tenir à jour par une formation supplémentaire (recyclage, éducation permanente, cours du soir, etc.). Mais en plus de ces deux recommandations, les ateliers n'ont pas manqué l'occasion que leur offrait cette confrontation entre les facultés et les professions pour faire valoir un certain nombre de vœux. En voici les principaux:

**Médecine:** Qu'une année supplémentaire d'étude soit ajoutée au cours actuel, étant donné que la réforme de l'enseignement envisage de réduire de 15 à 13 les années d'études, alors qu'elles sont de 16 aux Etats-Unis.

**Pharmacie:** Que la corporation professionnelle soit restructurée de façon à permettre une représentation des différents secteurs de l'activité professionnelle, dont la faculté, et une meilleure intégration des étudiants à ses activités.

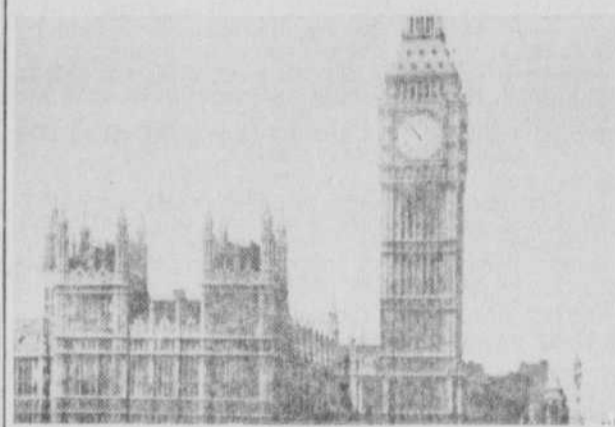
## Le frère Camille Pouliot est décédé à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le frère Camille Pouliot, membre de l'Ordre des camiliens, est décédé samedi soir parmi les membres de l'Institut religieux dont il avait joint les rangs en 1960, après avoir été ministre des pêcheries et du tourisme dans le cabinet de M. Duplessis. Il était âgé de 69 ans. Né à Rivière-du-Loup, il a fait ses études de médecine à l'université de Montréal. Coroner du district de Gaspé, puis maire de Cap-d'Espoir, le Dr Pouliot a été élu à l'assemblée législative en 1936 sous la bannière de l'Union nationale, comme député de Gaspé-Sud.

Ministre des pêcheries et du tourisme à compter de 1944, il ne brigua pas les suffrages aux élections de 1960. Le Dr Pouliot contracta, quelques mois plus tard, dans l'ordre des camiliens à Sherbrooke où il passa le reste de ses jours.

*Nous offrons le plus grand choix de voyages en Europe.*

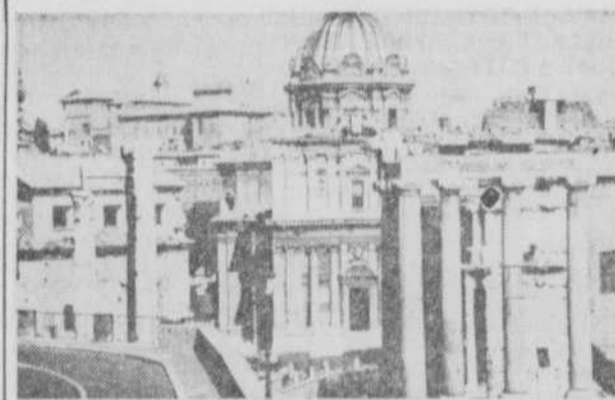
*Tarifs à partir de \$249 aller-retour.*



LONDRES



PARIS



ROME

Des centaines de voyages organisés différents: voyages longs ou courts, économiques ou de luxe, avec ou sans guide; des voyages pour tous les goûts!

Le prix indiqué ci-dessus s'applique au voyage en groupe aller et retour à Londres, de 14-21 jours, nouveau tarif spécial économique; il vous est offert combiné à l'un de nos voyages organisés en groupe à prix modique. Notons qu'il n'y a pas de supplément de prix pour le voyage via New York.

Nous offrons d'autres voyages en groupe à prix également modique, dans toute l'Europe, ainsi que les voyages de vacances organisés de Pan Am, à prix d'aubaine, à combiner avec ceux-ci. En voici des exemples:

**\$320 Angleterre et Écosse—15 jours.** Le voyage organise seulement, si vous avez déjà formé votre groupe (15 personnes suffisent). Ce prix comprend les voyages par avion et par voie de terre, les frais d'hôtels, les petits déjeuners, les excursions. Vacances Pan Am 405.

**\$689 et plus. Dix pays—21 jours.** Permet de voir presque toute l'Europe. Comprend les voyages par avion, les excursions, les frais d'hôtels, tous les repas et les voyages par voie de terre. Vacances Pan Am 400.

Vous pouvez connaître presque tous les pays dont vous rêvez. Mais hâtez-vous car c'est au début de l'été et en août et septembre que les hôtels offrent le meilleur choix.

Les conditions requises sont simples. Pour bénéficier de notre nouveau tarif de voyages par avion en groupe à prix modique, il suffit de combiner ceux-ci avec un voyage organisé approuvé, à prix payé d'avance. Ce sont des voyages organisés en groupe pour 15 personnes ou plus à l'aller et au retour. N'oubliez pas que nous nous occupons de tout, y compris du vol de correspondance à New-York. Téléphonnez à votre agent de voyages, ou téléphonez-nous si vous désirez faire partie d'un groupe et pour tout autre renseignement.



*La ligne aérienne la plus expérimentée du monde*

Première sur le Pacifique Première en Amérique Latine  
Première sur l'Atlantique Première autour du monde

Adressez-vous à votre agent de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172.  
Agence de vente de billets: 1450, rue City Councilors, Montréal.



À LOUER

Magnifique résidence  
636, rue Richelieu, Beloeil

15 PIÈCES, GRAND TERRAIN  
CENTRE DE BEOIL  
BORD DU RICHELIEU  
PELOUSES ET ARBRES ENTRETENUS

S'adresser à:  
Hôtel de Ville de Beloeil  
Tél.: 487-2835

# Evitez la cohue! Faites valider votre passeport de saison pour l'Expo 67 aujourd'hui même.

Avant d'utiliser votre passeport de saison vous devez le faire valider. C'est une opération simple, qui ne prend qu'une minute. Mais vous comprendrez facilement qu'on ne peut attendre le jour ou la semaine même de l'ouverture de l'Expo pour valider votre passeport de saison avec ceux des centaines de milliers d'autres détenteurs.

Pour vous simplifier la tâche, l'Expo 67 a ouvert des centres faciles d'accès (voir ci-dessous) où vous pouvez déjà faire valider vos passeports. Nous vous conseillons de les y apporter au plus tôt. Ainsi, vous serez fin prêts pour le grand jour. Vous n'aurez qu'à entrer, sans plus de formalités.

Voici tout ce que vous avez à faire:

1.



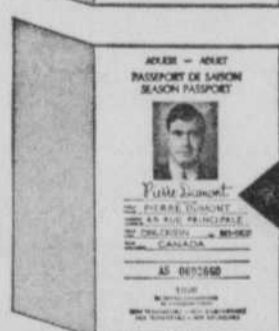
Placez votre photo ici (1" x 1 1/4"). Procurez-vous en une dans une cabine de photographie automatique, ou bien découpez à cette dimension une photo récente.

3.



Écrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone ici, en lettres moulées.

2.



Signez ici.

4.

Apportez votre passeport à l'un des Centres de validation de l'Expo 67, situés aux endroits suivants: dans toutes les banques et Caisse Populaires du Montréal métropolitain; chez Eaton (centre-ville et Fairview), chez Simpson (centre-ville), chez Morgan (centre-ville), chez Dupuis Frères aux heures régulières d'ouverture. Place Ville-Marie, La Galerie des boutiques, 10h a.m.—6h p.m. Gare Centrale du CN, sous le feu vert, 9h30 a.m.—8h p.m. Centres d'achats Place Longueuil et Place La Salle, Miraclic Mart, aux centres d'achats de Greenfield Park, St-Martin, Pie IX et West Island Mall. Station de Métro Berni-De Montigny. Si vous habitez hors de Montréal, procurez-vous une photographie et surveillez les annonces des Centres de validation pour votre localité.

**Important:** Seuls les passeports DE SAISON ont besoin d'être validés. Aucune formalité à remplir pour vos passeports d'un jour ou de sept jours; vous n'aurez qu'à les présenter à l'entrée.

Vous pouvez très bien faire valider en même temps les passeports de votre famille, ou de vos amis. Il n'est pas nécessaire que chaque détenteur de passeport se présente personnellement. Pour les passeports d'enfants et d'adolescents, apportez un document prouvant leur âge.

Si vous avez besoin de passeports supplémentaires ou de livrets-primés, vous pourrez en acheter aux Centres de validation. Vous pouvez encore faire d'importantes économies.

expo67

MONTREAL, CANADA  
Exposition universelle et internationale de 1967 Montréal, Canada  
28 AVRIL — 27 OCTOBRE 1967



VILLE DE MONTRÉAL — SERVICE DES FINANCES — DIVISION DES IMMEUBLES
VENTE À L'ENCHÈRE DE PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Mardi le 25, mercredi le 26, jeudi le 27 avril 1967, à 10.30 heures a.m., dans la salle de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville

MARDI LE 25 AVRIL 1967

LOTS VAGUES

MERCREDI LE 26 AVRIL 1967

QUARTIER AHUNTSIC (mun.)
PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 1: Vente no 1, P. 288, 68,212 p.c., \$ 81,854.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait à cette vente

QUARTIER AHUNTSIC (mun.)
PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entries 2-6: Vente no 2-6, various lots, up to \$ 4,250.00

QUARTIER AHUNTSIC (mun.)
PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entries 7-8: Vente no 7-8, various lots, up to \$ 3,800.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait à cette vente

QUARTIER ROSEMONT (mun.)
VILLAGE INCORPORE DE LA
COTE VISITATION (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 9: Vente no 9, P. 576 à P. 579, 8,895 p.c., \$ 35,580.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER ROSEMONT (mun.)
VILLAGE INCORPORE DE LA
COTE VISITATION (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 10: Vente no 10, P. 6, P. 7, 4,185 p.c., \$ 16,740.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 11: Vente no 11, P. 544-2 à P. 555, 28,672 p.c., \$ 71,680.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)
PAROISSE DE MONTREAL (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 12: Vente no 12, 4684, 35, 106.3' x 92', 9,780 p.c., \$ 29,340.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)
PAROISSE DE MONTREAL (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 13: Vente no 13, 4684, 34, 106.2' x irr., 10,566 p.c., \$ 31,758.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 14: Vente no 14, 4684, 31, 106' x 92', 9,752 p.c., \$ 29,256.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 15: Vente no 15, 4684, 30, 106' x irr., 10,369 p.c., \$ 31,707.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER MERCIER (mun.)
PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 16: Vente no 16, P. 1110 à P. 1112, 82.5' x 94', 7,755 p.c., \$ 6,204.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 17: Vente no 17, 404, 1157 à 1161, 125' x 100', 12,500 p.c., \$ 10,000.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 18: Vente no 18, 398, 693 à 695, 105' x 69.6', 7,297 p.c., \$ 6,568.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 19: Vente no 19, 397, 1179A, 97' x irr., 6,300 p.c., \$ 6,300.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER MONT-ROYAL (mun.)
VILLAGE INCORPORE DE LA
COTE-DES-NEIGES (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 21: Vente no 21, 98, 395 à 399, 100' x irr., 9,327 p.c., \$ 33,345.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER AHUNTSIC (mun.)
PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 22: Vente no 22, 30, 320-2 à 320-1, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 23: Vente no 23, 30, 319 à 318, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 24: Vente no 24, 30, 167/671 à 166/670, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

QUARTIER AHUNTSIC (mun.)
PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 25: Vente no 25, 30, 165/669 à 164/668, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 26: Vente no 26, 30, 163/667 à 162/666, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 27: Vente no 27, 30, 161/665 à 160-3/664-3, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 28: Vente no 28, 30, 160-2/664-2 à 160-1/664-1, 50' x 85', 4,250 p.c., \$ 4,250.00

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)
PAROISSE DE MONTREAL (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 29: Vente no 29, 4684, 39, 105.3' x 92', 9,688 p.c., \$ 29,064.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 30: Vente no 30, 4684, 38, 100' x irr., 9,945 p.c., \$ 29,635.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 31: Vente no 31, 4684, 27, 106.5' x 92', 9,798 p.c., \$ 29,394.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)
PAROISSE DE MONTREAL (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 32: Vente no 32, 4684, 26, 106.5' x irr., 10,615 p.c., \$ 31,645.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

QUARTIER MERCIER (mun.)
PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 33: Vente no 33, 398, 709, 35' x 69.5', 2,432.6 p.c., \$ 2,190.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 34: Vente no 34, 404, 1141 à 1142, 50' x 100', 5,000 p.c., \$ 4,000.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 35: Vente no 35, 404, 1119 à 1120, 50' x 100', 5,000 p.c., \$ 4,000.00

QUARTIER MERCIER (mun.)
PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 36: Vente no 36, 409, 333 à 339, 179' x 100', 17,900 p.c., \$ 14,320.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 37: Vente no 37, 404, 790, 42' x irr., 3,735 p.c., \$ 2,968.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 38: Vente no 38, 404, P.1117, 32.5' x 94', 3,055 p.c., \$ 2,444.00

JEUDI, LE 27 AVRIL 1967

QUARTIER SAINT-LAURENT (mun.)
QUARTIER SAINT-LAURENT (cad.)

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 20: Vente no 20, 842, 20,449 p.c., \$ 572,572.00

Table with 5 columns: Vente no, Cadastre, Sub-division, Dimensions, Superficie, Mise à prix. Entry 20: Vente no 20, 842, 20,449 p.c., \$ 572,572.00

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

**CANADA**  
Province de Québec  
District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 730,000

**JOSEPH EMILE SEGUIN**, gentleman, résidant à Beauport, Ville de Beauport, District de Montréal,

Demandeur

vs

**DAME PIERRETTE JULIEN**, épouse commune en biens de James M. Scott, et **JAMES M. SCOTT**, financier, tous deux domiciliés à Montréal, district de Montréal,

Défendeurs

et

**ROBERT LEVAC**,

Mis-en-cause

**PAR ORDRE DE LA COUR**

Les défendeurs **DAME PIERRETTE JULIEN** et **JAMES M. SCOTT** sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Montréal, 21 avril 1967.

**NORMAND DESROCHES**  
Protonotaire adjoint C.S.M.

**GUERIN, TAILLEFER & BRUNET**,  
Avocats,  
50 Place Crémazie  
Suite 208,  
Montréal,  
Attorneys for plaintiff.  
Elected dom.:  
31 St-James West,  
Suite 401, Mt

**Canada**  
Province de Québec  
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**  
No 721 681

**GERARD DAGENAIS CONSTRUCTION LIMITEE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3140 Champ Fleury, à Duvernay, Ville de Laval, District de Montréal,

demanderesse

contre

**JEANNETTE BRUNET**, fille majeure, et usant de ses droits, résidant et domiciliée au 7437 de la rue Fabre, à Montréal, district de Montréal,

défenderesse

et

**LEON GUILBAULT**, 5066 Chambord, ARMAND DUCHESNE, 6575, 33ième Ave., LA SOCIÉTÉ DE PRETS ET DE PLACEMENTS LAUGER INC., OLIVIER P. BOIS, 10,634 Grande Allée, LA CIE DE CONSTRUCTION DU - VA INC., 5066 Chambord, ARMAND SARAZIN LUMBER INC., 151 Montée DuMoulin, Laval des Rapides, NOTRE DAME LUMBER INC., 2513 Cadillac, CLEMENT COTE, 8878 Boul. St-Michel, app. 18, ANDRE LANDRY, ROGER MIRON, MAURICE SAINT-ARNAUD, 1560 Boul. Gouin O., ALBERT MORIN, 3657 Bélair, app. 8, REAL DELVOIS, RAVARY BUILDERS

**SUPPLY CO. LTD.**, 3835 est. Notre-Dame, CONCRETERS READY MIX LTD., 1450 Boul. Laurentien, Ville St-Laurent, ST-MICHEL ORNEMENTAL INC., 9660 Paris, FRED P. LEVINE, 1435 St-Alexandre, LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Bureau d'enregistrement division de Montréal, mis-en-cause

**JUGEMENT RENDU PAR L'HONORABLE JUGE GEORGES F. REID, EN DATE DU 10 FÉVRIER 1967.**

ACCUEILLE l'action de la demanderesse;

DECLARE la defenderesse et ses successeurs en défaut d'exécuter leurs obligations suivant l'acte précité;

ANNULE à toutes fins que de droit l'acte de vente exhibit P-1;

DECLARE la demanderesse propriétaire absolue, avec droit à la possession immédiate et avec effet rétroactif au 26 juin 1963, soit la date de l'acte de vente exhibit P-1, franc et quitte de tous droits, privilèges et hypothèques subséquents à l'enregistrement dudit acte, effectués le 3 juillet 1963, sous le numéro 1682114, sans être tenue à aucune restitution pour les acomptes restés ni à aucune indemnité pour les impenses et augmentations faites par qui que ce soit, de l'immeuble ci-haut décrit;

ORDONNE au Registrateur mis-en-cause d'enregistrer le

présent jugement, sur dépôt d'une copie certifiée d'icelui, contre l'immeuble ci-avant décrit, et de RADIER les privilèges avec hypothèques pouvant résulter à la demanderesse de l'acte de vente exhibit P-1, enregistré contre l'immeuble en litige le 3 juillet 1963, sous le no 1682114;

DECLARE que tel enregistrement équivaldra à nouveau titre de propriété en faveur de la demanderesse, à toutes fins que de droit;

ORDONNE au Registrateur mis-en-cause de RADIER l'enregistrement de l'avis de soixante jours déposé par la demanderesse contre les immeubles en litige le 20 juin 1966, sous le numéro 1920072;

ORDONNE à la defenderesse et à ses successeurs de déguerpir des immeubles en litige, et d'en abandonner la possession à la demanderesse, sous huit jours de la signification du présent jugement;

ANNULE quant à la demanderesse et ORDONNE la radiation à toutes fins que de droit des actes enregistrés contre les immeubles en litige et inopposables à la demanderesse, soit les actes suivants:

a) Vente de la défenderesse au mis-en-cause, Léon Guilbault, enregistrée le 10 juillet 1963, sous le numéro 1683832;

b) Obligation par les mis-en-cause Léon Guilbault et Armand Sarazin Lumber Inc. et à la mis-en-cause La Société de Prets et de Placements Lauger Inc. enre-

gistrée le 5 novembre 1963, sous le no 1706437;

c) Transport par la défenderesse Jeannette Brunet au mis-en-cause Ollivier P. Bois, enregistré le 9 décembre 1963, sous le no 1713566;

d) Vente par le mis-en-cause Léon Guilbault à la mis-en-cause La Cie de Construction Du-Va Inc., enregistrée le 12 décembre 1963, sous le no 1716438;

e) Convention entre la mis-en-cause La Cie de Construction Du-Va Inc., la mis-en-cause La Société de Prets et de Placements Lauger Inc., et le mis-en-cause Léon Guilbault, enregistrée le 24 janvier 1964, sous le no 1723634;

f) Prêt par la mis-en-cause Armand Sarazin Lumber Inc. à la mis-en-cause La Cie de Construction Du-Va Inc. enregistré le 28 janvier 1964, sous le no 1724206;

g) Privilège enregistré par la mis-en-cause Notre-Dame Lumber Inc. le 11 février 1964, sous le no 1726822;

h) Transaction entre le mis-en-cause Léon Guilbault et la mis-en-cause La Cie de Construction Du-Va Inc. enregistrée le 24 février 1964, sous le no 1729687;

i) Poursuite pour privilège par les mis-en-cause Clément Côté, André Landry, Roger Miron, Maurice St-Arnaud, Albert Morin et Réal Delvois, enregistrée le 25 mars 1964, sous le no 7896;

j) Privilège enregistré par la

mis-en-cause Concreters Ready Mix Ltd., le 10 avril 1964, sous le no 1739923;

k) Poursuite pour privilège enregistré par la mis-en-cause Ravary Builders Supply Co. Ltd., le 21 mai 1964, sous le no 7897;

l) Privilège enregistré par la mis-en-cause Ravary Builders Supply Co. Ltd., le 31 mars 1964, sous le no 1737140;

m) Privilège enregistré par la mis-en-cause St-Michel Ornamental Inc. le 28 mai 1964, sous le no 1751847;

n) Privilège enregistré par la mis-en-cause St-Michel Ornamental Inc. le 28 mai 1964, sous le no 1751849;

o) Poursuite pour privilège enregistré par la mis-en-cause Concreters Ready Mix Ltd., sous le no 8391;

DECLARE le présent jugement opposable au mis-en-cause Fred P. Levine en sa qualité de liquidateur aux biens de la mis-en-cause La Cie de Construction Du-Va Inc.;

RESERVE à la demanderesse tous autres recours;

CONDAMNE la défenderesse aux entiers dépens, y compris les frais de préavis et d'exhibits.

Signé) Georges F. Reid,  
J.C.S.M.

**PAR ORDRE DE LA COUR**

Il est accordé de signifier ce

présent jugement par voie des journaux.

Ce 13 avril 1967.

(Signé) P. Langlois  
J.C.S.

La défenderesse - Intimée **JEANNETTE BRUNET**, et les mis-en-cause **ARMAND DUCHESNE, LA SOCIÉTÉ DE PRETS ET DE PLACEMENTS LAUGER INC., ANDRE LANDRY, ROGER MIRON, MAURICE SAINT-ARNAUD, ALBERT MORIN** et **REAL DELVOIS** sont avisés par les présentes que copies du Jugement en question sont déposées au Greffe de la Cour Supérieure, pour le District de Montréal, dans le dossier de la présente cause, à leur intention et pour valeur signification;

Montréal, le 14 avril 1967.

**RAYMOND PILON**,  
Protonotaire adjoint

**DROUIN DANCHYSHYN, FOREST et SIROIS**,  
Avocats,  
Suite 100,  
60 ouest, rue St-Jacques,  
Montréal 1, P.Q.

Procureurs de la demanderesse requérante.

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le 19ème jour d'avril, sous le No. 198175, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par ST. CONSTANT SALES LTD., à LA BANQUE NOVA SCOTIA, une banque canadienne à chartre, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite St. Constant Sales Ltd.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571B du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 15ème jour d'avril, 1967.

**LA BANQUE DE NOVA SCOTIA**

Avis par les présentes, donné conformément à l'Article 1571B du Code Civil de la Province de Québec qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de CANADIAN EASTERN GRANWOOD CO. LIMITED, ayant sa principale place d'affaires au numéro 88 boulevard Cartier, suite 108, Ville de Laval, Province de Québec en faveur de The Royal Bank of Canada, 11813, rue Lachapelle, à Montréal, en date du 11 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

**THE ROYAL BANK OF CANADA**  
Montréal, le 20 avril 1967.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COLIN RAE AND ASSOCIATES LTD. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

VILLE DE MONTRÉAL — Suite de la page 12

JEUDI LE 27 AVRIL 1967

**QUARTIER MERCIER (mun.)**  
**PAROISSE DE LA LONGUE-POINTE (cad.)**

**Vente no 39 —**  
Un lot situé à l'angle sud-est des rues ROBITAILLE et DES-MARTEAU tel que délimité par les lettres A B C D A sur le croquis no CR-4002 préparé par le service des travaux publics et daté du 21 septembre 1965  
Règlement de zonage: Règlement no 2110, articles 2-11 et 2-7 (domiciliaire)

Cadastre	Sub-division	Dimensions	Superficie	Mise à prix
404	P.1163	32.5' x 82'	2,665 p.c.	\$ 2,132.00

**QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACE (mun.)**  
**PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)**

**Vente no 40 —**  
Un lot situé à l'angle sud-est des avenues BIERMANS et MADISON  
Zonage: Domiciliaire - règlement no 1264, articles 12, 13, 4-D et 13

162	144	irr. x irr.	3,604 p.c.	\$ 7,208.00
-----	-----	-------------	------------	-------------

**QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACE (mun.)**  
**PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)**

**Vente no 41 —**  
Un lot situé à l'angle sud-ouest des avenues BIERMANS et KENSINGTON  
Zonage: Domiciliaire - Règlement no 1264, articles 14, 15 4-D et 13

162	162	irr. x irr.	4,635 p.c.	\$ 7,416.00
-----	-----	-------------	------------	-------------

**QUARTIER AHUNTSIC (mun.)**  
**PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)**

**Vente no 42 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard SAINT-GERMAIN, côté ouest, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

30	159-4/663-4 159-3/663-3	80' x 85'	4,250 p.c.	\$ 4,250.00
----	----------------------------	-----------	------------	-------------

**Vente no 43 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard SAINT-GERMAIN, côté ouest, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

30	159-2/663-2 159-1/663-1	50' x 85'	4,250 p.c.	\$ 4,250.00
----	----------------------------	-----------	------------	-------------

**Vente no 44 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard SAINT-GERMAIN, côté est, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par règlement 3149

26	501-2 501-1 500-4	50' x 85'	4,250 p.c.	\$ 4,250.00
----	-------------------------	-----------	------------	-------------

**Vente no 45 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard SAINT-GERMAIN, côté est, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

26	500-3 500-2	50' x 85'	4,250 p.c.	\$ 4,250.00
----	----------------	-----------	------------	-------------

**QUARTIER AHUNTSIC (mun.)**  
**PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)**

**Vente no 46 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard SAINT-GERMAIN, côté est, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

26	500-1 499	50' x 85'	4,250 p.c.	\$ 4,250.00
----	--------------	-----------	------------	-------------

**Vente no 47 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard O'BRIEN, côté ouest, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

26	336-1 335-4 335-3	50' x 100'	5,000 p.c.	\$ 5,000.00
----	-------------------------	------------	------------	-------------

**Vente no 48 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés boulevard O'BRIEN, côté ouest, entre le boulevard GOUIN et la rue FORBES  
Zonage: Domiciliaire A-4, article 3-12 du règlement no 1920 tel qu'amendé par rég. 3149

26	335-2 335-1	50' x 100'	5,000 p.c.	\$ 5,000.00
----	----------------	------------	------------	-------------

**QUARTIER AHUNTSIC (mun.)**  
**PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)**

**Vente no 49 —**  
Quatre (4) lots, à être vendus "en bloc", situés à l'angle sud-ouest des rues de SAINT-REAL et EDMOND-VALADE, tels qu'illustrés sur le croquis No CR-4146 préparé par le service des travaux publics et daté du 14 décembre 1966  
Zonage: Domiciliaire C-1, règlement no 1920, article 3-14  
Hauteur: 2 étages minimum et maximum  
Alignement: 10 pieds minimum sur chacune des rues

299	52 P.51 P.50 P.49	192.6' x irr.	13021 p.c.	\$ 16,277.00
-----	----------------------------	---------------	------------	--------------

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait à cette vente

**QUARTIER AHUNTSIC (mun.)**  
**PAROISSE SAINT-LAURENT (cad.)**

**Vente no 50 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés à l'angle nord-est des rues DEPATIE et LOUISBOURG, tels qu'illustrés sur le croquis no CR-4167 préparé par le service des travaux publics et daté du 27 janvier 1967  
Zonage: Domiciliaire A-4 du règlement no 1920, article 3-12

26	1124 19	25' x 97'	2,425 p.c.	\$ 2,668.00
----	------------	-----------	------------	-------------

**QUARTIER AHUNTSIC (mun.)**  
**PAROISSE SAULT-AU-RECOLLET (cad.)**

**Vente no 51 —**  
Deux (2) lots, à être vendus "en bloc", situés avenue BRUCHESI, côté est, à quelque 15 pieds au nord des limites de VILLE ST-MICHEL, tels qu'illustrés sur le croquis no CR-4168 préparé par le service des travaux publics et daté du 27 janvier 1967  
Zonage: Domiciliaire D-1, règlement no 1920, article 3-15  
Hauteur: 2 étages minimum et maximum

134	P.1143 P.1144	33' x irr.	2,351.3 p.c.	\$ 3,527.00
-----	------------------	------------	--------------	-------------

**QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)**  
**PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)**

**Vente no 52 —**  
Un lot situé à l'angle nord-ouest du boulevard DES TRINITAIRES et de l'avenue LAMONT  
Règlements de zonage: Domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20-A  
Hauteur: Minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20-D  
Alignement: Article 5-2, règlement no 2875

4684	23	107' x 92'	9,844 p.c.	\$ 29,532.00
------	----	------------	------------	--------------

**QUARTIER SAINT-PAUL (mun.)**  
**PAROISSE DE MONTRÉAL (cad.)**

**Vente no 53**  
Un lot situé à l'angle nord-est du boulevard DES TRINITAIRES et de l'avenue DES MONTS  
Règlements de zonage: Domiciliaire, règlement no 3059, article 5-20-A  
Hauteur: Minimum 3 étages, maximum 6 étages, article 5-20-D  
Alignement: Article 5-2, règlement no 2875

4684	22	106.9' x irr.	10,656 p.c.	\$ 31,968.00
------	----	---------------	-------------	--------------

N.B. — Clause spéciale en ce qui a trait aux articles 4 et 6 des conditions de la vente

**CONDITIONS ET RENSEIGNEMENTS**

- 1- L'enchérisseur à qui sera adjugé l'immeuble devra être le signataire du certificat d'adjudication incluant les Conditions de la Vente.
  - 2- (Article 1. des Conditions de la Vente). Le prix d'adjudication est payable à l'option, a ou b, de l'adjudicataire.
    - a) au comptant sur adjudication;
    - b) vingt pour cent (20%) comptant lors de l'adjudication, le solde en dix (10) versements égaux échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année. Toute partie du solde dû porte intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an, à compter de la date d'adjudication.
  - 3- L'adjudicataire devra s'engager à construire dans les délais prévus aux "Conditions de la Vente".
  - 4- Une copie des Conditions de la Vente sera donnée à toute personne intéressée;
  - 5- Copies des règlements de zonage susmentionnés peuvent être obtenues au Bureau du Greffier, chambre 120, Hôtel de Ville. Il est bien entendu que les dispositions du Règlement numéro 1900 et de ses amendements s'appliquent à tous les lots plus haut mentionnés.
  - 6- Un dépôt de vingt pour cent (20%), au comptant ou par chèque visé, de la mise à prix sera exigé de l'enchérisseur.
  - 7- L'adjudicataire devra payer les droits mentionnés à l'article 69 du chapitre 79 de la Loi des licences, Statuts Refondus de Québec, 1964.
  - 8- Tous ou certains des immeubles ci-dessus énumérés pourront être retirés avant leur mise aux enchères.
- Pour plus amples renseignements concernant les Conditions de la Vente, s'adresser à:
- Monsieur GUY HUOT, surintendant**  
Division des immeubles  
Chambre 416, Hôtel de Ville,  
Montréal,  
(Té. 872-3687)

**AVIS**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COLIN RAE AND ASSOCIATES LTD. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Ce 20ème jour d'avril 1967.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 avril 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1967, sous le numéro 198222.

Dominion Stores Ltd. a vu ses ventes en 1966 atteindre les \$543,417,797.

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New York étaient fermées en fin de semaine, comme de coutume, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux quotidiens ce matin dans nos pages.

Comme Wall Street n'a cessé d'être à la hausse durant les 7 séances précédentes, une correction technique s'imposerait, d'autant plus que l'indice des industriels de DJ a monté de 38,56 points au cours des sept séances mentionnées. Bien que l'on s'attende à ce que 1967 soit une bonne année, ce ne serait pas une année record. C'en est assez toutefois pour croire que le marché se montrera résilient, en attendant la reprise généralisée attendue pour la fin de 1967.

Les débits bancaires au pays se chiffraient à \$48,538,400,000 pour le mois dernier, contre \$45,241,700,000 durant le même mois l'an dernier. Il s'agit des débits autres que ceux des gouvernements.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Corporation d'Expansion Financière (CORPEX) aura lieu demain à 4h30 p.m. dans la galerie 4 de l'hôtel le Reine Elizabeth.

La Laurentienne mutuelle d'assurance-vie, tiendra une assemblée des membres de son conseil d'administration demain matin à Trois-Rivières, et, dans l'après-midi, il y aura réception.

Les livres de transfert des actions de Levis Bros. Limited seront fermés du 1er mai 1967 au 19 mai de la même année, inclusivement.

C'est demain matin que les rédacteurs financiers, et autres représentants de la presse écrite et parlée, iront visiter le pavillon du Pacifico Canadien et de Cominco à l'Expo-67 érigé au coût de \$4,000,000. Ce pavillon comprend un cinéma et un immeuble d'exposition. A cette occasion, il sera présentée la première d'un film réalisé selon une technique entièrement nouvelle par les gagnants d'un "Academy Award" MM. Fran-

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Il y a actuellement une exposition photographique à la Tour de la Bourse

Le nouvel édifice "Tour de la Bourse" de la Place Victoria sert présentement de cadre, pour quelques jours, à une exposition photographique de grande classe. Il s'agit d'une collection de photographies primées, pour la plupart, par l'Institut de la Photographie de Mariage, et réalisée par les plus grands experts de cette spécialité. La majorité de ces œuvres sont en couleurs naturelles, et quelques-unes offrent des vues inédites de la Place Victoria et autres endroits de la Métropole.

J. L. Lévesque et L. G. Beaubien Ltée a obtenu l'omission de Levis, disputée par 12 soumissionnaires

La cité de Lévis, comté de Lévis, a vendu, récemment, à J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, à un prix de 97,00, \$500, 500, de titres à 6 1/2% remboursables en série en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.5739%. L'emprunt comporte un solde de \$233,000, à renouveler en 1987 pour un terme additionnel de 20 ans.

Datées du 1er mai 1967, les nouvelles obligations écholent en série du 1er mai 1968 au 1er mai 1987 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, etc.

Les actions ordinaires et privilégiées de 4 valeurs viennoises d'être rayées des listes des Bourses de Montréal et Canadienne

Les actions d'Allied Telemedia Ltd, dont les transactions furent suspendues le 31 décembre 1964, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à sa fermeture le 19 avril 1967.

A la demande de East Kootenay Power Company Limited, ses actions privilégiées, rachetables, 7% cumulatif, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture des affaires le 21 avril 1967. Toutes les actions privilégiées furent acquises par la British Columbia Hydro and Power Authority en septembre 1966. Les actions ordinaires de l'East Kootenay, ont aussi été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière le 19 avril 1967.

Le président de la General Electric Co. rapporte une baisse dans la productivité ici par rapport aux autres pays

Au cours de l'assemblée annuelle de la General Electric Co., tenue ces jours-ci, son président M. Herbert Smith n'hésita pas à dire que la croissance de la productivité a baissé au Canada proportionnellement beaucoup plus que dans les autres pays. A ce jour, 16 établissements manufacturiers dans l'Ontario et 3 dans le Québec furent en opération, à cause de grèves. Certains unionistes en seraient rendus à dire qu'ils ont droit aux privilèges d'augmentations de leurs gages et salaires, que ces dernières soient ou non justifiées par les conditions économiques en cours dans l'industrie. L'économie canadienne pourra se relever des effets causés par des gages excessifs, si le gouvernement en vient à être rationnel et qu'il mette un frein en quelque sorte à la poussée inflationniste en cours. Commentant la situation de la General Electric Co., M. Smith fit remarquer que ses ventes n'ont cessé d'atteindre des records pour la 5ème année consécutive, atteignant en 1966 les \$415,879,054, soit 11% de plus. Traitant de l'usine d'eau lourde, en construction dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse, il laissa entendre qu'elle devrait commencer à fonctionner sur le milieu de 1969 à un rendement de 3,000 tonnes par jour à \$18.50 la livre. L'exécution des travaux se poursuit conformément au programme en cours.

Marcel CLEMENT

PRÉSIDENT DE HILTON OF CANADA LIMITED



Lors d'une récente assemblée du Conseil d'Administration de Hilton of Canada Ltd., Monsieur Donald M. Murrford a été élu pour succéder à Monsieur Conrad N. Hilton au poste de président. Monsieur Murrford fut également élu au poste de vice-président. Les hôtels Hilton présentement administrés par la compagnie canadienne comprennent le Reine Elizabeth, l'Hotel Vancouver (appartenant tous deux au réseau des chemins de fer nationaux) et le Montréal Aéroport Hilton.

Regionalisation du service téléphonique

Des le mois de mars de cette année

(C.N.W.) — Des le mois de mars 1967 la regionalisation du service téléphonique deviendra une réalité pour les usagers de téléphone de St-Marc-des-Carrières. "Ces derniers se sont déjà prononcés dans la proportion de 70 pour cent en faveur d'un tel service," a déclaré M. Bertrand Maheux, surveillant des affaires commerciales de Québec-Téléphone. Il a souligné que le conseil municipal de St-Marc-des-Carrières avait pris connaissance du programme des travaux prévus par Québec-Téléphone qui doivent être exécutés dans leur région. En effet, les projets de Québec-Téléphone prévoient une liaison directe entre St-Marc-des-Carrières, Portneuf, Deschambault, Grandines et St-Casimir et, dès le mois de février 1967, la conversion de ce dernier échange au service automatique.

"En matière de téléphone, comme en bien d'autres domaines, la tendance actuelle est d'éliminer les intermédiaires en permettant aux usagers de compléter eux-mêmes leurs appels téléphoniques. C'est une sorte de service personnel," d'ajouter M. Maheux, en rappelant que les frais interurbains actuellement en vigueur pour communiquer avec les localités impliquées dans le projet de Québec-Téléphone seraient remplacés par une charge fixe mensuelle. Et le porte-parole de Québec-Téléphone de conclure: "L'expérience prouve que les abonnés demeurent dans des régions géographiquement étendues et dont les activités économiques, sociales et familiales sont étroitement associées, font un plus grand usage du service téléphonique à ils ne sont plus limités par un tarif interurbain qui tient compte de la fréquence et de la durée des appels."

Dickenson Mines

Pour la deuxième année consécutive la production et la valeur de l'or extrait ont atteint des records, annonce le rapport annuel aux actionnaires de Dickenson Mines Limited. 172,526 tonnes de minerai ont été traitées au cours de l'exercice achevé le 31 décembre 1966, pour une valeur globale de \$3,586,880.

Le profit net s'est élevé à \$908,677 ou 23 cents par action. Un dividende de 10 cents a été distribué au cours de l'année. La société a reçu des dividendes de Kam-Kotia Mines Limited dans laquelle elle possède un intérêt, pour un montant total de \$261,750.

À noter...

En vertu d'un accord en date du 25 janvier 1967, Hector M. Chisholm and Company Limited, au nom d'un client, a souscrit ferme 400,000 actions d'Ajax Minerals Limited à 15 cents chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vue adjoindre une option sur 200,000 actions à 20 cents chacune, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Le produit de cette émission servira à l'exécution d'autres travaux de développements et d'exploration sur la propriété de la compagnie dans le canton Strathroy, en Ontario, à rembourser sa dette et à accroître son fonds de roulement.

Les ventes des grands magasins au cours de la semaine close le 17 avril augmentent de 7.4 pour cent. Voici les gains: Québec, 20.2 p.c.; Ontario, 5.6 p.c.; Alberta, 25.8 p.c., et Colombie-Britannique, 7.7 p.c. Des reculs sont enregistrés dans les provinces atlantiques (11 p.c.), au Manitoba (1.6 p.c.), et en Saskatchewan (20.3 p.c.).

Baisse des profits

Dominion Stores Limited a fait parvenir à ses actionnaires son rapport intermédiaire. M. John A. McDougald, chairman, et M. Thomas G. McCormack leur déclarent ce qui suit:

"Les bénéfices nets de la compagnie pour l'exercice terminé le 18 mars 1967 se chiffrent par \$9,424,802, une diminution de \$1,230,774 ou 11.5% sur ceux de l'exercice précédent qui s'établissent à \$10,655,576. Les bénéfices par action se montent à \$1.16 au regard de \$1.32 l'an dernier. Les dividendes versés aux actionnaires forment un montant de \$5,812,329 (72 cents par action) en comparaison de \$5,805,852 (72 cents par action) l'an dernier.

Au montant de \$543,471,797, une augmentation de \$29,815,057 ou 5.80%, les ventes de l'exercice ont atteint un nouveau sommet.

Le fléchissement des bénéfices nets devant un accroissement des ventes découle d'une très vive concurrence en matière de prix durant le second semestre de l'exercice. Le rattrapage du consommateur devant le prix élevé des aliments, engendré par l'accroissement du prix de revient et des impôts de gouvernements à tous les paliers, a précipité cet état de choses anormal au point de vue économique.

Le rapport annuel sera adressé aux actionnaires avant leur assemblée annuelle fixée au 23 juin 1967.

Hawker Siddeley Canada Limited

A vu ses ventes atteindre le sommet de \$279,106,714 en 1966

En 1966, les ventes nettes consolidées de Hawker Siddeley Canada Ltd. ont poursuivi le mouvement ascendant des deux années précédentes et ont atteint un total de \$279,106,714 déclaré hier M. T. J. Emmert, président et chef de la direction de la compagnie. Ce montant dépasse de \$11,599,279 celui de 1965.

Le revenu net consolidé de 1966 se monte à \$2,270,768. Après provision pour les dividendes des actions privilégiées, il équivaut à 18 cents par action ordinaire.

Le revenu d'exploitation, avant provision pour les impôts, était inférieur à celui de 1965. Il faut attribuer cette baisse à des résultats défavorables de la Dominion Steel and Coal Corporation, Limited (Hawker Siddeley Canada détient 77 p.c. de ses actions, qui a subi des pertes s'établissant, avant provision pour impôts, à \$4,322,338, ce qui s'est traduit par une perte nette de \$1,923,333 enregistrée par Doco une fois provision faite pour les impôts.

Les actionnaires de la Dominion Steel se sont réunis en assemblée extraordinaire le 7 mars 1967 à Montréal. A cette assemblée, ils ont formé un comité de détenteurs d'actions privilégiées pour négocier avec le gouvernement la vente des biens de la Dominion Steel. La direction de la Doco négocie directement avec le gouvernement canadien la vente des intérêts de la compagnie dans les charbonnages.

Vers la fin de l'exercice, les affaires et l'actif concernant la Division Orenda et la Division de technologie de la compagnie, situées à Malton (Ontario), ont été vendus à Orenda Limited et Hawker Siddeley Canada a cédé à la United Aircraft Corporation d'East Hartford (Connecticut) une participation de 40 p.c. dans l'actif propre et la dette de

1er trimestre moins bon pour Johns-Manville

En ce qui concerne les profits, mais non les ventes

(C.N.W.) — Les ventes et les gains de Johns-Manville Corporation pour le premier trimestre en 1967 sont descendues au-dessous du niveau record établi pour la même période l'an dernier, a déclaré hier M. C. B. Burnett, président de la compagnie.

Les ventes pour le premier trimestre furent de \$104,115,000 en comparaison de \$106,654,000 pour la même période en 1966. Les gains pour le trimestre furent de \$4,507,000 ou 54 cents par action, au regard de \$6,370,000 ou 75 cents par action en 1966.

M. Burnett a déclaré que la baisse des gains a été causée par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des salaires, le

ENTREPRISES CENTREVILLE LIMITÉE



Philip Colman

Philip Colman annonce la formation de la compagnie Entreprises Centreville Limitée, avec bureau-chef à Montréal. M. Colman s'est démis de ses fonctions de président des Domaines Concordia Limitées et de directeur de Concordia Construction Inc. Dans ces compagnies, il s'était occupé de la planification, de la promotion, et de la construction de Place Bonaventure. Tout en gardant sa participation dans Place Bonaventure Inc., M. Colman, en tant qu'administrateur en chef de Centreville, va se consacrer à la promotion de grands projets immobiliers à Montréal, et dans d'autres grandes villes du Canada. Il est membre de la Community Planning Association of Canada, Building Owners and Manager Association, Urban Land Institute (États-Unis), Urban America Inc., International Council of Shopping Centres, National Association of Housing and Redevelopment Officials, (États-Unis), American Society of Planning Officials, et de la Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement de territoires.

Investors Mutual of Canada Limited

DIVIDENDE No 68

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 43¢ par action a été déclaré sur le capital-actions en circulation de la Compagnie, payable ce jour ou le lendemain, à la discrétion des actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 avril 1967.



AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-sept et demi cents (27-1/2¢) par action pour le second trimestre se terminant le 30 juin 1967 (au taux de un dollar et dix cents l'action par année) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, sans valeur au pair. Le dividende ci-haut est payable en fonds canadiens, le 3 juillet 1967, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce deuxième jour de juin 1967.

TORONTO 20 avril 1967.

RCA Victor Ltée a obtenu un contrat du Mexique

La compagnie RCA Victor Limitée a annoncé hier la signature, avec le secrétaire des transports et communications du Mexique, d'un contrat de \$6 millions pour l'établissement d'un réseau d'ondes courtes entre Mexico et Matamoros.

Le réseau, d'une longueur de 665 milles, comprendra des embranchements vers différentes villes mexicaines et sera relié au réseau des États-Unis.



A. M. Campbell

Représentant de Skil Corporation (Canada) Ltd.

M. Armand St-Onge, gérant de la Division Est, SKIL Corporation (Canada) Ltd., annonce la nomination d'un nouveau représentant, M. René Leclerc a été désigné comme représentant pour les produits SKIL à Montréal et une partie des cantons de l'Est.

Natif de Montréal, M. Leclerc ajoute sa connaissance du monde industriel au groupe toujours grandissant du personnel des ventes SKIL. Marié et père de deux enfants, le nouveau représentant réside à Duvernay.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for BELZILE, CARDINAL & CIE, Comptables agréés, 2345 est, Bélanger, Montréal — 729-5226.

Advertisement for PROVOST & PROVOST, Comptables agréés, 928 est, boul. St-Joseph, 526-1661.

Advertisement for Duval, Buteau & Cie, Comptables Agréés, 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987.

Advertisement for Mallette, Normandin & Cie, René de Cotret & Cie, Comptables agréés, 1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal — 866-2891.

Advertisement for THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON, Incorporant, AIMÉ GALARNEAU & CIE, Comptables agréés, 800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011.

Advertisement for Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés, Comptables agréés, 800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011.

Advertisement for ROYFUND LTÉE, Un nouveau fonds mutuel canadien, Frais d'acquisition maximum—3%, 360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Main table of stock transactions with columns for company name, volume, price, and change. Includes sections for 'SEMAINE PASSEE' and '1967'.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

Table listing the most active stock values during the week, including company names and volume.

Canadian Industries Ltd et ses filiales

Ont vu leurs ventes se maintenir au cours du 1er trimestre de cette année. Les ventes consolidées de la Canadian Industries Limited et de ses filiales pour le premier trimestre de 1967 sont comparables à celles de l'année précédente pour la période correspondante.

Canadian Industries Ltd et ses filiales

Lambton, à Courtright, Ontario, ont légèrement affecté les résultats du premier trimestre. Il a en outre profité que les mesures prises pour l'expansion de la Compagnie de papier se soient faites en plus en plus au cours des trois derniers trimestres de l'année.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Table listing the top 10 industrial and mining/petroleum stocks by volume.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Table listing the top 10 industrial and mining/petroleum stocks by volume.

PUBLICITÉ POSITIVE

La majeure partie de notre publicité va dans un sens positif... met l'accent sur les services exceptionnels que nous pensons être à même de fournir à ceux qui placent leur argent en titres canadiens, américains ou européens.

Advertisement for Philadelphie featuring a bell logo and the text 'Le seul jet quotidien pour Philadelphie, c'est le nôtre. A 9:30 p.m.'.

Advertisement for Eastern Securities featuring a logo and the text 'EASTERN'.

Advertisement for a professional insurance broker with the text 'CONSEILLER PROFESSIONNEL LE COURTIER D'ASSURANCES EST VOTRE HOMME DE CONFIANCE'.



## Papyrus, lère à sens inverse!

### Guidé par Roger White, Flying Raid a tout rallé dans la course vedette

Flying Raid, un cheval de 7 ans, propriété de M. et Mme Allan Leblanc de Québec a tout balayé dans l'épreuve principale d'hier après-midi à Blue Bonnets, négociant la mille en 2:01.1 et résistant à une poussée de Golden Blend, qui avait amorcé une sortie à l'extérieur au poteau du demi



### INSCRITS A BLUE BONNETS

- PREMIERE COURSE**  
1. Flying Raid  
2. The Minch  
3. Marty Last  
4. Convention  
5. The Marshall  
6. Bonnie Jo Express  
7. Gus The Great  
8. Gold Acworth  
9. Lucky Natch  
10. Sumter Ed
- DEUXIEME COURSE**  
1. Franka Len  
2. Patrick Kirk  
3. Fernie Johnston  
4. Knight Frost  
5. Express Belle  
6. Dixie's Bum  
7. Princess Belle L  
8. Cinnie Adios  
9. Lucky Natch  
10. Sumter Ed
- TROISIEME COURSE**  
1. Senator Duke  
2. Mr. Soudercker  
3. Fiddler's Green  
4. Dapper Grattan  
5. Heavy Dares  
6. Heavy Dares  
7. Heavy Dares  
8. Heavy Dares  
9. Heavy Dares  
10. Heavy Dares
- QUATRIEME COURSE**  
1. Pinky Jamie  
2. Oscar  
3. Lord Claire  
4. W. T. Donlin  
5. Leonard Abbey  
6. Rich Canale  
7. Broadway Joe  
8. Crystal  
9. Crystal  
10. Crystal
- CINQUIEME COURSE**  
1. Howard Mir  
2. Shadivale Chime  
3. Scotch Blend  
4. Bravado Pick  
5. Labrador Hanover  
6. Prida's Tina  
7. Cleveland Okay  
8. Helton  
9. Helton  
10. Helton

- SIXIEME COURSE**  
1. Gola's G  
2. Trader Sunshine  
3. Two Mountains Babe  
4. Scottish Soldier  
5. Rachel Adios  
6. Chocolate Champ  
7. Northwood Combat  
8. Red Rex  
9. Red Rex  
10. Red Rex
- SEPTIEME COURSE**  
1. Gola's G  
2. Captain Piper  
3. Flying Kathryn  
4. Mimzy Frost  
5. Campbelltown  
6. Alex Harvey  
7. Sunny Mir  
8. Sunny Mir  
9. Sunny Mir  
10. Sunny Mir
- HUITIEME COURSE**  
1. Captain Piper  
2. Flying Kathryn  
3. Mimzy Frost  
4. Campbelltown  
5. Alex Harvey  
6. Sunny Mir  
7. Sunny Mir  
8. Sunny Mir  
9. Sunny Mir  
10. Sunny Mir
- NEUVIEME COURSE**  
1. Yachtman  
2. Alain Drummond  
3. Major's Pique  
4. Freedom Star  
5. Freedom Star  
6. Freedom Star  
7. Freedom Star  
8. Freedom Star  
9. Freedom Star  
10. Freedom Star
- DIXIEME COURSE**  
1. Lina M. Vonlan  
2. Libbie  
3. Major's Pique  
4. Freedom Star  
5. Freedom Star  
6. Freedom Star  
7. Freedom Star  
8. Freedom Star  
9. Freedom Star  
10. Freedom Star

## BASEBALL

Twins 4  
Tigers 2

**Phillies** 10  
**New York** 6

**Cincinnati** 5  
**Houston** 3

**Philadelphie** 3  
**New York** 1

**Chicago** 7  
**Pittsburgh** 3

**Kansas City** 2  
**Baltimore** 5

**Dodgers** 9  
**Cards** 3

## Bert Yancey s'est assuré une mince priorité d'un coup, hier à Dallas

DALLAS, (Texas). — Bert Yancey, jouant une ronde de 66, soit quatre coups sous la normale, a pris les devants hier au tournoi de golf de Dallas d'un enjeu de \$100,000.00 avec un total de 203 après les 54 premiers trous. Réussissant des birdies de distances de 25, 50, 40 et 15 pieds, Yancey a épaulé tout le monde comme il l'avait fait récemment au tournoi des Maîtres, alors qu'il avait mené le bal pendant les trois premières rondes, finissant troisième à la fin de la compétition.

Il ne profitera toutefois que de l'avance d'un seul coup lorsque débutera la dernière ronde du tournoi aujourd'hui. Kermit Zarley, qui cherche à remporter sa première victoire en quatre ans de tournées au circuit américain, le suit avec un seul coup de retard. L'Argentin Roberto De Venco, qui menait après les 36 premiers trous avec une fiche de 134, est passé au 7e rang hier à l'issue d'une ronde de 73.

### Les meneurs

Bert Yancey	68-69-66-203
Kermit Zarley	66-70-68-204
Charles Sifford	68-67-70-205
Rob Goalby	69-66-70-205
Bob Charles	73-65-206
Doug Sanders	70-69-67-206
Gay Brewer	64-71-72-207
Robert De Venco	70-64-73-207
Johnny Pott	70-71-67-208
Billy Casper	67-70-71-208
Bruce Crampton	69-69-70-208
Terry Hill	70-72-67-209
Harold Henning	71-70-68-209
Don Massengale	72-68-69-209
Don January	70-68-71-209
Rex Baxter	72-65-72-209
Bob Rosburg	70-70-70-210
John Cook	69-68-73-211
Jim Wiechers	71-68-72-211
Palmer Lawrence	70-69-72-211

## Le titre sera vacant!

NEW YORK. — Le champion mondial des poids lourds Cassius Clay a déclaré que si on le jetait en prison pour refus de faire son service militaire, il emporterait son titre avec lui et que nul ne pourrait l'en dépouiller. "Telle n'est pas cependant l'avis des officiers de la commission athlétique de New York. En effet le président de cette commission a révélé à son tour que si Clay allait en prison son titre serait déclaré vacant et qu'un tournoi éliminatoire serait organisé pour lui trouver un successeur.

## Newcombe triomphe à Houston

HOUSTON. — L'Australien John Newcombe a défait son compatriote Tony Roche en trois sets d'affilée, hier, pour enlever les honneurs du simple de la 33e tournée internationale de River Oaks.

C'était la septième année consécutive que ce tournoi était gagné par un étranger. Dans les rencontres de doubles, en semi-finale, Ed Guell et Vicente Zarazua, de l'Université de Corpus Christi, ont battu Ramiro Benavides et Pedro Langre, également de l'UCC au compte de 6-0, 3-6 et 6-4. Rafael Osuna, de Mexique, et Ronnie Barron, du Brésil, ont éliminé Nicola Pille et Zalko Franulovic, de Yougoslavie, en deux sets d'affilée de 6-4 et 6-0.

## RESULTATS A BLUE BONNETS

- SAMEDI**  
1. Old Scroggie 7:46 2:50 2:50  
2. Chub Hanover 3:10 2:40  
3. Titan Gallophous 5:30  
4. Roxie Ko Sap 4:80 4:00 2:70  
5. Borderville Sally 8:30 4:00  
6. The Cherokee 2:10:2  
7. Key Pebble 4:70 3:50 3:00  
8. Helen Jo 5:80 4:00 3:00  
9. Harry Bomber 3:50  
10. Harry Bomber 3:50  
11. Scotch Irish 3:00 2:50  
12. Dutch Bardia 4:50  
13. Quinella 2:12:3  
14. Quinella 2:47:60  
15. Toukeage 5:70 4:50 4:00  
16. Irma's Gold 6:10 4:40 4:30  
17. Jersey Express 6:70  
18. Paddy Pick 3:30 3:10 2:40  
19. Delaway 4:50 4:40 4:30  
20. Uhuu 2:05:3  
21. Veracity 4:50 3:70 2:70  
22. Armbrø Earl 9:10 3:70  
23. Ivanhoe Hanover 2:11:4  
24. Quinella 4:51:50  
25. Honey Bend 6:00 5:30 2:70  
26. Dainty Brook 3:60 3:50  
27. Letta Worthy 2:11:2  
28. Curly Lambert 7:80 4:90 3:40  
29. Sing Along 5:20 3:30  
30. Sprindletop Joe 2:07:1  
31. Key 31:00 15:70 5:30  
32. Ivy Castle 10:40 5:10  
33. Red Chx 2:15:1  
34. Exacta : \$346.10
- DIMANCHE**  
1. Honest 4:50 3:40  
2. Palm Queen 11:80 5:30  
3. Prince Way 2:50  
4. Grand View 10:60 9:40 7:30  
5. Star Riggs 17:00 9:50  
6. Laura Cox 7:10  
7. Innersall 12:50 5:00 4:70  
8. Tarrs Blackstone 8:10 3:80  
9. Dray 2:05:1  
10. Earl 8:50 4:10 3:80  
11. Jack of Trump 7:00 5:70  
12. Castle Wave 4:60  
13. Quinella : \$33.70  
14. Noble 4:30 3:50 2:50  
15. Rock Frost 6:50 4:30  
16. Pixie Lobell 6:50  
17. Senator Duke 6:50 4:70 3:70  
18. Handy Maynard 5:70  
19. Early Return 23:50 8:10 7:70  
20. Matthew 24:70 6:00  
21. Senor 16:90 2:10 4:40  
22. Dennis Gens 6:70 5:70  
23. Lennie G 3:80  
24. Flying Raid 7:80 4:90 3:40  
25. Golden Blend 4:90 3:50  
26. Baron Adios 4:10  
27. Lieutenant Earl 13:70 6:70 5:50  
28. Queen's Lawyer 4:70 4:40  
29. Niagara Chance 6:70  
30. Exacta : \$53.0

## feu vert

Jean-Paul Cofsky

### Nul n'est prophète

Et ce vieux dicton vient de se répéter une autre fois. Personne n'est prophète en son pays, pas plus Lucien Laverdure qu'un autre, pas même quand il parle de tennis, lui dont les écrits, les entrevues accordées et les conseils distribués gratuitement à tous et chacun depuis des années et des années n'ont pu éclairer les lanternes des associations de tennis provinciale et canadienne. Car ce qui vient de EXACTER l'Association américaine de tennis, c'est EXACTEMENT ce que prêche Lucien Laverdure en sa propre province. C'est tellement la même chose que c'est à se demander si le livre "Tennis, mon obsession", écrit par Lucien Laverdure, n'est pas tombé entre les mains d'Américains REELLEMENT INTERESSES à la cause du tennis.

Ce qu'on retienne sur les pages 196 et 197 de ce bouquin, c'est ce qui vient de décider de mettre en pratique l'Association américaine de tennis. Lucien Laverdure l'a écrit il y a deux ans, après l'avoir prêché pendant 20 ans. J'ai lu ça quelque part... L'association américaine vient d'annoncer qu'elle vendra désormais ses "charmes et ses appas, autrement dit, que les séries de coupe Davis seront offertes à des commanditaires, que les matches de la coupe Wightman et Fédération seront également vendus à une firme publicitaire. Cette firme aura pour la guider un représentant de l'association américaine de tennis (démentant toujours en contact permanent avec les deux organisations). De plus l'association a également créé un poste d'exécutif pour coordonner tous les tournois à travers le pays, lequel exécutif verra à son tour à ce que les tournois soient organisés d'une façon dynamique et sensationnelle, un peu à la façon dont les grands tournois de golf le sont. A la suite de cette prise de position l'association américaine s'est déclarée enchantée des résultats anticipés. Le président a tout simplement déclaré que les revenus ainsi récoltés, POUR LA PREMIERE ANNEE D'OPERATION, se chiffrent à environ \$250,000, et DOUBLE-RONT très probablement d'ici deux ans.

## Revision des règles de l'amateurisme!

LAUSANNE, (AFP). — Le bilan de la première réunion commune des fédérations sportives internationales, tenue à Lausanne les 21, 22 et 23 avril, 27 fédérations y participant, à l'exception de celles présidées par les Britanniques et les Fédérations internationales d'athlétisme et de boxe, est nettement positif. De l'avis de tous les participants, on est allé examiner leurs problèmes communs, à quelques jours de la 65e session du Comité international olympique à Téhéran, dans un esprit de confiance et de solidarité. Les principales décisions adoptées ont été les suivantes: 1) création d'une Assemblée générale des fédérations sportives internationales qui se réunira chaque année. Le président élu pour un an et nommé rééligible, est M. W.D. Phillips, Australien. Le secrétaire général et le trésorier, qui sont eux rééligibles, sont MM. Roger Coulon, Français, et Albert Demaurex, Belge. Le hockey sur gazon, la première réunion de cette Assemblée générale aura lieu au mois d'avril ou mai prochain, en Europe. 2 — règle de l'amateurisme: En raison des conditions sociales modernes et de la démocratisation du sport, les fédérations internationales demandent au CIO de reconsidérer les clauses de l'amateurisme et tout particulièrement la règle des 28 jours pour l'entraînement avant les Jeux olympiques de Mexico. Sur ce point, il est intéressant de noter que, au contraire des fédérations internationales, le CIO va examiner, à Téhéran, un projet de renforcement des règles de l'amateurisme, notamment en ce qui concerne les recrutements olympiques.

## feu vert

Jean-Paul Cofsky

### Nul n'est prophète

Et ce vieux dicton vient de se répéter une autre fois. Personne n'est prophète en son pays, pas plus Lucien Laverdure qu'un autre, pas même quand il parle de tennis, lui dont les écrits, les entrevues accordées et les conseils distribués gratuitement à tous et chacun depuis des années et des années n'ont pu éclairer les lanternes des associations de tennis provinciale et canadienne. Car ce qui vient de EXACTER l'Association américaine de tennis, c'est EXACTEMENT ce que prêche Lucien Laverdure en sa propre province. C'est tellement la même chose que c'est à se demander si le livre "Tennis, mon obsession", écrit par Lucien Laverdure, n'est pas tombé entre les mains d'Américains REELLEMENT INTERESSES à la cause du tennis.

Ce qu'on retienne sur les pages 196 et 197 de ce bouquin, c'est ce qui vient de décider de mettre en pratique l'Association américaine de tennis. Lucien Laverdure l'a écrit il y a deux ans, après l'avoir prêché pendant 20 ans. J'ai lu ça quelque part... L'association américaine vient d'annoncer qu'elle vendra désormais ses "charmes et ses appas, autrement dit, que les séries de coupe Davis seront offertes à des commanditaires, que les matches de la coupe Wightman et Fédération seront également vendus à une firme publicitaire. Cette firme aura pour la guider un représentant de l'association américaine de tennis (démentant toujours en contact permanent avec les deux organisations). De plus l'association a également créé un poste d'exécutif pour coordonner tous les tournois à travers le pays, lequel exécutif verra à son tour à ce que les tournois soient organisés d'une façon dynamique et sensationnelle, un peu à la façon dont les grands tournois de golf le sont. A la suite de cette prise de position l'association américaine s'est déclarée enchantée des résultats anticipés. Le président a tout simplement déclaré que les revenus ainsi récoltés, POUR LA PREMIERE ANNEE D'OPERATION, se chiffrent à environ \$250,000, et DOUBLE-RONT très probablement d'ici deux ans.

## Le "Yankee" lit le français

Imaginez un peu l'association provinciale de tennis avec un surplus de quelque \$50,000.00 dans ses coffres à la fin d'une saison! Je ne parle même pas de l'association canadienne qui doit quêter auprès du gouvernement fédéral pour subvenir à ses besoins. Dans le livre "Décentralisation des tournois" et c'est sous les sous-titres "Allo, allo, P.Q.L.T.A. m'écoutez-vous" que Laverdure a énoncé toutes ces idées qui servent aujourd'hui à l'association américaine de tennis. Vous réaliserez que la coïncidence est moins grande que vous ne vous l'imaginez quand vous saurez que la première chose que fit Laverdure à la parution de son bouquin fut d'en envoyer une copie à son ami Jack Kramer. Il se pourrait fort bien que Kramer sache lire le français ou qu'il ait du moins eu quelqu'un pour lui en faire la traduction. Il se pourrait aussi fort bien que Laverdure devienne le prophète du tennis aux Etats-Unis, puisqu'on ne veut pas l'écouter chez lui!

## partez les voyages organisés vous invitent

L'Est ou l'Ouest du Canada... à votre choix, grâce aux voyages organisés Maple Leaf du CN. 5 jours: péninsule de Gaspé, Départ tous les lundis, du 5 au 28 juin, et du 4 au 25 septembre. Personne seule: \$172; deux par chambre: \$164. 10 jours: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard. Départ tous les mercredis, du 21 juin au 30 août. Personne seule: \$360; deux par chambre: \$330. 5 jours: Toronto, chutes Niagara. Départ à votre gré. Personne seule: \$115; deux par chambre: \$95. 12 jours: Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, la Mer de glace Columbia, le Jasper Park Lodge, A Banff, excursions inoubliables. Séjour au Jasper Park Lodge. Personne seule: \$485; deux par chambre: \$420. 15 jours: Jasper, Banff, le Lac Louise, Kamloops, Vancouver, le Jasper Park Lodge. Personne seule: \$595; deux par chambre: \$525. A Montréal, tous les départs se font à la gare Centrale. Pour obtenir plus de renseignements, consultez votre agent de voyage accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous. Bon voyage!

**VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF**  
Bureau des ventes voyageurs  
Canadien National  
C.P. 9100, Montréal 3, P.Q.

J'aimerais recevoir la brochure qui se rapporte aux voyages organisés Maple Leaf du CN.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

## '67 DODGE \$2767

LA MAGNIFIQUE 4 PORTES SEDAN équipée "DART"

\$167 comptant ou votre échange et \$67 par mois

FINANCEMENT PERMOSEL A 7% ET LA PLUS GÉNÉREUSE ALLOCATION POSSIBLE POUR VOTRE ÉCHANGE

766-3571

Page & Fils  
3550, rue Wellington  
VERDUN  
ouvert tous les soirs  
jusqu'à 10 heures

## Jean-Marie Morin: le bill 21 pourrait subir des modifications profondes pour garantir le maintien des institutions privées

Invité récemment à prendre la parole à la fin d'une assemblée générale des membres de l'Association des parents des élèves du collège de Lévis, Jean-Marie Morin, député de Lévis à l'Assemblée législative, et adjoint parlementaire du premier ministre, a déclaré que s'il est nécessaire d'organiser des collèges d'enseignement général et professionnel (C.E.G.P.) dans le secteur public, il n'est pas moins important de travailler à maintenir les institutions privées et à sauvegarder leur caractère propre.

"Il est certain qu'une collaboration est souhaitable entre le secteur public et le secteur privé, de dire M. Morin, mais cette collaboration ne doit pas vouloir dire assimilation, intégration, ou disparition des institutions privées."

Pour la première fois, selon les mots de M. Morin, un comité parlementaire a été formé, après la première lecture du bill 21, pour recueillir l'opinion du public et entendre les représentations des personnes, des groupements et des associations qui voulaient bien comparaître devant le

comité. A cette occasion, ce sont les parents qui, par la voix de leur fédération, (SAPECCQ) ont apporté une note positive au débat et qui ont manifesté leur volonté non équivoque de voir se maintenir les institutions privées. Les parents se sont reconnus et se sont affirmés comme les véritables responsables de l'éducation de leurs enfants. Le gouvernement entend respecter cette volonté et donner le moyen de vivre aux institutions privées qui veulent se maintenir comme telles.

Le secteur privé, un secteur indépendant, demeurera dans

la province de Québec, a ajouté M. Morin, et dans cette perspective, il ne sera pas étonnant de constater que des modifications importantes seront apportées au bill 21 avant son adoption.

Cette déclaration de M. Morin faisait suite à l'étude, en assemblée de l'Association des parents des élèves du collège de Lévis, du mémoire présenté par la Fédération des associations de parents d'étudiants des collèges du Québec (FAPECCQ) au comité parlementaire de discussion sur le bill 21.

L'Association des parents des élèves du collège de Lévis a appuyé sans réserve le mémoire présenté par la FAPECCQ au comité parlementaire d'éducation sur le bill 21 portant qu'il faut reconnaître la nécessité d'un secteur public d'éducation mais aussi celle des institutions privées et la confidentialité pour les institutions qui voudront s'affirmer comme telles.

L'abbé Georges-Etienne Braut, supérieur du collège de Lévis, fut ensuite invité à faire part à l'Assemblée de l'état présent des pourparlers actuel-

lement en cours sur une forme d'association possible avec la commission scolaire régionale Louis-Frèchette, touchant le niveau secondaire.

Le collaborateur du collège de Lévis avec le secteur public existe déjà sur certains points comme celui de la supervision pédagogique. L'idée d'un contrat d'association, si elle peut être motivée notamment par les études et gratitudes dont bénéficieraient les parents, ne doit pas cependant faire oublier la nécessité de conserver au collège sa liberté entière et absolue comme institution, soutient l'association.

## Le Manitoba lèvera son interdit contre l'enseignement en français

WINNIPEG. — L'interdiction vieille de 51 ans contre l'enseignement en français au Manitoba est sur le point d'être levée.

Dans un esprit d'accord surprenant, les députés ont à l'unanimité approuvé en principe un projet de loi visant à permettre l'enseignement en français pendant la moitié de la journée scolaire. Le vote a été pris alors qu'il y avait 52 députés présents sur 57.

Le projet de loi n'a plus qu'à être adopté en troisième lecture, article par article, et recevoir la sanction royale pour devenir loi.

Le bill met fin aux récriminations annuelles de M. Larry Desjardins (L-Saint-Boniface) pour la reconnaissance du français et élargit substantiellement la portée d'un bill passé quatre ans avant et permettant l'enseignement du français aux élèves francophones.

Avec l'adoption du nouveau projet de loi, le Manitoba devient la deuxième province des Prairies, cette année, à reconnaître le français comme langue d'enseignement. La Saskatchewan a permis un enseignement français d'une heure quotidiennement pour les matières qui sont déjà enseignées en anglais.

Cependant, en Saskatchewan, l'usage du français peut être autorisé par les commissions scolaires, alors qu'au Manitoba, où la loi est plus souple pour ce qui a trait à l'enseignement lui-même, la permission doit venir du ministre de l'Éducation et peut s'étendre à d'autres langues.

Le ministre n'agit que sur la demande de la commission scolaire. Le français peut alors servir comme langue d'enseignement pour les sciences humaines "et toutes autres matières que le ministre pourra désigner."

L'enseignement français sera dispensé à partir de l'automne prochain aux élèves de 1ère et de 2e année, et il sera étendu annuellement aux élèves des deux grades suivants pour finalement s'appliquer à tous les élèves. L'enseignement français est avant tout destiné aux élèves qui parlent déjà le français.

Des sondages indiquent que ce projet touchera environ 10,200 écoliers répartis dans

25 écoles dont la majorité se trouvent dans la région de la Rivière Rouge.

L'enseignement français au Manitoba était devenu une question virulente depuis 1916 alors que la législature avait adopté la loi sur les écoles et que celle-ci avait interdit l'usage du français comme langue d'enseignement.

Depuis son entrée comme député à la législature en 1959, M. Desjardins amorçait régulièrement des débats acerbes sur cette question mais toujours il se butait à une opposition farouche.

La circonscription de Saint-Boniface qu'il représente a toujours été le château-fort des Canadiens français de l'Ouest. Elle est située dans l'agglomération de Winnipeg et on peut y voir encore des noms de rue et des affiches commerciales françaises.

## Le Salon du livre au pavillon du Québec

Le Salon du livre du Québec sera tenu sous les auspices de l'Association des Éditeurs et du Conseil Supérieur du Livre avec le concours du ministère des affaires culturelles du Québec.

Les visiteurs pourront s'y procurer des ouvrages québécois parus au cours des dernières années grâce à une entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les éditeurs québécois.

Le conseil d'administration de l'Association des éditeurs canadiens a préparé, en collaboration avec l'Académie canadienne-française et la Société des écrivains canadiens, le choix des 140 titres exposés. A cette liste, il faut ajouter une série de diapositives sur les paysages du Québec et dix titres de revues et périodiques du Québec. Les règlements de l'Exposition universelle ne permettent pas de vendre plus de 150 titres dans un pavillon.

L'administration et la gérance de ce Salon ont été confiées au Conseil supérieur du Livre, M. J.-Z. Léon Patenaude agira comme administrateur délégué.

Durant la période de l'Expo, le pavillon deviendra le siège des activités que dirige le Conseil supérieur du Livre. On prévoit par ailleurs, quelques lancements de livres de même que des séances de signature.

## Une enquête dans une régionale indique que

## Les élèves du Québec ne savent pas lire

Les éducateurs sont unanimes à dire que les étudiants ne savent pas lire. Ainsi, une enquête, menée dans une commission scolaire régionale, révèle que

55% des élèves de 8e année lisent à un niveau de 4e année ou inférieur, soit une moyenne de 150 mots-minute, alors qu'ils devraient lire un minimum de 195 mots-minute. Chez les adultes, même déficience. Ils lisent entre 240 et 250 mots à la minute, alors que leur capacité minimum de lecture devrait être de 280 mots. Il découle de ces statistiques que les méthodes utilisées jusqu'à aujourd'hui pour apprendre à lire ne semblent pas donner des résultats adéquats, car elles négligent l'apprentissage des facultés de perception oculaire, essentielles à une lecture efficace.

Le service pédagogique de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, en collaboration avec la Clinique de lecture de Montréal, a adapté à notre milieu une méthode d'enseignement de la lecture, déjà expérimentée avec grand succès aux États-Unis. Au cours de trois étapes échelonnées sur une période de près de trois ans, les pédagogues de la Fédération instaureront ce nouveau système dans toutes les zones scolaires de la province.

SYSTEME DE LECTURE  
En quoi consiste exactement ce système? Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il ne bouleverse pas l'enseignement traditionnel, en ce sens qu'il conserve, du moins temporairement, les mêmes méthodes de lecture. L'enseignement nouveau consiste dans

l'addition de compléments aux méthodes déjà existantes, soit des moyens de développer les habitudes de base des enfants à la lecture.

On procède d'abord à un diagnostic, en évaluant le rendement de l'élève en lecture, en inventoriant des connaissances du vocabulaire et en jugeant le potentiel de ses facultés oculaires. Une fois établi le dossier personnel de l'élève, on travaille à l'amélioration de l'exactitude de la perception au moyen d'appareils de laboratoire, on développe la capacité et la mobilité oculaires, on s'exerce à la lecture contrôlée, en étudiant un mouvement plus précis de l'œil de gauche à droite et enfin, au secondaire, on s'entraîne à la lecture sélective.

BESOIN INDIVIDUEL  
Il s'agit donc d'un enseignement de la lecture strictement adapté aux besoins individuels, c'est-à-dire tenant compte des possibilités et des carences de chacun.

En prenant ainsi des initiatives d'ordre pédagogique, la Fédération des commissions scolaires entend donner suite à ses responsabilités qui ne se limitent pas au seul domaine administratif. Les commissaires d'écoles étant les représentants des parents, aucun aspect de l'éducation ne doit leur être étranger. Le service pédagogique de la Fédération des commissions scolaires fait preuve d'une vitalité qui lui place à l'avant-garde dans toutes les réformes susceptibles d'améliorer l'enseignement.

# Nouveau!

La banque Toronto-Dominion paie maintenant un intérêt de

# 4 1/2%

aux Comptes d'Épargnes-Prime.

En effet, la banque Toronto-Dominion verse maintenant un généreux intérêt de 4 1/2% à ce compte d'épargne nouveau genre. (L'intérêt est payé deux fois par an et est calculé sur la balance trimestrielle minimum.) Nous avons une bonne raison pour l'appeler Compte d'Épargnes-Prime. En vertu de ce nouveau taux, la banque Toronto-Dominion offre maintenant un intérêt de 50% plus élevé qu'auparavant. Ce taux-aubaine vous est offert par la banque Toronto-Dominion, la banque qui, depuis 112 ans, fait fructifier les épargnes des Canadiens.

Songez à ce que ce 4 1/2% d'intérêt accru signifie pour vous. Grâce à ce Compte d'Épargnes-Prime de tout repos que vous offre la

banque Toronto-Dominion, votre argent rapportera davantage, et ce, dès le dépôt. En fructifiant plus rapidement, il vous permettra de réaliser plus rapidement les projets auxquels vous destinez vos épargnes.

En tout temps, vous pouvez retirer une partie ou tout l'argent dont vous disposez à votre Compte d'Épargnes-Prime, mais vous n'êtes pas autorisé à tirer de chèques sur ce compte.

A cet effet, vous pouvez utiliser le Compte de Chèques Personnels. C'est une façon économique d'acquitter vos factures. Vous disposez de chèques personnalisés et d'un porte-chèques.

En outre, nous vous faisons parvenir un relevé de compte accompagné de vos chèques

annulés tous les 30 jours, plutôt que tous les 60 jours. Pour acquitter vos factures, le Compte de Chèques Personnels de la banque Toronto-Dominion constitue un moyen facile, efficace, économique et rapide.

Quelle meilleure façon d'administrer votre argent en toute sécurité que le Compte de Chèques Personnels et le Compte d'Épargnes-Prime—c'est-à-dire le "Programme de Comptes Jumelés".

Ouvrez aujourd'hui un Compte d'Épargnes-Prime à 4 1/2% à l'une de nos succursales.

Sur les comptes d'épargne réguliers, accordant le privilège illimité d'émettre des chèques, l'intérêt est accru au taux de 3 1/2% et est payé tous les six mois sur la balance minimum.



Une autre idée pour les gens qui vont de l'avant de  
**TORONTO-DOMINION**  
La banque où le personnel crée toute la différence.

## 3 DERNIERS JOURS

VENTE  
D'ENTREPOT  
de ROBES  
tissées à la main  
de modes distinctes

• Modèles originaux venant de Grèce  
• Toutes couleurs et toutes grandeurs  
• Imperméables vendues à partir de \$22.00 chacune

MAINTENANT EN VENTE

A \$8. SEULEMENT  
2 pour \$15.00

H.P. KYRIACOPoulos LTD.  
IMPORTATEURS

1420 ouest rue Sherbrooke,  
Suite 802 (9e étage) (coin Bishop)

LUN. au SAM.  
9-6

845-4677



Nouvelles brèves... d'Europe

LONDRES. — La Grande-Bretagne ne reconnaît pas la décision prise, samedi à Salisbury...

Dans un communiqué publié dimanche à Londres, M. Herbert Bowden, ministre des relations avec le Commonwealth...

VARSOVIE. — La France va construire en Pologne l'une des usines d'engrais azotés les plus modernes du monde.

BERLIN. — L'ancien espion atomique, le professeur Klaus Fuchs, figure parmi les nouveaux membres du comité central du parti S.E.D.

PRAGUE. — Les entretiens que j'ai eus avec M. Vaclav David, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères...

SEVILLE. — Le général Franco est arrivé samedi soir à Séville pour une visite de six jours en Andalousie.

GENÈVE. — Forte poussée des "vigilants" — droite de tradition parfois corporatiste, qui se défend d'être xénophobe.

BLIECHHEIM (Bade Wurtemberg) — Le dernier aide de camp de l'empereur Guillaume II, le comte Karl Von Hageneck est décédé dimanche à Bliechheim.

... du Moyen-Orient

ADEN. — Le cheik Mohammed Farid, ministre des affaires étrangères de la Fédération de l'Arabie du Sud...

ADEN. — Une batterie de DCA des républicains yéménites a ouvert le feu samedi sur un avion britannique.

DAMAS. — La RAU et la Syrie sont résolus à mettre en application les plans établis en vertu de l'accord de défense passé entre les deux pays.

AMMAN. — Formé le 13 décembre dernier pour présider aux élections législatives, le gouvernement jordanien...

... d'Asie

DJAKARTA. — Le calme est revenu dimanche à Djakarta après les incidents au cours desquels plusieurs milliers d'Indonésiens...

DJAKARTA. — Quinze parlementaires indonésiens ont déposé samedi une résolution demandant la rupture des relations diplomatiques avec la

Chine populaire et le rappel de tous les membres du personnel de l'ambassade d'Indonésie à Pékin.

KUALA LUMPUR. — L'Australie serait prête à combler le vide qui sera vraisemblablement créé par le retrait des forces britanniques d'Extrême-Orient.

VIENTIANE. — Le général Phoumi Nosavan serait immédiatement arrêté s'il revenait au Laos.

... d'Afrique

LAGOS. — Le Conseil militaire suprême nigérian a annoncé samedi soir l'agenda pour le retour à un gouvernement civil début 1969.

ACCRA. — Les mutins envisageaient l'assassinat de tous les officiers de l'armée ghanéenne et des membres du conseil national de libération.

Le général Ankrah a indiqué que deux officiers et 120 soldats avaient été arrêtés et que d'autres allaient être appréhendés.

DAKAR. — Les rumeurs selon lesquelles le président Sékou Touré aurait été renversé ont été démenties par l'ambassadeur de Guinée à Dakar.



JOHANNESBURG. — Près de 200 officiers et hommes d'équipage de la Marine sud-africaine vont se rendre en France pour parfaire leur formation.

KHARTOUM. — Douze mille réfugiés éthiopiens sont arrivés au Soudan oriental venant de l'Erythrée.

Le communiqué fait suite à des informations en provenance d'Addis Abeba indiquant que les autorités éthiopiennes avaient démenti que des réfugiés éthiopiens aient franchi la frontière du Soudan.

... d'Amérique latine

BOGOTA. — Six soldats et deux sous-officiers ont été tués, et dix-sept autres soldats ont été blessés.

LA PAZ. — Toute les informations relatives aux activités des guérillas en Bolivie sont désormais soumises à la censure militaire la plus stricte.

SAN JOSE (Costa Rica). — Trente personnes ont été blessées par l'explosion d'une bombe, vendredi soir, au cours d'une réunion publique à San José.

... d'organisations internationales

WASHINGTON. — Le communiqué publié samedi à l'issue du conseil ministériel de l'AN-

ZUS" (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis) critique les expériences nucléaires atmosphériques effectuées par la France et la Chine communiste.

NATIONS UNIES. — Le secrétaire général U Thant a décidé de ne pas renouveler les contrats des sous-secrétaires de l'ONU.

Le tribunal Russell ne pourra siéger en France

PARIS. — Le gouvernement français a interdit au tribunal international créé par lord Bertrand Russell, pour juger "les crimes de guerre américains au Vietnam", de siéger à Issy-les-Moulineaux.

Cette interdiction ressort d'une lettre personnelle adressée il y a trois jours par le général de Gaulle à l'écrivain Jean-Paul Sartre.

fait savoir, selon le communiqué du tribunal, que "le gouvernement français est tenu de s'opposer à ce que le tribunal tienne ses sessions sur le territoire français".

Sartre avait attiré l'attention du général de Gaulle sur le refus opposé à la demande de visa du juriste et historien yougoslave Vladimir Dedijer.

une tentative de restriction de la liberté de réunion et d'expression ne motivent la décision prise.

Dans sa lettre, le général de Gaulle souligne qu'aucune considération politique et au-

ne sauraient donc accomplir aucun acte de justice". Les gouvernements suédois et suisse avaient déjà refusé d'accueillir sur leur territoire le tribunal institué par lord Russell.

Autres Informations internationales à la page 20



Chèques personnalisés avec tout Compte de Chèques Personnels à la banque Toronto-Dominion

Form of a personal check from Monsieur Jean Leblanc, 76 Rue Blanche, Blancbeville. The check is for 100 Dollars and is payable to the order of the bank.

Et ces avantages en plus:

- Bordereaux de dépôt personnalisés
• Porte-chèques - choix de deux coloris
• Relevé de compte tous les 30 jours plutôt que tous les 60 jours
• Retour de vos chèques annulés
• Un coffret pour les chèques annulés
• Frais de banque modiques
• Service rapide et efficace

Si vous êtes titulaire d'un Compte de Chèques Personnels à la banque Toronto-Dominion, vous n'avez plus à déboursier \$2.50 pour recevoir des chèques personnalisés.

Toronto-Dominion. Nous vous envoyons maintenant des relevés de compte accompagnés de vos chèques annulés tous les 30 jours plutôt que tous les 60 jours.

clusivement. Ce compte d'épargne nouveau genre vous rapporte un généreux intérêt accru de 50% (payé deux fois par an et calculé sur la balance trimestrielle minimum).



TORONTO-DOMINION La banque où le personnel crée toute la différence.

# Calme en Grèce après le coup d'Etat militaire

**ATHÈNES** — La journée du premier dimanche après la prise du pouvoir par l'armée a été parfaitement calme à Athènes. Le seul fait marquant fut le survol de la ville pendant plus de deux heures par quatre appareils, symbolisant l'adhésion de l'aviation au mouvement militaire.

La loi martiale est toujours en vigueur et le couvre-feu commence à une heure.

Des arrestations continuent à être opérées dans les milieux communistes. Il s'agit, a dit le porte-parole du gouvernement, de personnes qui figuraient sur des listes dressées à l'avance, mais qui n'avaient pu être appréhendées au cours des deux derniers jours. La plupart d'entre eux sont dirigés vers l'hippodrome du Phalère ou vers des stades de football transformés en camps de détention provisoire et qui sont sévèrement gardés par la troupe.

Un certain nombre de coups de feu ont été entendus dans la nuit de samedi à dimanche, mais le porte-parole du gouvernement, M. Nicolas Farmakis, a déclaré qu'il s'agissait de coups tirés en l'air en manière d'avertissement aux contrevenants du couvre-feu.

Le calme règne également dans l'ensemble du pays, indique le journal Eleftheros Kosmos qui cite des rapports des commandants militaires.

Le nombre exact d'arrestations est toujours inconnu. Le porte-parole a longuement expliqué les raisons du coup d'Etat militaire: c'est avant tout pour éviter l'effusion de sang, dit-il, que l'armée a pris le pouvoir. En effet, les autorités possédaient des renseignements prouvant qu'à l'occasion du discours pré-électoral que devait prononcer dimanche à Salonique M. Georges Papandréou, des militants communistes et du centre étaient envoyés sur place pour aider M. Papandréou à réaliser son plan de révolution. On savait en effet que M. Papandréou comptait lancer des slogans violents constituant un appel à la subversion.

**Caramanlis: Responsabilité de Papandréou**  
PARIS. — "Comme vral démocrate, je ne peux que regretter profondément l'évolution dramatique de la situation politique de la Grèce," a déclaré M. Constantin Caramanlis, ancien premier ministre grec (tendance centre-droite) qui réside à Paris.

M. Caramanlis a ajouté qu'il avait prévu cette évolution et qu'il avait tenté de "sauver l'instable démocratie grecque" en "assouplissant les moeurs politiques et en modernisant le système gouvernemental". "Quand j'ai vu que mes efforts étaient vains, a-t-il poursuivi, j'ai pris la décision de m'éloigner définitivement de la politique."

L'ancien premier ministre rejette la "faute originelle"

de M. Papandréou. "C'est au roi d'en décider. Mais je suis sûr qu'il aura bientôt un tel message", "Où se trouve le roi?" — Au Palais.

"A la Villa de Tatoi ou au palais d'Athènes?" — Les deux.

Le roi, a ajouté M. Farmakis, a fait plusieurs apparitions publiques et il continue. Quant à la reine Anne-Marie et à la jeune princesse Alexia, elles n'ont pas quitté la Grèce.

Par ailleurs, interrogé sur le nombre des arrestations opérées depuis la prise du pouvoir par l'armée, le porte-parole a affirmé qu'il était de beaucoup inférieur à celui de 8.500 avancé à celui de 8.500 avancé à celui de 8.500.

Il a précisé que ces arrestations étaient faites sur la base d'une seule liste, mais que plusieurs personnes figurant sur celle-ci n'avaient pu être arrêtées dès la nuit du coup d'Etat, ce qui explique que les arrestations se sont poursuivies.

99 p.c. de ces personnes, dit-il, sont des communistes ayant des dossiers à la sûreté générale et exerçant une activité subversive. Le reste est constitué par des personnalités politiques arrêtées soit pour être protégées, soit pour être interrogées.

Concernant l'état de santé de MM. Georges et Andreas Papandréou, toujours détenus, M. Farmakis a formellement déclaré qu'il était "excellent". "Si M. Andreas Papandréou, dit-il, s'est foulé la cheville à un moment donné, ceci n'est pas mon affaire".

PAR ailleurs, interrogé sur le nombre des arrestations opérées depuis la prise du pouvoir par l'armée, le porte-parole a affirmé qu'il était de beaucoup inférieur à celui de 8.500 avancé à celui de 8.500.

Il a précisé que ces arrestations étaient faites sur la base d'une seule liste, mais que plusieurs personnes figurant sur celle-ci n'avaient pu être arrêtées dès la nuit du coup d'Etat, ce qui explique que les arrestations se sont poursuivies.

99 p.c. de ces personnes, dit-il, sont des communistes ayant des dossiers à la sûreté générale et exerçant une activité subversive. Le reste est constitué par des personnalités politiques arrêtées soit pour être protégées, soit pour être interrogées.

Concernant l'état de santé de MM. Georges et Andreas Papandréou, toujours détenus, M. Farmakis a formellement déclaré qu'il était "excellent". "Si M. Andreas Papandréou, dit-il, s'est foulé la cheville à un moment donné, ceci n'est pas mon affaire".

PAR ailleurs, interrogé sur le nombre des arrestations opérées depuis la prise du pouvoir par l'armée, le porte-parole a affirmé qu'il était de beaucoup inférieur à celui de 8.500 avancé à celui de 8.500.

Il a précisé que ces arrestations étaient faites sur la base d'une seule liste, mais que plusieurs personnes figurant sur celle-ci n'avaient pu être arrêtées dès la nuit du coup d'Etat, ce qui explique que les arrestations se sont poursuivies.

99 p.c. de ces personnes, dit-il, sont des communistes ayant des dossiers à la sûreté générale et exerçant une activité subversive. Le reste est constitué par des personnalités politiques arrêtées soit pour être protégées, soit pour être interrogées.

Concernant l'état de santé de MM. Georges et Andreas Papandréou, toujours détenus, M. Farmakis a formellement déclaré qu'il était "excellent". "Si M. Andreas Papandréou, dit-il, s'est foulé la cheville à un moment donné, ceci n'est pas mon affaire".

PAR ailleurs, interrogé sur le nombre des arrestations opérées depuis la prise du pouvoir par l'armée, le porte-parole a affirmé qu'il était de beaucoup inférieur à celui de 8.500 avancé à celui de 8.500.

Il a précisé que ces arrestations étaient faites sur la base d'une seule liste, mais que plusieurs personnes figurant sur celle-ci n'avaient pu être arrêtées dès la nuit du coup d'Etat, ce qui explique que les arrestations se sont poursuivies.

99 p.c. de ces personnes, dit-il, sont des communistes ayant des dossiers à la sûreté générale et exerçant une activité subversive. Le reste est constitué par des personnalités politiques arrêtées soit pour être protégées, soit pour être interrogées.

Concernant l'état de santé de MM. Georges et Andreas Papandréou, toujours détenus, M. Farmakis a formellement déclaré qu'il était "excellent". "Si M. Andreas Papandréou, dit-il, s'est foulé la cheville à un moment donné, ceci n'est pas mon affaire".

# Violent engagement militaire au Vietnam

Quarante-six marines américains ont été tués et 105 autres blessés au cours de l'un des plus violents engagements de la guerre du Vietnam, engagement qui s'est déroulé vendredi à 40 km au sud de Danang. De son côté le Vietcong a eu 96 tués. Ces chiffres n'ont été publiés qu'hier. Depuis lors on ne signale aucun autre engagement important.

Par contre les raids aériens américains restent toujours aussi intenses. Dans le Nord-Vietnam des bombardiers géants, venant de Thaïlande ont, une nouvelle fois, attaqué l'importante voie de communication qui relie Hanoi à la Chine. D'autres appareils ont eu pour objectifs des voies de communications, des casernes et des convois, dont plusieurs dans la région d'Hanoi et sur la zone frontalière. Pour leur part, des appareils de l'aéronavale ont opéré dans le sud. Au total 110 missions ont été effectuées au cours de la journée de samedi. Des "Mig 17" ont fait leur apparition mais aucun engagement aérien n'est signalé.

Pour le quatrième dimanche consécutif des élections municipales se sont déroulées dans le Sud-Vietnam. Elles ont donné lieu à au moins quatre incidents. Un candidat dans la province de Bien Hoa a été abattu. Des grenades ont été lancées dans un bureau de vote de la province de Lam.

"La Thaïlande est devenue nécessaire pour dégager un ha-

**Autres informations internationales à la page 19**

# Pas de "sommet" occidental à Bonn à l'occasion des obsèques de Adenauer

**BONN**. — Le président Lyndon B. Johnson, arrivé hier soir à Bonn, rencontre aujourd'hui le chancelier Kurt-Georg Kiesinger. La diplomatie n'avait pas réussi jusqu'à présent à mettre sur pied cette rencontre entre l'homme de la Maison-Blanche, qui paraissait essentiellement préoccupé par les problèmes du sud-est asiatique et de l'Amérique du Sud, et un chef du gouvernement de Bonn, particulièrement soucieux de manifester vis-à-vis des Etats-Unis une indépendance plus grande que son prédécesseur, le professeur Ludwig Erhard.

La mort de l'ancien chancelier Konrad Adenauer a permis d'organiser cette rencontre. Elle est d'autant plus impromptu que le président des Etats-Unis avait finalement renoncé au périple européen qu'il avait envisagé au printemps 1967. D'autre part, le chancelier Kiesinger, après avoir rencontré pour la première fois le général de Gaulle à Paris à la mi-janvier, n'avait pas l'intention de se rendre à Washington avant l'été.

C'est finalement M. Johnson qui s'est déplacé à Bonn et nul hommage plus grand n'aurait pu être rendu à l'ancien chancelier Konrad Adenauer. Pour l'actuel chef du gouvernement, la venue du président des Etats-Unis consacre son rôle de véritable successeur du patriarche de Rhoendorf. L'opinion publique de l'Allemagne fédérale sera d'autant plus impressionnée que le général de Gaulle, lui aussi, viendra aux funérailles et saluera le nouveau chancelier.

à Cologne après la messe de requiem pontificale à la cathédrale. Mais de longues conversations politiques à ces occasions paraissent exclues. Ce ne serait ni le moment ni l'endroit.

# Allemagne: gain du CDU ralentissement du NPD

**BONN**. — Cinq jours après la mort de l'ancien chancelier Konrad Adenauer, son parti a connu le succès aux élections provinciales qui se sont déroulées hier dans les "Landes" de Schleswig-Holstein, dans le nord de l'Allemagne, et de Rhénanie-Palatinat, dans l'ouest de la république fédérale, sur la rive gauche du Rhin.

Le parti d'extrême-droite N.P.D., qui avait déjà fait son entrée dans les Diètes de Hesse et de Bavière, en novembre dernier, sera également représenté pour la première fois dans les parlements locaux de Kiel et de Mayence, mais son succès est moins important que celui obtenu en novembre dernier.

Les sociaux-démocrates, qui, depuis cinq mois, partagent les responsabilités gouvernementales à Bonn avec le parti chrétien-démocrate, ont gagné

des voix au Schleswig-Holstein, mais ont subi des revers en Rhénanie-Palatinat. Quant aux libéraux, qui sont entrés dans l'opposition après l'échec du gouvernement Erhard-Schroeder, ils sont en perte de vitesse partout.

## Avant de lever l'ancre vers le large...

les vêtements "White Stage" marine/rouge/blanc à la barre!

**MORGAN**

Le joyeux équipage des modes d'été White Stag, frais comme la brise, en toile à voile ou tricot de coton marine, rouge et blanc qui attendent l'arrivée de l'été 67.

A. Tricot de coton rayé à manches courtes, encolure "V". Blanc/bleu/rouge ou blanc/vert. Tailles P.M.G. **5.98**

B. Short avec bande étroite à la taille, glissière côté. Marine ou blanc. Tailles 10 à 18. **4.98**

C. Corsage rayé en tricot de coton côtelé, encolure "bateau". Bleu/rouge/blanc ou vert/marine/blanc. Tailles P.M.G. **4.98**

D. Jupe de pont, style portefeuille, deux poches et parure blanche sur boutons. Marine ou blanc. Tailles 10 à 16. Magasin centre-ville seulement. **11.00**

E. Vareuse à capuchon, fentes côtés. Blanc seulement avec surpiqûres bleu marine. Tailles P.M.G. Magasin centre-ville seulement. **13.00**

F. Short Jamaica, bande étroite à la taille, glissière côté. Marine ou blanc. Tailles 10 à 18. **5.98**

G. Caban surpiqué de blanc; marine ou blanc. Tailles P.M.G. Magasin centre-ville seulement. **13.00**

H. Corsage de tricot blanc, sans manche, col roulé et garniture contrastante en rouge/bleu ou marine/vert. Tailles P.M.G. **4.98**

J. Fuseau marine ou blanc; glissière côté. Tailles 10 à 20. **8.98**

K. Tricot de coton rayé à manches trois-quarts, encolure ajustée. Marine/blanc, vert/blanc ou bleu/blanc. Tailles P.M.G.. Magasin centre-ville seulement. **5.98**

L. Pantalon, ceinture formée, braquette avant marine ou blanc. Tailles 10 à 16. **10.98**

TÉLÉPHONER À 842-6261

A La Sportive, rayon 77, étage-mode... au deuxième Aussi aux succursales, sauf Snowdon et sauf avis contraire

# Succès du premier forage de la lune par Surveyor

**WASHINGTON**. — Le premier sondage américain en profondeur de la surface lunaire samedi s'est soldé par un spectaculaire succès, estiment les savants de la NASA. L'ores et déjà la mission du "Surveyor-3" qui ne fait que débiter est considérée comme une réussite prometteuse. Cet exploit est par surcroît télévisé en direct, avec une grande netteté.

A Washington, comme au "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena d'où cette historique opération a été télécommandée, l'on fait ressortir ces trois points principaux:

1) Pour la première fois de l'ère cosmique est réalisée une opération de forage lunaire de longue haleine. Elle sera en effet sans doute renouvelée dans les jours qui suivent.

La NASA fait en effet observer qu'à sa connaissance les savants soviétiques ont provoqué l'enfoncement dans le sol lunaire d'une tige métallique incorporée à leur "Luna-13" qui avait atterri en douceur en décembre. Un porte-parole de l'agence spatiale a toutefois déclaré que les conclusions de cette performance n'ont pas été portées à la connaissance de cet organisme. La NASA a déjà réalisé pour sa part un véritable "labourage" de la lune, et tout porte à croire, dit-elle, que l'opération va se poursuivre quelque temps encore.

2) Les premiers forages de "Surveyor-3" d'une tranchée allant jusqu'à trois pieds de longueur, avec un profondeur maximum de 6 pouces — confirment les conclusions déduites de l'alunissage de ce véhicule et de son prédécesseur, "Surveyor-1": la lune, en cette partie de la Mer des Tempêtes du moins, est en mesure de bien supporter l'alunissage d'une capsule habitée américaine.

3) Les problèmes dus aux inconnues afférant au milieu lunaire ont été moindres qu'on avait initialement redouté. La caméra, par exemple, chauffée un peu plus que prévu. Mais ce phénomène est dû à la présence de la sonde lunaire à l'intérieur d'un cratère dont les pentes concentrent ainsi la chaleur solaire à la façon d'un vaste miroir concave. La NASA résout le problème ainsi posé à l'aide de fréquents arrêts de la caméra de télévision pour lui laisser le temps de refroidir.

Dans la soirée de samedi l'excavatrice de bord a recueilli et "suspensé" du gravier ou des cailloux lunaires.

Les ingénieurs du "JPL" projettent aussi de soulever cette petite pelle aussi haut (40 pouces) que le permet le bras articulé au bout duquel elle se trouve. La pelle devra heurter le sol avec une force de 300 livres. On attend de cette expérience d'intéressantes et précieuses indications sur la fermeté et la capacité de résistance de la surface lunaire en cet endroit.

# Contrecarrer l'offensive de Bonn: objectifs de la réunion des PC européens

**KARLOVY VARY** — Les jeux sont faits: bien qu'on manque toujours de confirmation officielle, personne ne croit plus à la venue des Roumains. C'est sans M. Ceaucescu que se réunira ce matin, à l'hôtel Impérial qui domine l'ancienne ville d'eaux de Karlovy Vary, la première conférence communiste inter-européenne. Du fait de l'absence des Roumains, de celle, connue depuis plusieurs jours,

des Yougoslaves et de quelques petits partis d'Europe de l'Ouest, la conférence illustrera plutôt les progrès du polycentrisme, de la volonté d'indépendance des partis, que leur unité et leur solidarité à toute épreuve.

Cependant l'absence des Roumains et des Yougoslaves aura aussi un effet positif: ce que la conférence perd en nombre, elle le regagnera en qualité. (Suite à la page 2)

